

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 30 OCTOBRE 2012

VOLUME 33

DANIELLE BERGERON et JEAN LAROSE
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 1020
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me DENIS GALLANT,
Me KEITH RITI

INTERVENANTS :

Me MARCO LABRIE pour M. Martin Dumont
Me LUCIE JONCAS pour Conseil provincial du Québec
des métiers de la construction (International)
Me MARTIN ST-JEAN pour Ville de Montréal
Me DANIEL ROCHEFORT pour l'Association de la
construction du Québec
Me ALEXIE LAFOND-VEILLEUX pour le Directeur général
des élections
Me MARTINE L. TREMBLAY pour le Barreau du Québec
Me MICHEL DORVAL pour Union Montréal
Me SIMON LAROSE pour Procureur général du Québec
Me ISABELLE PIPON pour l'Association des
constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me CLAUDE GIRARD pour Directeur des poursuites
criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉLIMINAIRES.	4
MARTIN DUMONT	
INTERROGÉ PAR DENIS GALLANT.	7
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MICHEL DORVAL.	247

1 L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce trentième (30e) jour du
2 mois d'octobre,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon matin à tous. Maître Gallant. Bonjour, Monsieur
8 Dumont.

9 M. MARTIN DUMONT :

10 Bon matin.

11 Me DENIS GALLANT :

12 Denis Gallant pour la Commission. Bon matin.

13 Me KEITH RITI :

14 Keith Riti pour la Commission.

15 Me MARCO LABRIE :

16 Marco Labrie pour monsieur Dumont. Bonjour.

17 Me LUCIE JONCAS :

18 Maître Lucie Joncas pour le Conseil provincial des
19 métiers de la construction.

20 Me MARTIN ST-JEAN :

21 Bon matin. Martin St-Jean pour la Ville de
22 Montréal.

23 Me DANIEL ROCHEFORT :

24 Bonjour. Daniel Rochefort pour l'Association de la
25 construction du Québec.

1 Me ALEXIE LAFOND-VEILLEUX :

2 Bon matin. Alexie Lafond pour le DGEQ.

3 Me MARTINE L. TREMBLAY :

4 Bonjour. Martine L. Tremblay pour le Barreau du
5 Québec.

6 Me MICHEL DORVAL :

7 Bon matin. Michel Dorval pour Union Montréal.

8 Me SIMON LAROSE :

9 Bon matin. Simon Larose pour le Procureur général
10 du Québec.

11 Me ISABELLE PIPON :

12 Bon matin. Isabelle Pipon pour l'ACRGTQ.

13 Me CLAUDE GIRARD :

14 Bonjour. Claude Girard pour le Directeur des
15 poursuites criminelles et pénales.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Maître Gallant, on vous écoute.

18 Me DENIS GALLANT :

19 Oui. Alors, bon matin, Monsieur Dumont. Alors, je
20 veux juste revenir...

21 LA GREFFIÈRE :

22 Un instant, je vais l'assermenter.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Il n'a pas été assermenté.

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 Pourriez-vous vous lever pour l'assermentation,
3 s'il vous plaît.

4 M. MARTIN DUMONT :

5 Bien sûr.

6

7

8

1 L'AN DEUX MILLE DOUZE, ce trentième (30e) jour du
2 mois d'octobre,

3

4 A COMPARU :

5

6 MARTIN DUMONT,

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[1]** Alors, bon matin, Monsieur Dumont.

12 R. Bon matin, Maître Gallant.

13 Q. **[2]** Alors, je retourne un peu en arrière. Je veux
14 revenir également au référendum sur les défusions
15 de juin deux mille quatre (2004). Vous avez parlé
16 de l'activité de financement au Club St-Denis à
17 Montréal, où est-ce qu'il y avait quatorze (14)
18 entrepreneurs de présents. Il devait y en avoir
19 quinze (15), mais le quinzième n'est pas venu, mais
20 a quand même payé un certain montant d'argent. Il y
21 avait également des élus, monsieur Tremblay était
22 là, monsieur Zampino, monsieur Trépanier qui
23 était... qui travaillait pour le financement. Est-
24 ce que ça a été la seule activité de financement
25 organisée par feu là l'Union des citoyennes et

1 citoyens de l'île de Montréal ou il y en a eu
2 d'autres dans le cadre du référendum sur les
3 défusions, à votre connaissance personnelle?

4 R. Pour ma part, lorsqu'est arrivé le temps des
5 référendums, on a eu une activité de financement à
6 l'arrondissement d'Anjou. On m'a nommé organisateur
7 en chef pour le comité du « Non » à Anjou.

8 Q. **[3]** O.K. Et cette activité-là, là...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Maître Gallant, est-ce que vous me permettriez
11 juste une...

12 Me DENIS GALLANT :

13 Oui. Oui, oui.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 ... une autre question précédente...

16 Me DENIS GALLANT :

17 Je vous permets tout, moi.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 ... précédente et ce serait la suivante :

20 Q. **[4]** À cette réunion où monsieur Tremblay était
21 présent en même temps que quatorze (14) autres
22 entrepreneurs et ingénieurs, vous nous avez dit
23 qu'il y avait monsieur Milioto et vous nous avez
24 dit hier que vous ne vous rappelez pas de noms des
25 autres entrepreneurs ou compagnies d'ingénierie.

1 Est-ce que la nuit a porté conseil? Et à cette
2 réunion où on remettait des enveloppes de quatorze
3 mille dollars... de dix mille dollars (10 000 \$)...

4 R. De dix mille (10 000 \$).

5 Q. **[5]** ... chacun.

6 R. Non. Je veux par contre vous préciser, Madame la
7 Présidente, que mon contexte à moi, c'était ma
8 première activité de financement que j'assistais.
9 Alors, lorsqu'on rencontre des gens pour la
10 première fois, à moins d'avoir une interaction
11 directe, des salutations pour moi, ce n'était pas
12 une manière de communiquer, sauf pour la personne
13 que je vous ai mentionnée.

14 Q. **[6]** O.K. Je comprends que c'était à ce moment-là
15 votre première rencontre, mais après, vous en avez
16 eu d'autres rencontres avec ces gens-là.

17 R. Hum, hum.

18 Q. **[7]** Bon. Alors, peut-être qu'au moment où vous les
19 avez rencontrés la première fois, vous ne saviez
20 pas qui c'était, mais après, à force de les
21 côtoyer, vous avez certainement pu vous rappeler de
22 leur nom et savoir de qui il s'agissait.

23 R. Ce serait facile pour moi de vous dire que, oui,
24 mais dans le doute, je préfère vous dire que je ne
25 m'en souviens pas, pour pas émettre une opinion qui

1 risque par la suite de me dire « bien, écoutez,
2 vous n'êtes pas sûr là ». Moi, je ne suis pas sûr à
3 cent pour cent (100 %). J'ai des... j'ai une idée,
4 mais je ne veux pas avancer de noms pour rien,
5 après ça me faire reprocher que j'ai avancé des
6 noms sans pour être sûr. Je vous donne, par contre,
7 que la personne avec...

8 Q. **[8]** On parle bien de la réunion secrète.

9 R. Bien, du petit-déjeuner au Club St-Denis, oui.

10 Q. **[9]** Oui, qui était secret, à porte close puisque
11 personne d'autre...

12 R. Qui n'était pas ouvert, en effet.

13 Q. **[10]** Exactement.

14 R. Exactement.

15 Q. **[11]** Alors, donc vous nous dites là que vous avez
16 une petite idée de qui était présent outre monsieur
17 Milioto, monsieur Tremblay, monsieur Zampino, vous-
18 même, monsieur Trépanier et qui d'autres?

19 R. Il y avait le maire de l'arrondissement, monsieur
20 Yvon Leduc.

21 Q. **[12]** Hum, hum.

22 R. Je crois que aussi monsieur Christian Ouellet est
23 venu faire un tour très rapidement avant, mais je
24 ne pense pas qu'il est resté au petit-déjeuner.

25 Q. **[13]** Et les personnes que vous pensez qui étaient

1 là sont qui?

2 R. Bien, écoutez, moi, quand on dit qu'il y avait des
3 bureaux d'ingénieurs, j'ai un souvenir qu'il y
4 avait quelqu'un de Dessau.

5 Q. **[14]** Hum, hum.

6 R. Au niveau de la construction, c'est sûr que si on
7 me demande est-ce que j'ai des souvenirs... j'ai un
8 souvenir qu'il y avait une compagnie qui était en
9 dénéigement, au niveau du déneigement à la Ville de
10 Montréal.

11 Q. **[15]** Hum, hum.

12 R. Au niveau de mon opinion, si vous me demandez, je
13 vous dirais Louisbourg, mais... Je dois vous
14 avouer, Madame la Présidente, que je suis un petit
15 peu mal à l'aise de vous donner ces... mes
16 réflexions parce que je ne suis pas sûr et je ne
17 veux pas vous induire et je ne veux pas induire la
18 Commission en erreur. Mais, si vous me le demandez,
19 moi, je vais vous répondre ce que j'avais comme
20 impression. C'est-à-dire les gens que je vous ai
21 nommés à l'instant.

22 Q. **[16]** Et c'était toujours lors de cette réunion-là
23 où on disait, on remerciait le maire du fait que
24 les contrats étaient bien partagés?

25 R. Oui, puis que la collaboration était bonne entre la

1 Ville de Montréal, le cabinet du maire, le bureau
2 du président du comité exécutif et les
3 entrepreneurs et les bureaux d'ingénierie.

4 Q. **[17]** O.K. Je vais vous renvoyer la balle, Maître...

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. **[18]** Alors, savez-vous si, outre les personnes
7 présentent, dont la majorité, là, vous ignorez...
8 vous ne vous souvenez pas les noms.

9 R. Avec certitude.

10 Q. **[19]** Vous ne les savez pas avec certitude. Si
11 d'autres personnes ont donné de l'argent pour cette
12 activité de financement là au parti Union Montréal,
13 à ce moment-là?

14 R. Je ne pense pas, non.

15 Q. **[20]** Vous ne pensez pas. O.K. Alors, est-ce que
16 vous avez eu à faire quoi que ce soit après ça avec
17 le calcul de ces sommes-là et de les renvoyer au
18 DGEQ avec les rapports qu'on doit faire
19 nécessairement?

20 R. Pas du tout. Ce n'était pas dans mon mandat en tant
21 que directeur de l'organisation.

22 Q. **[21]** Avez-vous eu quoi que ce soit à faire avec le
23 dépôt de certains chèques?

24 R. Jamais. Je ne suis pas autorisé à faire ce genre
25 d'opération-là.

1 Q. **[22]** O.K. Si je vous nomme certains noms, comme
2 John Meunier, comme Laniel, Soter, Doncar...

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Le témoin hoche la tête, peut-être que vous
5 pourriez obtenir des réponses pour chacun des
6 témoins qui... des personnes que vous nommez?

7 Me DENIS GALLANT :

8 Q. **[23]** Laniel? La compagnie Laniel, est-ce que ça
9 vous dit quelque chose?

10 R. J'ai déjà entendu le nom, oui.

11 Q. **[24]** Est-ce que ça vous dit... est-ce que ces gens-
12 là pouvaient être présents à ce moment-là?

13 R. C'est fort probable mais...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Est-ce qu'on parle toujours du...

16 Me DENIS GALLANT :

17 Toujours de l'activité de financement, là, pour
18 le...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 De Ville d'Anjou?

21 Me DENIS GALLANT :

22 ... référendum des défusions?

23 LA PRÉSIDENTE :

24 De Ville d'Anjou?

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Non, je ne suis pas à Ville d'Anjou, je suis
3 revenue...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Avec le... au même...

6 Me DENIS GALLANT :

7 Oui.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 O.K.

10 Me DENIS GALLANT :

11 Q. **[25]** John Meunier?

12 R. Ça ne me dit rien.

13 Q. **[26]** Unical?

14 R. Unical?

15 Q. **[27]** Oui.

16 R. Ça ne me dit rien.

17 Q. **[28]** Soter, la compagnie Soter?

18 R. Ça, j'ai déjà entendu ce nom-là, ça me dit quelque
19 chose par rapport au petit-déjeuner, oui.

20 Q. **[29]** Ça vous dit quoi par rapport au petit-
21 déjeuner?

22 R. Bien, je pense qu'il était présent. Bien, le
23 représentant de la compagnie, oui.

24 Q. **[30]** Doncar? Doncar, D-O-N-C-A-R?

25 R. Non.

1 Q. **[31]** L'Écuyer?

2 R. L'Écuyer, est-ce que c'est le nom de la compagnie?

3 Q. **[32]** C'est ce que j'ai comme information.

4 R. Je ne peux pas vous répondre. Excusez, je ne peux
5 pas vous répondre. Excusez-moi.

6 Q. **[33]** L'Écuyer et Fils?

7 R. L'Écuyer et Fils...

8 Q. **[34]** Manufacturier de produits de béton, est-ce que
9 ça vous dit quelque chose?

10 R. J'ai déjà entendu le nom L'Écuyer et Fils, oui.

11 Q. **[35]** Est-ce que ça vous dit quelque chose à
12 l'activité de financement?

13 R. Je vais être porté à vous dire, oui.

14 Q. **[36]** La compagnie L.A. Hébert?

15 R. Pouvez-vous répéter, s'il vous plaît.

16 Q. **[37]** L.A. Hébert limitée.

17 R. Ça ne me dit rien.

18 Q. **[38]** La firme Tescult (sic)?

19 R. La firme d'ingénierie Tecscult?

20 Q. **[39]** Oui. Bien, c'est ce que j'ai comme info.

21 R. Oui. Oui.

22 Q. **[40]** Est-ce que ces gens-là étaient présents?

23 R. Je crois que oui.

24 Q. **[41]** Le Groupe Séguin, un autre nom de firme
25 d'ingénierie?

1 R. Oui.

2 Q. **[42]** Gestolex?

3 R. Est-ce que je peux vous demander d'épeler, s'il
4 vous plaît?

5 Q. **[43]** G-E-S-T-O-L-E-X.

6 R. Ça ne me dit rien.

7 Q. **[44]** Ça ne vous dit rien. Le restant c'est d'autre
8 chose, là, ce n'est pas pertinent. Mais ces firmes-
9 là... alors, quand je vous les suggère, ça se peut
10 que ces gens-là étaient présents ou il y avait des
11 représentants de ces firmes-là?

12 R. Oui.

13 Q. **[45]** Donc, ce que vous avez dit hier, quand vous
14 dites : « C'était essentiellement des entrepreneurs
15 en construction », il y avait également de firmes
16 génie, là, c'est ce qu'on peut comprendre?

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Non, il avait dit qu'il y avait des ingénieurs.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Il l'avait dit...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Oui.

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. **[46]** Donc, des entrepreneurs en construction et des
25 firmes de génie?

1 R. Exact.

2 Q. **[47]** Parfait. Est-ce que vous êtes sûr également
3 que c'était tous des chèques de dix mille dollars
4 (10 000 \$)?

5 R. L'objectif du cocktail était dans le contexte des
6 registres, donc, moi, on m'a dit que les gens nous
7 remettaient, à la table d'inscription, des chèques.
8 Et le cocktail, on m'avait mentionné, par monsieur
9 Trépanier, que c'était un cocktail à dix mille
10 dollars (10 000 \$) le couvert.

11 Q. **[48]** O.K. Avez-vous pris connaissance des montants
12 des chèques?

13 R. Non. J'étais trop... moi, mon travail était de
14 recevoir les enveloppes, je ne commençais pas à
15 regarder le chèque pour dire : « C'est dix mille
16 (10 000 \$), c'est correct, vous pouvez y aller. »
17 Moi, j'ai présumé et qu'on m'a dit que ces gens-là
18 se présenteront au Club St-Denis, que le compte
19 serait bon.

20 Q. **[49]** Donc, s'il y a des chèques à dix mille
21 (10 000), il y en a à cinq mille (5 000), il y en a
22 à deux mille (2 000), à mille (1 000), ça, ça ne
23 vous dit rien ça?

24 R. Si vous faites allusion à des chèques qui ont été
25 remis au cocktail...

1 Q. **[50]** Oui.

2 R. C'est peut-être des chèques qui ont été remis à
3 d'autres occasions dans le cadre des registres
4 aussi. Mais, moi, on... j'ai présumé, ce matin-là,
5 que tous les gens qui se présentaient payaient la
6 somme de dix mille dollars (10 000 \$) pour assister
7 au petit-déjeuner.

8 Q. **[51]** O.K. Mais, par contre, ce que vous avez dit
9 hier, les compagnies pouvaient émettre des chèques,
10 ils pouvaient remettre des chèques pour le
11 référendum et ça c'est exact ça?

12 R. C'est exact.

13 Q. **[52]** Parfait. Ville d'Anjou maintenant. Ville
14 d'Anjou, est-ce que c'est sur le même modèle, est-
15 ce que c'est un petit-déjeuner fermé, dans lequel
16 on va chercher des grosses contributions, je parle
17 de plusieurs milliers de dollars et pour lequel il
18 y a des entreprises qui vont contribuer, est-ce que
19 vous avez souvenir de ça?

20 R. J'ai souvenir que nous avons organisé un cocktail
21 de financement dans le local électoral du comité
22 électoral du comité du non à Anjou.

23 Q. **[53]** Qui était où exactement le local?

24 R. Il était sur la voie de service de l'autoroute 25,
25 pas trop loin des Galeries d'Anjou.

1 Q. **[54]** O.K. La voie de service, on parle du boulevard
2 Louis-Hippolyte-Lafontaine?

3 R. Oui, exactement, la voie de service. C'était juste
4 à côté de l'Hôtel de Ville d'Anjou.

5 Q. **[55]** O.K. Et toujours prenant acquis que le
6 référendum est à la fin juin, j'ai un blanc, dix-
7 neuf (19) ou le vingt et un (21) juin deux mille
8 quatre (2004), là?

9 R. Vingt (20) juin.

10 Q. **[56]** Le vingt (20) juin, bon, j'étais entre les
11 deux. Donc le vingt (20) juin deux mille quatre
12 (2004) et cette activité-là par rapport au
13 référendum en tant que tel elle va se tenir quoi,
14 quelques semaines auparavant?

15 R. Je pense que c'était durant la période
16 référendaire. Donc, comme je vous l'ai expliqué
17 hier, il y a une période de registre du mois
18 d'avril au mois de mai et du vingt (20) mai au
19 vingt (20) juin c'était ce qu'on appelle la période
20 dite référendaire.

21 Q. **[57]** O.K. Donc pendant la période référendaire vous
22 organisez une activité de financement. Et je vous
23 ai posé la question c'était sous... quelle forme ça
24 revêtait cette activité-là?

25 R. Je tiens à préciser, Maître, que je n'ai pas

1 organisé l'activité, pour le même, la même excuse
2 que je vous ai donnée pour le petit-déjeuner au
3 Club Saint-Denis, j'ai coordonné l'activité, c'est-
4 à-dire que je me suis assuré d'avoir les tables,
5 les chaises, les coupes à vin, d'avoir des
6 rafraîchissements, de demander aux élus de
7 l'arrondissement s'ils avaient fait leur vente de
8 billets. Sans plus.

9 Q. **[58]** O.K. Monsieur Dumont, là, parce que, là, au
10 niveau des termes, moi je n'y étais pas, je vous
11 demande, là, votre participation vous l'avez bien
12 décrite. Or, dans un premier temps ce que je peux
13 comprendre c'est que toutes les activités de
14 financement sont organisées par monsieur Trépanier,
15 est-ce que c'est ça?

16 R. Oui, c'est le directeur du financement.

17 Q. **[59]** Parfait. Et vous votre rôle parce que vous
18 êtes le directeur de l'organisation pour les
19 arrondissements de l'est et du centre, lorsqu'il y
20 a une activité de financement, c'est ça qu'on
21 aimerait comprendre, c'est quoi votre rôle, est-ce
22 que c'est un rôle de soutien, c'est quoi votre rôle
23 exactement?

24 R. C'est un rôle de soutien et de coordination, oui.

25 Q. **[60]** Parfait. Ceci étant dit, est-ce que vous étiez

1 présent?

2 R. Bien sûr.

3 Q. **[61]** Bon. Or, veuillez nous décrire comment ça s'est
4 passé?

5 R. Alors, bien, c'est un événement cocktail, un 5 à 7,
6 le local était quand même d'une bonne superficie,
7 plusieurs bureaux fermés. Donc, ça limitait
8 l'espace pour tenir l'événement. En termes de
9 chiffres, il y avait au moins cinquante (50)
10 personnes qui étaient présentes.

11 Q. **[62]** O.K. Est-ce qu'il y a quelque chose de
12 particulier, c'était quel genre de financement,
13 est-ce qu'il y a des billets qui étaient vendus
14 pour cette activité de financement-là?

15 R. Est-ce qu'il y a eu des billets? Je crois qu'on a
16 imprimé des billets à la permanence pour cette
17 occasion-là. Et j'essaie de me souvenir du coût du
18 billet, c'était soit deux cent cinquante (250 \$) ou
19 cinq cents dollars (500 \$) le billet.

20 Q. **[63]** C'est l'un ou c'est l'autre, vous n'avez pas
21 de souvenir précis?

22 R. Non.

23 Q. **[64]** O.K. Et vous dites qu'il y avait une
24 cinquantaine de personnes, en termes d'élus qui
25 étaient présents?

1 R. Bien entendu il y avait le président du comité du
2 non Anjou, c'était monsieur Carol Beaupré.

3 Q. [65] D'accord.

4 R. Qui était le porte-conseiller municipal. Monsieur
5 Tremblay, le maire, je crois, était présent, il est
6 venu faire un tour.

7 Q. [66] Je crois, est-ce que vous pouvez être plus
8 précis?

9 R. Bien je pense qu'il était là le maire de Montréal,
10 oui.

11 Q. [67] O.K.

12 R. Il est venu encourager, saluer les gens présents.
13 Monsieur Zampino était présent aussi.

14 Q. [68] Donc le président du comité exécutif d'alors?

15 R. Oui. Je sais aussi qu'il y avait d'autres élus de
16 la région est de Montréal, mais il y avait beaucoup
17 de monde dans ce petit local-là, alors.

18 Q. [69] Vous avez parlé du président du comité du non,
19 pour cet arrondissement est-ce que le maire
20 d'arrondissement était présent?

21 R. Non, parce qu'il était le président du comité du
22 oui.

23 Q. [70] Ah, o.k., c'est une bonne.

24 R. Monsieur Luis Miranda.

25 Q. [71] Monsieur Miranda?

1 R. Oui.

2 Q. **[72]** Le nom m'échappait. Ceci étant dit, en termes
3 d'activités est-ce qu'il y a des, qui va être
4 présent, est-ce que c'est, est-ce que vous
5 reconnaissez des gens qui étaient présents lors de
6 cette activité-là à Ville d'Anjou?

7 R. Oui, j'ai rencontré des anciens élus de la Ville
8 d'Anjou avant la fusion de deux mille un (2001).

9 Q. **[73]** O.K.

10 R. Dont un monsieur fort sympathique qui est
11 maintenant décédé aujourd'hui, monsieur Pierre
12 Leclerc, qui était, lui il s'était proposé
13 bénévolement pour être mon adjoint de campagne.
14 Alors c'est pour ça que j'ai un bon souvenir de ce
15 monsieur-là qui est un ancien conseiller de la
16 Ville d'Anjou et qui me donnait un bon coup de
17 main, parce que moi je ne suis pas d'Anjou.

18 Q. **[74]** O.K. En termes d'entrepreneurs en
19 construction, est-ce qu'il y en avait de présents?

20 R. Je ne pourrais pas vous dire, non.

21 Q. **[75]** Est-ce qu'il y avait des gens qui
22 représentaient des firmes de génie-conseil?

23 R. Je crois que oui.

24 Q. **[76]** Est-ce que, est-ce que vous êtes capable
25 d'être plus précis que ça?

1 R. Oui.

2 Q. **[77]** Est-ce qu'il y a des gens pour lesquels vous
3 vous souvenez effectivement qui étaient présents
4 lors de cette activité-là?

5 R. Oui, on m'a présenté un monsieur d'un bureau
6 d'ingénierie de BPR-Triax ou de Triax. Je sais
7 qu'il y a eu une fusion entre temps, là, mais j'ai,
8 je pense que c'est surtout Triax à l'époque.

9 Q. **[78]** O.K. Et qui était le nom de cette personne-là?

10 R. Je ne m'en souviens pas.

11 Q. **[79]** Du tout?

12 R. Pas du tout, je me souviens par contre que c'était
13 un homme très corpulent, mais je n'ai pas le
14 souvenir de son nom.

15 Q. **[80]** Est-ce que c'est un monsieur que vous allez
16 pouvoir revoir par la suite dans le cadre de vos
17 activités?

18 R. Pas au niveau des activités de financement, ce
19 monsieur-là par contre a donné un soutien au comité
20 du non d'Anjou en offrant ses services pour faire
21 du pointage électoral.

22 Q. **[81]** O.K. Et vous dites vous étiez à peu près une
23 cinquantaine de personnes, vous ne vous souvenez
24 pas ou vous ne savez pas s'il y avait des
25 entrepreneurs en construction présents. Outre cette

1 personne-là qui vient d'une firme de génie-conseil,
2 est-ce qu'il y avait d'autres personnes, d'autres
3 représentants de firme de génie-conseil à votre
4 souvenir?

5 R. Non.

6 Q. **[82]** Pas du tout. Donc dans les cinquante (50)
7 personnes, on inclut également les élus dont vous
8 avez mentionné tantôt?

9 R. Oui.

10 Q. **[83]** O.K. Et des élus et des anciens élus, rien de
11 particulier quant à cet événement-là en tant que
12 tel?

13 R. Non, il faut juste comprendre que dans le contexte
14 du référendum à Anjou, la totalité des membres du
15 conseil d'arrondissement, sauf monsieur Beaupré,
16 était au comité du oui. Alors, monsieur Beaupré
17 était le seul élu de l'arrondissement d'Anjou au
18 comité du non.

19 Q. **[84]** O.K. Parfait. De janvier deux mille quatre
20 (2004), outre la période référendaire, là, mais de
21 janvier deux mille quatre (2004) à janvier deux
22 mille six (2006), quand on a fait le tour de votre
23 CV, hier, vous dites que vous êtes à l'emploi donc,
24 un salarié d'Union Montréal. Vous, vous êtes payé
25 de quelle manière à Union Montréal?

1 R. Par chèque.

2 Q. **[85]** Et est-ce que c'est un salaire annuel que vous
3 avez?

4 R. Oui, c'était de soixante-cinq mille dollars
5 (65 000 \$).

6 Q. **[86]** O.K. Et comment on s'arrangeait pour vos
7 comptes de dépenses et toutes ces choses-là, les
8 choses en extra dont vous aviez à... à absorber,
9 là?

10 R. On ne me remboursait pas mon kilométrage. On me
11 remboursait mon téléphone cellulaire personnel.
12 D'ailleurs, je tiens à vous souligner qu'après
13 l'élection de deux mille cinq (2005), le lendemain
14 de l'élection de novembre deux mille cinq (2005),
15 mon patron, Christian Ouellette, me fait venir dans
16 son bureau, avec mon collègue Jean Bosco-Bourcier,
17 on devait discuter de ma facture de téléphone ainsi
18 que de la facture du téléphone cellulaire de mon
19 collègue. J'en avais pour trois mille cinq cents
20 (3 500) à quatre mille dollars (4 000 \$) de
21 factures et c'est à ce moment-là que mon directeur
22 général m'a annoncé qu'il ne paierait pas la
23 facture et qu'il me donnait, à moi ainsi qu'à mon
24 collègue Jean Bosco-Bourcier, un montant
25 forfaitaire de mille dollars (1 000 \$) cash.

1 Q. [87] O.K.

2 R. Ça m'a pas mal insulté, ce matin-là.

3 Q. [88] Outre l'insulte, est-ce qu'il arrivait souvent
4 que vous étiez payé de façon cash en remboursement
5 de dépenses?

6 R. J'ai toujours demandé à être payé par chèque, on
7 m'a proposé de me rembourser des dépenses, à
8 l'occasion, en argent, j'ai toujours refusé.

9 Q. [89] Parfait.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. [90] Qui vous proposait ça?

12 R. Au niveau des remboursements?

13 Me DENIS GALLANT :

14 Q. [91] Oui.

15 R. C'était soit monsieur Louis Lewis, qui était le
16 directeur des services administratifs, qui lui
17 était la courroie de transmission de l'agent
18 officiel, Marc Deschamps. Et, le matin du sept (7)
19 novembre, c'est monsieur Bernard Trépanier qui m'a
20 remis, ainsi qu'à mon collègue, mille dollars
21 (1 000 \$) en argent.

22 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

23 Q. [92] Est-ce qu'on vous a dit pourquoi on vous remet
24 seulement mille dollars (1 000 \$) et pourquoi on
25 vous l'offrait en comptant plutôt qu'un

1 remboursement par chèque?

2 R. Moi, Monsieur le Commissaire, quand on m'a annoncé
3 qu'on ne paierait pas mes factures, je vous
4 avouerais que ma première réaction c'était la même
5 chose que vous : « Pourquoi? Pourquoi on ne les
6 paie pas? » Moi, j'ai surtout argué qu'il fallait
7 les inclure, il fallait les payer par chèque,
8 c'était des dépenses électorales et eux on dit :
9 « Regarde, Martin, ce n'est pas possible, ce n'est
10 pas possible aussi pour Bosco, voici mille dollars
11 (1 000 \$). » J'ai pris l'argent et je suis parti
12 assez rapidement.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Q. **[93]** Quand vous dites que c'était des dépenses
15 électorales, est-ce que... c'était dans le cadre de
16 quelle activité vous aviez eu à faire plusieurs
17 appels téléphoniques avec votre cellulaire
18 personnel?

19 R. C'était durant l'élection de deux mille cinq
20 (2005), automne deux mille cinq (2005). Qui était
21 le six (6) novembre deux mille cinq (2005).

22 Q. **[94]** Est-ce que vous avez eu à faire ça pour le
23 référendum sur les défusions, est-ce que vous avez
24 eu des dépenses qui devaient être comptabilisées
25 comme dépenses électorales?

1 R. Bien sûr, mon téléphone portable a été remboursé,
2 pour la période référendaire à Anjou, en totalité.

3 Q. [95] Je vais continuer dans cette lancée.

4 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

5 Q. [96] Par chèque ou par argent cette fois-ci?

6 R. Pardon?

7 Q. [97] Par chèque ou en argent?

8 R. Par chèque.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Q. [98] Par chèque. Puis, quand vous aviez à vous
11 déplacer, vous dites que votre kilométrage n'était
12 pas remboursé?

13 R. J'assumais ces frais.

14 Q. [99] Et, outre votre téléphone cellulaire, est-ce
15 qu'il y avait d'autres frais de fonction, là,
16 engagés dans des dépenses électorales?

17 R. Des frais de repas. Entre autres, lorsque j'étais
18 pour le référendum à Anjou, je m'occupais d'avoir
19 de la nourriture... quand on parle de nourriture,
20 dans un comité électoral, il faut comprendre que
21 c'est du café, c'est des boissons gazeuses, c'est
22 des beignes, c'est des petits sandwichs. Donc, moi,
23 ce que je faisais c'est que je payais ces dites
24 dépenses-là ou on me fournissait une petite caisse
25 et je faisais les réclamations au parti, qui me

1 remboursait par chèque.

2 Q. **[100]** Toujours par chèque.

3 R. Toujours par chèque.

4 Q. **[101]** Parfait. Donc, si on comprend, ce que vous
5 avez parlé tantôt, de votre mille dollars (1 000 \$)
6 en argent, c'était une première, là, pour vous,
7 là...

8 R. Oui.

9 Q. **[102]** ... d'être payé en argent comptant? Je vais
10 également, pendant qu'on en est là, pour le comité
11 du non à Anjou, j'imagine qu'on fait des sondages
12 téléphoniques, on engage des réceptionnistes, et
13 caetera. On en a besoin, en tout cas, pour toute
14 élection, je n'en ai jamais fait, là, mais
15 j'imagine qu'on doit augmenter le nombre de
16 personnes qui travaillent en vue d'élections ou en
17 vertu d'un référendum, est-ce que c'est exact ça?

18 R. Oui, oui.

19 Q. **[103]** Est-ce que ça a été le cas pour le référendum
20 sur les défusions pour Anjou?

21 R. Oui.

22 Q. **[104]** Et on a engagé combien de personnes?

23 R. Moi, on m'a demandé, avec l'aide des gens de
24 l'arrondissement, de trouver des téléphonistes
25 pour... comme, Maître, vous le mentionnez, pour

1 faire des appels et identifier nos sympathisants.
2 Alors, la question était : « Est-ce que vous
3 supportez le comité du oui ou le comité du non? »
4 Et on avait un pool de téléphonistes d'environ une
5 vingtaine de personnes.

6 Q. **[105]** O.K. Et ces gens-là, à votre connaissance
7 personnelle, ces personnes-là étaient rémunérées de
8 quelle manière?

9 R. Alors, la directive, qui venait du parti, donc du
10 directeur du financement, monsieur Trépanier,
11 c'était : « Martin, prends les noms des gens,
12 prends leurs heures de travail, alors, lorsqu'ils
13 travaillent, c'est-à-dire qu'ils débutent leurs
14 appels jusqu'à la fin de leurs appels, soit toi ou
15 quelqu'un d'autre, remettez-moi la liste complète
16 des noms et des heures et, moi, je vais faire le
17 suivi avec toi. »

18 Q. **[106]** O.K., mais encore? Est-ce que le suivi a été
19 fait?

20 R. Oui, le suivi a été fait. Donc, dans une semaine
21 typique, les appels de la fin de semaine, le lundi
22 je remettais à monsieur Trépanier les noms ainsi
23 que les heures en question. Et lui, deux jours ou
24 une journée plus tard, repassait au local, au
25 comité électoral, pour me remettre des enveloppes

1 avec les noms des téléphonistes sur les enveloppes.
2 Certaines enveloppes étaient plus épaisses que
3 d'autres.

4 Q. **[107]** Mais vous n'avez jamais regardé à l'intérieur
5 des enveloppes? Est-ce que vous avez eu... est-ce
6 que vous avez parlé avec ces employées-là pour
7 savoir de quelle manière elles étaient payées?

8 R. Non. Moi, je sais, par contre, que ces gens-là
9 étaient payés parce que ces enveloppes-là, il y
10 a... il y a des gens qui... quand je remettais
11 l'enveloppe, il y a des gens qui ont ouvert
12 l'enveloppe devant moi, bien entendu. Alors j'ai vu
13 que certaines personnes ont été payées par chèque,
14 d'autres personnes quand ils ouvraient leur
15 enveloppe je voyais de l'argent dans l'enveloppe.

16 Q. **[108]** O.K. Et qui s'occupait de tout écrire ces
17 dépenses-là parce qu'effectivement ce sont des
18 employés temporaires en vue d'une élection ou d'un
19 référendum, de mettre les livres à jour. Est-ce que
20 vous preniez part à ça?

21 R. La seule participation que je faisais c'était de
22 prendre en note les heures et je les remettais par
23 la suite à monsieur Trépanier.

24 Q. **[109]** Ce que vous avez dit tantôt, ce que vous
25 aviez comme retour c'est les enveloppes que vous

1 donniez aux principales personnes concernées?

2 R. Exactement.

3 Q. **[110]** Le local quand vous parlez, vous avez parlé
4 de l'activité de financement pour le référendum,
5 techniquement la permanence, là, il faut
6 s'entendre, pas d'Union Montréal, mais pour ce
7 secteur, c'est toujours sur le boulevard Louis-
8 Hippolyte-Lafontaine?

9 R. Oui. Ça c'était notre quartier général pour le
10 comité du non à Anjou.

11 Q. **[111]** Et je vous dirais en période de pointe
12 jusqu'à combien d'employés pouvaient y avoir à cet
13 endroit-là?

14 R. Le jour une dizaine de personnes. Le soir c'était
15 plus animé parce qu'au-delà des téléphonistes, il
16 faut comprendre qu'il y avait aussi des gens qui
17 arrivaient pour prendre leur liste pour faire du
18 porte-à-porte. Donc, monsieur Beaupré arrivait un
19 soir, je lui donnais un pôle qui est un endroit, un
20 secteur identifié avec telle et telle rue, aller
21 faire du porte-à-porte. Il partait avec un
22 bénévole. Monsieur Leclerc faisait la même chose.
23 Des élus, on a aussi organisé des blitz de porte-à-
24 porte. Des blitz de porte-à-porte c'est qu'on
25 privilégiait surtout la fin de semaine. Donc, le

1 samedi après-midi, on invitait le maximum d'élus à
2 venir assister à un pep talk, on distribuait des
3 lites puis ça nous est arrivé d'avoir vingt, vingt-
4 cinq (25) équipes de deux en porte-à-porte.

5 Q. **[112]** O.K. Puis quand je vous ai posé la question
6 en période de pointe pour avoir un chiffre, là, sur
7 un pourcentage du nombre de personnes qui
8 travaillent dans le secteur d'Anjou, des
9 véritables, des véritables bénévoles, là, un
10 bénévole?

11 R. Cinquante pour cent (50 %).

12 Q. **[113]** Cinquante pour cent (50 %). Ils ont été
13 rémunérés?

14 R. Oui, parce qu'il y avait, ce n'est pas compliqué on
15 avait dix lignes téléphoniques, bien dix lignes
16 téléphoniques, on s'entend, c'était dix téléphones
17 cellulaires qu'on m'avait remis.

18 Q. **[114]** O.K.

19 R. Et qui permettaient de faire des appels illimités,
20 jour, soir, et l'identité était bloquée.

21 Q. **[115]** D'accord. Tantôt j'ai évoqué, je regardais
22 vos réponses que vous avez données hier. Vous
23 travaillez pour Union Montréal, sur une période je
24 vous dirais d'à peu près deux ans pile, deux ans
25 fixes, de janvier deux mille quatre (2004) à

1 janvier deux mille six (2006). Il va y avoir une
2 année électorale en deux mille cinq (2005). À
3 combien d'activités de financement puis ça inclut,
4 vous en avez parlé de deux, là, pour le référendum,
5 vous avez participé ou aidé, là, en fonction de vos
6 tâches respectives?

7 R. Beaucoup. Si je fais un calcul rapide et pour
8 l'année deux mille quatre (2004) ainsi que pour
9 l'année électorale deux mille cinq (2005) incluant
10 les activités, ce que j'appelle les brunchs, les
11 soupers spaghetti, c'est facilement une
12 quarantaine.

13 Q. **[116]** Facilement une quarantaine. Je vais y aller,
14 je ne ferai pas la quarantaine avec vous, là, je
15 vais vous demander, là, je vais vous poser des
16 questions sur quelques-unes seulement. Mais en
17 majorité lors de ces activités de financement-là,
18 est-ce que, et on va toujours rester en lien avec
19 notre mandat, là, est-ce que vous avez pu voir des
20 entrepreneurs en construction et/ou des
21 représentants de firmes de génie-conseil?

22 R. Bien sûr. À toutes les occasions.

23 Q. **[117]** À toutes les occasions?

24 R. Oui, oui.

25 Q. **[118]** Et on parlera de personne en particulier un

1 petit peu plus tard, mais je vous dirais les
2 personnes, là, soit représentant les firmes de
3 génie-conseil ou soit des entreprises en
4 construction que vous vous souvenez avoir été de
5 toutes les occasions?

6 R. Bien c'est sûr qu'une fois qu'on revoit des gens,
7 les habitudes se font. Donc quand on me dit
8 bonjour, bien là je peux replacer de plus en plus
9 les individus. Donc au fil des événements j'ai pu
10 identifier les firmes suivantes, il y avait BPR.

11 Q. **[119]** Oui?

12 R. Il y avait SNC-Lavalin. Il y avait Dessau. Il y
13 avait Tecsalt. Le groupe Séguin, maintenant qui
14 s'appelle le groupe Genius. L'autre bureau
15 d'ingénieurs que je me souviens qui était aussi
16 présent c'était le groupe SM, en ingénierie.

17 Dans le domaine de la construction, bien il
18 y avait des représentants de la compagnie Mivela
19 Construction.

20 Q. **[120]** Donc, monsieur Trottoir que vous avez parlé,
21 monsieur Milioto?

22 R. Monsieur Milioto, oui. Infrabec. Compagnie de
23 déneigement en tête, j'ai Michon Transport. Les
24 autres compagnies, écoutez, c'était des événements
25 des fois où il faut comprendre que quand on parle,

1 un exemple, au Buffet Le Rizz à Saint-Léonard sur
2 le boulevard Jarry et qu'on a de cinq cents (500) à
3 mille (1000) personnes qui sont réparties dans deux
4 à trois salles, ce n'est pas évident pour moi de
5 faire le tour de tous ces gens-là.

6 Q. **[121]** Vous avez parlé d'un, j'irai plus en détail
7 sur, avec le nom de certaines personnes un petit
8 peu plus tard dans mon interrogatoire, mais...

9 R. Excusez, il y avait aussi Louisbourg Construction.

10 Q. **[122]** Louisbourg Construction?

11 R. Excusez-moi.

12 Q. **[123]** Et j'y reviendrai. Vous avez parlé d'au-
13 dessus d'une quarantaine d'activités de
14 financement, en termes d'élus qui généralement vont
15 être à peu près de toutes les occasions?

16 R. Il faut faire la distinction entre deux types
17 d'événements, il y a l'événement dit du Parti qui
18 est un événement qu'on peut appeler, je ne veux pas
19 dire le mot national, mais c'est pour mieux
20 expliqué. C'est que, là, c'est sous la présidence
21 du maire de Montréal ou sous la présidence du
22 président du Comité exécutif. Ça c'est une partie
23 des événements qui s'organisent. Et lorsqu'on fait
24 référence à des événements de financement
25 d'arrondissement, mais bien entendu, je n'ai pas vu

1 un élu qui ne voulait pas avoir le maire de
2 Montréal ou le président du comité exécutif présent
3 à leur cocktail de financement. C'est un moyen
4 certain de dire qu'à cinq cents dollars (500 \$),
5 vous pourrez rencontrer le maire de Montréal.

6 Q. **[124]** O.K. Et vous faites cette distinction-là,
7 j'imagine, en termes d'arrondissement, c'était
8 beaucoup plus fréquent à avoir des activités de
9 financement des arrondissements mêmes que du
10 « national » là, entre guillemets, pour reprendre
11 votre expression.

12 R. Oui.

13 Q. **[125]** Et ça, vous, en termes...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[126]** Excusez-moi, mais est-ce que vous pouvez
16 faire la distinction justement entre ces deux...

17 Me DENIS GALLANT :

18 Oui, allez-y.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[127]** ... ces deux genres d'activité.

21 R. Bien, écoutez, moi, je vous ferais la distinction
22 suivante. Un événement national, c'est un cocktail
23 de financement qui a toujours lieu au même endroit,
24 soit dit en passant là, je veux être... ça va être
25 plus simple encore à comprendre. Ça se fait

1 toujours au Buffet Le Rizz.

2 Me DENIS GALLANT :

3 Q. **[128]** C'est où ça?

4 R. À Saint-Léonard, sur le boulevard Jarry. Donc, à
5 chaque fois qu'il y a des événements dits
6 nationaux, c'est toujours au Buffet Le Rizz. Le
7 minimum... quand vous me demandez de spécifier, je
8 vous disais que le minimum du billet, c'est cinq
9 cents dollars (500 \$). On a déjà eu un cocktail à
10 mille dollars (1 000 \$) le couvert, où il y avait
11 eu pas loin de quatre cents (400) personnes qui
12 s'étaient présentées. Et les cocktails de
13 financement d'arrondissement, ce sont des cocktails
14 où la plupart du temps il va y avoir certains
15 cocktails à cinq cents dollars (500 \$), mais la
16 grande partie va se faire entre cent et deux cent
17 cinquante dollars (100 \$-250 \$) du couvert.

18 Q. **[129]** Par exemple, monsieur Milioto, est-ce que
19 vous l'avez déjà vu dans d'autres activités et est-
20 ce que c'étaient des activités de financement
21 d'arrondissement ou au Rizz à Saint-Léonard?

22 R. Bien, moi, monsieur Milioto, j'ai surtout un
23 souvenir de lui dans un cocktail d'arrondissement,
24 à l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-
25 Maisonneuve.

1 Q. **[130]** Vous souvenez-vous de la date? Vous souvenez-
2 vous de l'endroit?

3 R. C'était à l'automne deux mille quatre (2004), j'ai
4 trouvé la salle, c'était le lieu où j'avais eu mon
5 bal au secondaire, donc je me rappelais, c'est une
6 belle salle, je l'ai référée. C'est au Buffet
7 Antique sur la rue Sherbrooke, donc...

8 Q. **[131]** C'est où ça exactement là?

9 R. C'est entre Langelier et Cadillac sur la rue
10 Sherbrooke.

11 Q. **[132]** Donc, dans l'est de la ville.

12 R. Dans l'est de Montréal, dans l'arrondissement de
13 Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

14 Q. **[133]** O.K. Et en deux mille quatre (2004) qui est
15 le maire de l'arrondissement?

16 R. Monsieur Yvon Leduc.

17 Q. **[134]** Et est-ce que monsieur Yvon Leduc est un
18 membre d'Union Montréal?

19 R. Oui.

20 Q. **[135]** À ce moment-là?

21 R. Oui.

22 Q. **[136]** Parfait. Juste peut-être, quand je vous pose
23 des questions, peut-être, nous, on ne se souvient
24 peut-être pas de tout là, alors juste d'être un
25 petit peu plus précis. Monsieur Leduc est un maire

1 d'arrondissement d'Union Montréal. Est-ce que c'est
2 organisé en son honneur ou à son initiative?

3 R. Bien, c'est sûr que, lui, il voulait organiser une
4 activité de financement. Alors, pour tenir cette
5 dite activité-là, il devait avoir la permission ou
6 l'autorisation de monsieur Trépanier, ce qu'il a
7 eue. Alors, moi, du moment que j'ai eu le O.K. de
8 monsieur Trépanier, moi, j'ai travaillé avec
9 monsieur Leduc pour trouver la salle, ce qu'on a
10 fait. Le couvert était à cinq cents dollars (500 \$)
11 du couvert pour ce cocktail de financement-là.
12 C'était au profit de l'arrondissement de Mercier-
13 Hochelaga-Maisonneuve.

14 Q. **[137]** Ça fait que techniquement quand je vous ai
15 posé la question, vous avez tenu à préciser, il
16 arrivait que vous en organisiez des activités de
17 financement, Monsieur Dumont.

18 R. Non, pour moi, quand je dis que j'organisais,
19 c'est-à-dire que j'organisais la soirée,
20 j'organisais la salle, vraiment technique là, mais
21 j'ai rencontré les gens du Buffet pour m'assurer
22 d'avoir une belle présentation, le type de
23 nourriture, l'endroit qu'on mettrait la table
24 d'inscription.

25 Q. **[138]** Qui fixe les prix?

1 R. C'est monsieur Trépanier en collaboration avec les
2 élus de l'arrondissement.

3 Q. **[139]** Et comment ça fonctionne pour qu'on comprenne
4 bien là? On organise... on organise une activité de
5 financement, dans ce cas-ci, pour monsieur Leduc de
6 l'arrondissement Mercier.

7 R. Hochelaga-Maisonneuve.

8 Q. **[140]** Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, merci. Et est-
9 ce qu'on fait de la publicité? Est-ce qu'on a des
10 listes? Est-ce qu'on sollicite? Est-ce qu'on
11 appelle? Expliquez-nous ça là.

12 R. Bon. O.K.

13 Q. **[141]** Comment ça fonctionne?

14 R. Donc, pour ce qui est des activités de financement
15 en arrondissement où là j'ai un rôle un peu plus
16 élaboré à jouer que lorsqu'il y a des cocktails
17 dits au national, on remet au Parti une série de
18 billets. Alors, on imprime des billets qui sont
19 numérotés, qui sont détachables, à moi. Alors, moi,
20 de mon côté, je les prends à la permanence. Je les
21 amène aux élus ou aux candidats de l'arrondissement
22 de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Par la suite,
23 c'est aux élus de faire un suivi, c'est-à-dire de
24 faire la vente, de faire de la sollicitation. Je
25 sais qu'à l'occasion il pouvait y avoir des

1 échanges entre les élus et la permanence pour
2 s'assurer qu'on ne dédouble pas certaines
3 approches, parce que, comme je vous l'ai dit, il y
4 avait plusieurs activités. On veut juste s'assurer
5 qu'on n'appelle pas deux fois la même personne pour
6 deux journées consécutives.

7 Q. **[142]** Je vous interromps. On prend cette activité-
8 là, j'imagine, si on émet des billets, on fixe le
9 prix, à combien c'était fixé cette activité-là?

10 R. C'était à cinq cents dollars (500 \$).

11 Q. **[143]** À cinq cents dollars (500 \$). Et j'imagine
12 qu'on se fixe un objectif.

13 R. Bien sûr.

14 Q. **[144]** O.K. Vous souvenez-vous c'était quel objectif
15 qui était fixé?

16 R. Pour cette soirée-là, c'était de cent mille dollars
17 (100 000 \$).

18 Q. **[145]** De cent mille dollars (100 000 \$). Parfait.
19 Donc, arrive, il y a l'impression des billets, puis
20 on a à peu près là pour cent mille dollars
21 (100 000 \$) de billets qui vont sortir en
22 circulation. C'est exact ça?

23 R. Oui et non. Je me permets de vous l'expliquer.

24 Q. **[146]** Oui, oui, tout à fait.

25 R. C'est qu'il y a une certaine série de billets qui

1 est imprimée, il y a une certaine partie des
2 billets que les élus distribuent, mais il y a
3 beaucoup de billets, je vous dirais la moitié, qui
4 ne sont jamais distribués. Et j'ai...

5 Q. **[147]** Pourquoi? Parce qu'ils ne sont pas vendus?

6 R. Oui, ils sont vendus, sauf que les gens n'ont pas
7 besoin de billet.

8 Q. **[148]** O.K.

9 R. Les donations se faisaient autrement.

10 Q. **[149]** Et ça veut dire quoi ça que les donations se
11 faisaient autrement?

12 R. Bien, je vais vous donner un exemple bien précis.
13 On parle de la soirée au Buffet Antique. Moi, je me
14 tiens près de la table d'inscription parce que là
15 on a vraiment des listes. Alors, il y a des gens
16 qui nous ont confirmé auprès des élus qu'ils
17 allaient assister à ce cocktail de financement-là.
18 Et à un moment donné, monsieur Trépanier était dans
19 la salle, moi, j'étais toujours près de la table
20 d'inscription, et monsieur Milioto est venu me
21 parler. Il est venu me parler en me disant :
22 « Viens, Martin, on va aller pisser ».

23 Q. **[150]** Là monsieur Milioto qui vous fait cette
24 invitation-là...

25 R. Que j'ai refusée.

1 Q. **[151]** ... vous l'avez déjà vu une fois là.

2 R. Oui, oui, oui. Je l'ai vu à d'autres événements,
3 là, mais là je vous avoue que c'était... c'était
4 une drôle d'approche de me dire ça. Alors, dans un
5 premier temps, j'ai refusé d'aller avec lui à la
6 toilette puis il dit : « Non, tu ne comprends pas,
7 tu vas venir uriner avec moi - ou - tu vas venir
8 pisser avec moi. » Il m'a pris par le bras et là je
9 l'ai suivi aux toilettes. Et, en arrivant aux
10 toilettes, il m'a dit : « Place-toi devant ton
11 urinoir, je vais me placer devant le mien », et là
12 j'attendais et c'est à ce moment-là qu'il m'a remis
13 une enveloppe, il dit : « Ça c'est dix mille
14 dollars (10 000 \$). » Alors, j'ai pris l'enveloppe,
15 je suis sorti de la salle de bain et je suis tout
16 de suite voir monsieur Trépanier en lui disant :
17 « Ça c'est ce que monsieur Milioto veut te donner,
18 je n'ai pas à faire ce genre de transaction-là
19 ici. » Et il y a deux autres personnes, au courant
20 de la soirée, qui m'ont demandé d'aller à la salle
21 de bain avec eux.

22 Q. **[152]** Oui, et est-ce que vous avez accepté
23 gentiment leur offre?

24 R. J'ai dit qu'ils pouvaient y aller avec monsieur
25 Trépanier.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [153] Qui sont ces personnes-là?

3 R. Je ne me souviens pas.

4 Me DENIS GALLANT :

5 Q. [154] Vous ne vous souvenez peut-être pas des noms
6 mais est-ce qu'on parle d'entrepreneurs...

7 R. D'entrepreneurs de la construction, oui, mais,
8 écoutez, je voudrais bien communiquer avec vous
9 cette information-là, là, comprenez-le bien, je ne
10 suis pas ici pour cacher quoi que ce soit, là. Je
11 veux vous dire ma version des faits, alors quand je
12 vous dis que je ne le sais pas, je ne le sais pas,
13 là.

14 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

15 Q. [155] Donc, vous avez reçu une enveloppe de dix
16 mille dollars (10 000 \$). Cette enveloppe-là, est-
17 ce que vous l'avez ouverte, vous avez compté
18 l'argent...

19 R. Non. Moi, du moment que monsieur Milioto m'a remis
20 cette enveloppe-là, qui était scellée, soit dit en
21 passant, qu'il n'y avait pas de nom sur
22 l'enveloppe, il me dit : « Il y a dix mille dollars
23 (10 000 \$) », j'ai pris l'enveloppe, je l'ai mise
24 dans mon veston, je suis sorti de la salle de bain,
25 je suis allé voir monsieur Trépanier, je lui ai

1 expliqué ce qui s'était passé.

2 Q. **[156]** Et c'était de l'argent, là, vous sentiez que
3 c'était de l'argent...

4 R. C'est une bonne enveloppe.

5 Q. **[157]** ... qui était dans l'enveloppe.

6 Me DENIS GALLANT :

7 Q. **[158]** Quelle épaisseur?

8 R. Comme ça.

9 Q. **[159]** Ça c'est, à peu près, là, juste pour...
10 combien de centimètres?

11 R. Trois, quatre.

12 Q. **[160]** Et il vous dit qu'il y a dix mille dollars
13 (10 000 \$) là-dedans?

14 R. Oui. Tout de go.

15 Q. **[161]** Tout de go. Monsieur Milioto, vous l'avez
16 déjà vu une fois, j'imagine que, la première fois,
17 quand vous le rencontrez au printemps de deux mille
18 quatre (2004), est-ce qu'il... il vous a été
19 présenté, c'est ce que je comprends, c'est une
20 personne que vous connaissiez à ce moment-là?

21 R. Bien, on me l'a présenté; un, il s'est présenté à
22 moi le matin du petit-déjeuner au Club St-Denis.

23 Q. **[162]** O.K.

24 R. Par la suite, j'ai eu l'occasion de le saluer à
25 d'autres événements bénéfice d'Union Montréal, tant

1 à ceux d'arrondissements qu'à ceux organisés par le
2 Parti, ce qu'on appelait tout à l'heure les
3 cocktails dit nationaux.

4 Q. **[163]** Je ne veux pas que vous vous mettiez dans la
5 tête de monsieur Milioto, là, les gens répondront
6 aux questions. Mais vous, là, pour qu'il se sente à
7 l'aise de vous donner... de vous dire qu'il y a dix
8 mille dollars (10 000 \$) dans l'enveloppe, c'est
9 une personne, j'imagine, qui savait qui vous étiez
10 puis quel était votre rôle?

11 R. Oui.

12 Q. **[164]** Donc, il savait que vous travailliez pour
13 monsieur Trépanier?

14 R. Bien, moi, je comprends que je n'ai pas été son
15 premier choix pour aller à la salle de bain, je
16 crois qu'il cherchait véritablement monsieur
17 Trépanier où il était, il ne l'a pas vu et c'est à
18 ce moment-là qu'il m'a accroché, là.

19 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

20 Q. **[165]** C'est à quel endroit et à quelle date
21 cette...

22 R. Alors, c'était en novembre deux mille quatre
23 (2004), au Buffet Antique, dans l'arrondissement de
24 Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

25 Q. **[166]** Merci.

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[167]** Vous dites qu'il y a deux autres
3 entrepreneurs; vous les qualifiez d'entrepreneurs?
4 Est-ce que vous savez si ces gens-là... parce que
5 vous savez que monsieur Milioto était propriétaire
6 de la compagnie Mivela. Est-ce que, de votre
7 souvenir, je sais que vous ne pouvez pas... au
8 meilleur de votre connaissance, mais les
9 compagnies, les noms de compagnies, même pas? Ça,
10 vous n'êtes pas capable de nous dire ça?

11 R. Si vous me le demandez, je vous dirais qu'il y
12 avait une de ces deux personnes-là qui travaillait
13 pour l'industrie du déneigement. Mais là, tu sais,
14 est-ce que c'était Michon Transport, est-ce que
15 c'était... l'autre compagnie que vous m'avez dite
16 tout à l'heure, L'Écuyer et Fils? Je crois qu'ils
17 sont dans le... mais, tu sais, c'est là que c'est
18 un petit peu flou, alors je vous ai dit, moi, la
19 personne où on m'a dit clairement, bien, je le
20 connaissais, c'était monsieur Milioto.

21 Q. **[168]** Oui.

22 R. Alors, les deux autres personnes, moi, quand on m'a
23 demandé le même genre de processus, j'ai tout
24 simplement dit : « Monsieur Trépanier est au fond
25 de la salle là-bas, vous pourrez aller le voir

1 directement. »

2 Q. [169] O.K.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. [170] Voulez-vous répéter, donc, à votre souvenir,
5 ce serait une des deux personnes qui travaillaient
6 dans le déneigement et c'était? Vous avez nommé
7 des...

8 R. Bien, c'est tout ce que je vous disais, là, j'ai
9 dit, tout à l'heure, Michon Transport. Mais sous
10 toute réserve, Madame...

11 Q. [171] Et l'autre, qui était l'autre?

12 R. Je ne me souviens pas.

13 Q. [172] Oui, vous avez dit...

14 Me DENIS GALLANT :

15 L'Écuyer et Fils. L'Écuyer.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Oui.

18 R. Oui, mais je pense qu'ils sont dans le domaine du
19 béton, eux. C'est pour ça que là j'ai... ça a créé
20 un doute, alors...

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. [173] On efface.

23 R. Je préfère... Je me souviens surtout de ma
24 rencontre avec monsieur Milioto, ce soir-là, oui.

25 Q. [174] O.K. Quand il vous dit : « Bien, là tu ne

1 comprends pas, viens pisser - ou - uriner », tout
2 dépendant du terme, là, sur quel ton il vous dit
3 ça?

4 R. Ah! très cordial. C'était très... avec un sourire :
5 « Viens avec moi. Viens pisser avec moi », puis,
6 moi, j'ai pas mal été surpris. Je ne vous cacherai
7 pas que, moi, dans ma « job », je ne pensais pas
8 que ça faisait partie de mes fonctions, là.

9 Q. [175] Mais, à ce moment-là, on est à l'automne deux
10 mille quatre (2004), ce n'est pas une surprise pour
11 vous, là, qu'il y a des enveloppes d'argent cash
12 qui se promènent un peu partout, là?

13 R. Mais là c'est ma première enveloppe qu'on me remet
14 dans le cadre d'une activité de financement.

15 Q. [176] Qu'on vous remet à vous.

16 R. Oui, oui. Mais j'en ai déjà vu...

17 Q. [177] Mais est-ce que vous avez été témoin qu'il y
18 avait de l'argent cash...

19 R. ... bien entendu, bien oui.

20 Q. [178] Monsieur Trépanier, est-ce que vous êtes au
21 courant s'il est allé, lui, avec les deux autres
22 entrepreneurs?

23 R. Je ne peux pas vous confirmer ses allées et venues
24 entre la salle et la salle de bain, mais j'ose
25 croire que si les deux personnes à qui j'ai

1 répondu : « Allez parler à monsieur Trépanier »,
2 ils sont peut-être allés à la salle de bain
3 ensemble.

4 Q. [179] O.K. Je vais être plus précis que ça.
5 Monsieur Trépanier, est-ce qu'il a jasé avec vous,
6 est-ce que vous avez, excusez-moi l'anglicisme,
7 « débriefé » après la rencontre en disant :
8 « Regarde, j'ai reçu des enveloppes de telle
9 personne, telle personne, telle personne »?

10 R. Non, mais je me suis rendu compte qu'il y avait
11 quelque chose qui ne marchait pas. À la fin de la
12 soirée... au tout début, je ne me rappelle pas à
13 quel moment le maire de Montréal a fait son
14 discours de remerciements. Le maire Tremblay a
15 demandé aux gens, aux organisateurs, aux bénévoles
16 qui étaient à la table d'inscription, qui n'étaient
17 pas des gens de la permanence, de venir se joindre
18 à lui sur le podium pour prendre une photo de
19 groupe. C'est à ce moment-là que, moi, j'étais à
20 côté de monsieur Trépanier, qui m'a dit : « Martin,
21 j'ai de la misère à fermer mon " jacket ". » J'ai
22 dit : « Bien, écoute, j'ai dit, pourquoi? Il dit,
23 bien, c'est parce que j'ai trop d'enveloppes dans
24 mes vestons, dans mon veston. » Et là j'ai compris
25 que là il avait eu plusieurs fois durant la soirée

1 des transactions comme telles. Moi je vous l'ai
2 dit, j'en ai eu une, mais là c'était vraiment assez
3 direct que la personne qui me dit, « je ne suis pas
4 en mesure de fermer mon veston parce que j'ai trop
5 d'enveloppes dans mon veston ».

6 Q. [180] Excusez ma naïveté, là, mais je sais que
7 c'est permis de donner des dons en argent, pas un
8 montant de dix mille dollars (10 000 \$), mais il
9 n'y a pas une boîte pour ça, il n'y a pas un
10 chapeau, quelque chose, qui permet de récolter les
11 dons en argent? Est-ce qu'il y avait ça ce soir-là?

12 R. Non, il n'y avait pas de chapeau. Par contre, je
13 tiens à vous préciser que lorsque je suis arrivé à
14 la permanence d'Union Montréal, il y avait un
15 chapeau. C'était un chapeau en bois d'une hauteur,
16 je vous dirais, au moins d'un bon trois pieds à
17 quatre pieds, qui était noir, qui était fait en
18 bois, qui avait un bon diamètre au niveau du
19 dessus. Tu sais, comme un chapeau, mais haut-de-
20 forme d'époque, mais renversé et le chapeau avait
21 une fente et il y avait un petit endroit où on
22 pouvait mettre un cadenas. Donc ça, moi, quand je
23 suis arrivé, ce chapeau-là il y avait une lampe
24 dessus à la permanence d'Union Montréal. Et oui,
25 c'est vrai, dans les activités de financement on a

1 le droit de recevoir, en vertu de la Loi
2 électorale, jusqu'à vingt pour cent (20 %) en dons
3 anonymes. L'expression qui était utilisée dans la
4 Loi électorale et ce qu'on m'a expliqué c'était
5 qu'il fallait passer le chapeau pour recevoir
6 cesdits dons anonymes là.

7 Q. [181] O.K. Et outre d'avoir le bénéfice d'obtenir
8 une lampe, le chapeau à Union Montréal, est-ce
9 qu'il servait à autre chose, à recevoir des dons
10 anonymes?

11 R. Bien, écoutez, moi quand j'ai eu une activité de
12 financement dans le Plateau Mont-Royal en septembre
13 deux mille quatre (2004). Donc, là on retourne un
14 peu en arrière, là c'est vraiment un événement que,
15 avec les élus du Plateau Mont-Royal, on organise
16 dans un restaurant. Moi je me suis dit, bien, comme
17 c'est une activité de financement, je vais amener
18 le chapeau.

19 Alors, j'ai amené le chapeau, ça n'a pas
20 été évident à rentrer dans la voiture, parce qu'à
21 cause du diamètre au-dessus, j'ai dû forcer un peu,
22 mais j'ai rentré le chapeau dans ma voiture et je
23 l'ai amené au restaurant. Il était quand même assez
24 pesant parce que c'était en bois. Alors, je l'ai
25 déposé à côté de la table d'inscription. Et je me

1 rappellerai tout le temps monsieur Trépanier est
2 venu me voir, il dit : « Martin, qu'est-ce que tu
3 fais là? J'ai dit, bien, j'ai amené le chapeau,
4 j'ai amené l'objet qui est supposé nous aider à
5 recevoir les dons auxquels on a droit, c'est-à-dire
6 des dons anonymes. » Puis il est parti à rire. Puis
7 ça a continué à cet événement-là au Plateau Mont-
8 Royal.

9 À la fin de la soirée il m'a pris par le
10 bras puis il m'a dit : « Viens, on va aller voir le
11 résultat du chapeau. » Alors, je suis allé avec
12 lui, du fond de la salle jusqu'en avant de la table
13 d'inscription, et il a ouvert le chapeau et il y
14 avait une enveloppe à l'intérieur. Alors, il y a
15 vraiment, il a rentré son bras dans le chapeau, il
16 y avait une enveloppe à l'intérieur. L'enveloppe
17 était ouverte, c'est là que j'ai vu qu'il y avait
18 beaucoup d'argent, des billets de cent dollars
19 (100 \$), c'était juste brun. Puis il m'a dit :
20 « Ça, Martin, ça c'est le huit mille dollars
21 (8 000 \$), il dit, le chapeau c'est moi. Le chapeau
22 c'est moi qui l'ai mise, cette enveloppe-là,
23 c'était pour te montrer, c'était pour te démontrer
24 qu'on n'a pas besoin du chapeau pour recevoir des
25 dons anonymes, c'est moi qui les reçois. » Et

1 depuis ce temps-là je n'ai plus jamais ramené le
2 chapeau à d'autres événements bénéfiques.

3 Q. **[182]** Donc, ce premier événement-là était avant
4 celui du Buffet Antique. Le Buffet Antique, vous le
5 situez à quel mois à peu près?

6 R. Bien...

7 Q. **[183]** Vous souvenez-vous de la date?

8 R. Selon les dates que j'ai parce qu'on avait fait un
9 petit tableau Excel des activités pour l'année deux
10 mille quatre (2004), c'était le dix-neuf (19)
11 novembre deux mille quatre (2004).

12 Q. **[184]** Buffet Antique, puis celui de l'activité du
13 Plateau Mont-Royal il était quand?

14 R. C'était le vingt et un (21) septembre deux mille
15 quatre (2004).

16 Q. **[185]** O.K. On va essayer d'y aller de façon
17 chronologique. Est-ce qu'il y en a eu d'autres,
18 avant que je ferme complètement l'activité du mois
19 de novembre au Buffet Antique, à votre souvenir?

20 R. Bien, il y en a eu plusieurs autres.

21 Q. **[186]** O.K. Mais qui méritent, là, qui méritent une
22 anecdote ou des explications, à votre souvenir?

23 R. Bien, une chose qui est sûre, je me suis tenu loin
24 des toilettes après l'événement Buffet Antique.

25 J'ai... moi je voulais vraiment...

1 Q. **[187]** Non, mais j'en suis avant le Buffet Antique
2 parce que la question que je vous ai posée tantôt
3 c'est que c'était la première fois qu'un
4 entrepreneur ou quelqu'un vous donnait une
5 enveloppe d'argent?

6 R. Oui.

7 Q. **[188]** Mais ce que je comprends de votre explication
8 d'activités du Plateau Mont-Royal c'est que
9 l'argent cash, ça se passe et il y en a beaucoup?

10 R. Oui.

11 Q. **[189]** O.K.

12 R. Oui, puis donc si vous me demandez par ordre
13 chronologique, bien, il y a eu certainement le
14 cocktail de financement dans l'arrondissement
15 d'Anjou pour les défusions.

16 Q. **[190]** Oui?

17 R. Qui était durant le printemps deux mille quatre
18 (2004). On s'entend que durant la saison estivale
19 il n'y a pas tellement de cocktails de financement
20 qui s'organisent, c'est le temps des vacances.
21 C'est les vacances de la construction. Et puis
22 c'est notre temps aussi à nous, organisateurs, de
23 prendre nos vacances. Les élus sont en vacances,
24 donc nous c'est notre moment privilégié. Mais il y
25 a eu plusieurs événements bénéfiques, là.

1 J'ai souvenir que je suis allé à quelques-
2 uns de ces événements-là. Entre autres, même si
3 j'étais responsable de l'organisation pour l'est
4 ainsi que le centre, c'est arrivé à l'occasion
5 qu'on m'ait demandé de venir donner un coup de
6 pouce pour le cocktail à l'arrondissement de
7 LaSalle, par exemple. Mais ça, pour moi, c'était un
8 échange de bons procédés entre moi puis mon
9 collègue à l'organisation, on s'épaulait.

10 Q. **[191]** Qui avait, lui, l'ouest de la Ville?

11 R. Qui avait l'ouest de l'Île puis certains
12 arrondissements du centre aussi, oui.

13 Q. **[192]** O.K. Ceci étant dit, là vous comprenez à un
14 moment donné, avec l'activité du Plateau Mont-
15 Royal, que l'argent cash c'est monsieur Trépanier
16 qui va s'en occuper. Qui va s'occuper des remises
17 en chèques lors de ces activités-là, est-ce que
18 c'est également monsieur Trépanier?

19 R. Non, à l'occasion des activités de financement,
20 comme je vous ai dit, il y avait une table
21 d'inscription avec des noms, des billets, alors il
22 y a des gens qui se sont présentés à la table
23 d'inscription avec des billets, et avec les
24 billets, ils remettaient des chèques. Donc, les
25 chèques c'était les gens qui étaient normalement à

1 la table d'inscription. À la table d'inscription,
2 il y avait soit des bénévoles de l'arrondissement,
3 soit il pouvait y avoir aussi à l'occasion monsieur
4 Lewis qui travaillait à la permanence.

5 Q. **[193]** O.K. Et généralement, ces chèques-là, est-ce
6 qu'ils étaient faits à l'ordre d'Union Montréal?

7 R. Toujours.

8 Q. **[194]** Toujours.

9 R. On devait... on devait s'assurer que l'appellation
10 était la bonne, sinon, nous, on ne pouvait pas
11 encaisser le chèque. Alors, c'était là l'importance
12 de vérifier qu'on appelait sur le chèque
13 l'acronyme, c'était UCIM. Alors, on ne marquait pas
14 l'Union des citoyens et des citoyennes de l'Île de
15 Montréal. On demandait aux gens « inscrivez tout
16 simplement UCIM ».

17 Q. **[195]** O.K.

18 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

19 Q. **[196]** Si vous permettez, j'aimerais revenir un
20 petit peu en arrière. Vous avez dit tout à l'heure
21 que la soirée où vous avez reçu dix mille dollars
22 (10 000 \$) dans les toilettes, là, c'est en
23 novembre deux mille quatre (2004), c'est ça?

24 R. Oui.

25 Q. **[197]** Donc, ça, c'est arrivé après l'histoire du

1 coffre-fort qui était trop petit ou c'est arrivé
2 avant?

3 R. L'histoire du coffre-fort que je vous ai racontée
4 hier, c'est arrivé juste après l'événement du
5 cocktail de financement sur le Plateau Mont-Royal,
6 après le vingt et un (21) septembre deux mille
7 quatre (2004).

8 Q. **[198]** O.K. Donc, le coffre-fort, c'est arrivé
9 avant. Vous nous avez dit hier que vous avez été
10 impressionné de cette histoire-là, le fait de voir
11 autant d'argent dans le coffre-fort. Dans
12 l'activité de novembre deux mille quatre (2004),
13 comment vous vous sentiez? Je veux dire, moi, je
14 dirais « étonné » parce que, bon, vous envoyez les
15 deux autres donateurs directement à monsieur
16 Trépanier. Est-ce que vous êtes étonné de recevoir
17 un dix mille dollars (10 000 \$) comme ça d'argent,
18 là?

19 R. Bien sûr. Certainement.

20 Q. **[199]** Et après ça, quand monsieur Bernard Trépanier
21 vous dit qu'il y a trop d'enveloppes dans son
22 veston, comment vous vous sentez encore? Est-ce que
23 ça peut aller jusqu'à troublé, un peu, de voir que
24 c'est de cette façon-là qu'on ramasse de l'argent
25 dans ces activités-là?

1 R. Mal à l'aise.

2 Q. **[200]** Oui.

3 R. J'ai été mal à l'aise, dans un premier temps. Bien
4 entendu, qu'est-ce qu'on peut répondre à ce genre
5 d'affirmation-là? Moi, je n'en ai pas trouvé de
6 réponse parfaite à ce genre de commentaire-là. Moi,
7 ça... bien oui, ça m'a estomaqué, là. Là je
8 commençais vraiment à réaliser qu'au-delà de toutes
9 les activités qu'on aimait et qu'on voulait
10 organiser, qu'il y avait des gens qui ne prenaient
11 même pas le temps de remettre des billets ou
12 d'échanger des billets pour des chèques. Là c'était
13 directement à moi, puis c'était directement à des
14 collègues du Parti qu'on remettait des enveloppes
15 d'argent.

16 Q. **[201]** Donc, « estomaqué », ça pourrait dire
17 « troublé », au sens que là vous commencez à vous
18 questionner un peu, là, par rapport à ce...

19 R. Bien, disons que oui.

20 Q. **[202]** ... à ce genre de pratique?

21 R. Oui, oui. Je me suis vraiment questionné, puis si
22 je peux me permettre, un autre événement qui va
23 vous montrer comment j'étais un petit peu
24 estomaqué. Donc, pour l'événement du dix-sept (17)
25 novembre dans l'arrondissement de Mercier-

1 Hochelaga-Maisonneuve, nous, on a... Puis vous
2 savez, ça va assez rapidement pour comptabiliser
3 tous les chèques. L'objectif de la soirée, c'était
4 de cent mille dollars (100 000 \$). Donc, moi, on a
5 fait un petit calcul rapide à la fin de la soirée,
6 on en avait pour environ cinquante mille
7 (50 000 \$).

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. **[203]** O.K.

10 R. En chèques. Deux jours plus tard, après l'événement
11 du dix-sept (17) novembre, dans les quarante-huit
12 (48) heures suivantes, parce que là c'était très
13 frais à mon esprit avec le cocktail puis avec la
14 rencontre que j'ai eue avec monsieur Milioto, un
15 matin que j'étais sur la route, j'ai reçu un appel
16 de monsieur Trépanier sur mon téléphone cellulaire.
17 Et ce matin-là, il semblait enrhumé au téléphone,
18 puis il m'a dit : « Martin, il faut que tu me
19 rendes service, il faut que tu ailles chercher
20 cinquante mille (50 000) documents à Laval ». Donc
21 là, quand j'ai... et je vais ajouter « c'est pour
22 le cocktail de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ». Au
23 téléphone, j'ai dit : « Excuse-moi, je ne comprends
24 pas, là, je ne comprends pas « cinquante mille
25 (50 000) documents » ». Il dit : « Martin,

1 cinquante mille dollars (50 000 \$). » Là c'était
2 clair. J'ai dit : « Écoute, t'es sûr que tu ne peux
3 pas y aller, là? Il dit, non, je ne file pas, là.
4 - O.K. Qu'est-ce que je fais? » C'est à ce moment-
5 là qu'il m'a dit : « Tu vas te présenter à Laval.
6 Tu connais le restaurant Onyx? ». J'ai dit : « Oui,
7 oui, je connais, j'y suis déjà allé une fois ou
8 deux à l'époque. - Alors, tu vas te présenter là,
9 au restaurant Onyx. Tu vas demander à rencontrer le
10 propriétaire du restaurant qui s'appelle Tony. » Là
11 je lui dis : « Regarde, Bernard, j'aimerais ça que
12 tu m'aides un peu, là. Je ne suis pas sûr que
13 "mèque" j'arrive à la table ou à la table
14 d'inscription que je dise « Tony », est-ce que je
15 pourrais avoir le nom complet? Il dit, bien sûr, le
16 nom du restaurateur, c'est monsieur Tony Accurso. »
17 Donc, j'ai dit : « Regarde, Bernard, je vais y
18 penser, mais je te rappelle au courant de la
19 journée, puis si tu n'as pas de nouvelles, tu
20 comprendras que j'y serai allé. »

21 Alors, moi, j'ai... ça, j'ai reçu cet
22 appel-là il était très tôt le matin. Je commençais
23 à aller faire mes rencontres avec certains élus. Et
24 je me suis présenté... mais plutôt, j'ai commencé à
25 conduire dans ma voiture. J'ai pris l'Autoroute

1 Décarie. Je vais vous dire que ce matin-là je ne
2 conduisais pas tellement vite, ça ne me tentait
3 vraiment pas d'y aller. Ça ne me tentait vraiment
4 pas. À un moment donné, juste avant d'arriver à
5 Laval, monsieur Trépanier m'a rappelé pour me
6 dire : « Martin, c'est beau, c'est fait, j'y suis
7 allé finalement ». Ça, ça m'a soulagé.

8 Q. **[204]** Mais ça, là, l'activité a eu lieu le dix-sept
9 (17) novembre, là.

10 R. Oui.

11 Q. **[205]** Vous êtes quand, là? Le vingt (20), le vingt
12 et un (21), le dix-huit (18), le dix-neuf (19)?
13 Vous êtes quand, là, exactement?

14 R. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, dans les
15 quarante-huit (48) heures suivant l'événement, donc
16 on devait être soit le dix-neuf (19) ou le vingt
17 (20) novembre.

18 Q. **[206]** O.K. On est le vingt (20) novembre,
19 approximativement, deux mille quatre (2004) et vous
20 demandez, le restaurateur, c'est Tony Accurso. Est-
21 ce que, vous, ça vous sonne une cloche, là? C'est
22 qui Tony Accurso?

23 R. Bien, pour moi, à cette époque-là, Tony Accurso,
24 c'était un restaurateur.

25 Q. **[207]** En deux mille quatre (2004)?

1 R. En deux mille quatre (2004), c'était un
2 restaurateur, c'était le propriétaire du restaurant
3 Onyx.

4 Q. **[208]** L'avez-vous déjà vu dans des activités de
5 financement?

6 R. Oui.

7 Q. **[209]** Avant?

8 R. Avant, non.

9 Q. **[210]** Vous l'avez vu après?

10 R. Surtout après parce que, comme je vous l'ai
11 expliqué tantôt, entre le référendum à Anjou qui
12 était à la fin juin, la saison estivale, il n'y a
13 pas eu d'activité de financement.

14 Q. **[211]** O.K. Mais là, on est en deux mille douze
15 (2012), là, Tony Accurso, outre être un
16 restaurateur, vous savez c'est qui?

17 R. Bien, maintenant, oui.

18 Q. **[212]** Non, mais je ne parle pas juste maintenant,
19 là. Dans les autres activités de financement où
20 est-ce que vous avez vu monsieur Accurso, là, est-
21 ce qu'on vous le présentait comme un restaurateur
22 ou on vous le présentait comme un entrepreneur en
23 construction?

24 R. Moi, au début, on me l'a toujours présenté comme
25 étant un restaurateur, le propriétaire du

1 restaurant Onyx.

2 Q. **[213]** O.K.

3 R. Après ça, on m'a dit qu'il avait des parts dans des
4 compagnies dans le domaine de la construction, mais
5 pour moi, je n'avais pas plus d'interaction à faire
6 avec ce genre d'individu-là parce que leur contact
7 au niveau du financement, c'était toujours le
8 directeur du financement, ce n'était pas moi, là.
9 Moi, ce matin, on s'entend qu'on m'a demandé de
10 rendre ce service-là à un collègue qui ne semblait
11 pas aller assez bien pour aller chercher ce
12 montant-là.

13 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

14 Q. **[214]** Si je peux me permettre, pour revenir un peu.
15 Donc, en septembre deux mille quatre (2004), vous
16 avez l'histoire du coffre-fort et vous êtes
17 impressionné d'assister à ces faits-là. Ensuite
18 vous avez, en novembre deux mille quatre (2004), là
19 vous recevez votre enveloppe dans les toilettes.
20 Par la suite on vous demande d'aller chercher
21 cinquante mille (50 000) documents à Laval et là
22 vous êtes troublé et soulagé de ne pas y aller.
23 Vous avez un accès direct au maire; vous n'avez
24 jamais parlé au maire de ceci en deux mille quatre
25 (2004)? Vous avez quitté le Parti du maire en deux

1 mille sept (2007), vous aviez sa porte ouverte à
2 n'importe quel moment, pourquoi vous n'êtes pas
3 allé le rencontrer?

4 R. Oui, j'ai pensé aller lui parler. Moi, je m'étais
5 confié, à l'époque, avec le directeur général du
6 Parti, monsieur Ouellette, pour lui dire :
7 « Regarde, je trouve qu'il y a des choses qui...
8 qui ne me mettent pas à l'aise. Qu'est-ce qu'on
9 fait? Il dit, regarde, Martin, fais ton travail,
10 concentre-toi sur ton travail d'organisation,
11 laisse faire le côté du financement, tout est
12 correct. On a le droit d'amasser des fonds en
13 argent, en vertu de la loi on a le droit jusqu'à
14 vingt pour cent (20 %). Tout est correct, tout est
15 légal. »

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. **[215]** Mais, Bernard Trépanier, à ce moment-là, est-
18 ce qu'il a une ascendance sur vous, est-ce qu'il
19 est votre supérieur? Parce que vous dites que votre
20 supérieur c'est monsieur Ouellette, là, ce n'est
21 pas monsieur Trépanier. Est-ce que, monsieur
22 Trépanier, là, quand vous dites... vous avez dit
23 tantôt : « Il y a un collègue qui me demande ça
24 mais... », vous dites, « J'étais soulagé après »;
25 vous aviez la faculté de dire non, là. (Inaudible)

1 l'argent. Un peu comme quand vous lui avez dit, à
2 l'activité du dix-sept (17) novembre : « Regarde,
3 tes autres enveloppes, moi, plus question que je
4 ramasse ça, là. »

5 R. Oui. Je vous avouerai que ce matin-là, quand il m'a
6 appelé, j'aurais dû lui répondre non, tout de go.
7 J'ai vraiment... mon premier réflexe, c'est un
8 monsieur quand même assez âgé, qui est une bonne
9 personne, selon moi, et quand il m'a appelé pour me
10 dire : « Peux-tu me rendre service? », j'ai répondu
11 oui, avant même qu'il me demande le service en tant
12 que tel. Donc, une fois que j'ai répondu oui, puis
13 il me dit ça, j'ai dit : « Regarde, laisse-moi y
14 réfléchir, là, puis on va se reparler. » Puis c'est
15 à ce moment-là que j'ai pris la route en me disant,
16 qu'est-ce que je fais là? Qu'est-ce que je fais là?
17 Puis c'est là qu'il m'a appelé pour me dire :
18 « Bien, finalement, n'y va pas, n'y va plus, j'ai
19 été le chercher ce matin, là. »

20 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

21 Q. **[216]** On vous dit que tout est légal mais, vous,
22 vous avez refusé deux autres personnes qui
23 voulaient vous donner des enveloppes ce soir-là.
24 Vous deviez sentir un certain malaise. C'est peut-
25 être légal mais, moralement ou éthiquement, c'est

1 discutable parce que vous avez refusé de les
2 prendre, vous les envoyez à monsieur Trépanier.

3 R. Bien, oui, c'est discutable puis, oui, il y avait
4 un malaise et c'est pour ça que je... Moi, j'ai
5 toujours dit aux gens qui m'entourent : « Moi, je
6 veux travailler en politique parce que j'aime la
7 politique. » Pour moi, la politique, il y a une
8 partie de responsabilité qui touche le financement,
9 c'est non négociable, on n'a pas le choix de faire
10 du financement pour faire de la politique. Par
11 contre, là où je mets la différence, c'est que,
12 moi, je n'ai pas à me sentir mal à l'aise dans des
13 situations qui ne sont pas de mon domaine. Je ne
14 suis pas un « bag man », je ne suis pas un leveur
15 de fonds; je suis un organisateur électoral. Quand
16 cet appel-là ou quand ces demandes-là se font, je
17 vous l'ai démontré tout à l'heure, j'ai accepté d'y
18 aller une première fois, dans la salle de bain,
19 parce que je ne savais pas de quoi il était
20 question. Mais, par la suite, j'ai dit très
21 clairement que ça ne m'intéressait pas de recevoir
22 ces argents-là...

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. **[217]** Sauf qu'on ne parle plus d'éthique, là, on
25 parle de financement illégal. Vous saviez que, dix

1 mille dollars (10 000 \$), c'est illégal; que
2 cinquante mille dollars (50 000 \$) cash, c'est
3 illégal, là. On n'est plus à vingt pour cent (20 %)
4 du financement, là.

5 R. Oui, mais, écoutez, j'avais beau questionner, on
6 m'a toujours dit : « Martin, c'est légal, ça rentre
7 dans ce qu'on appelle le chapeau, ça rentre dans
8 les dons anonymes qu'on a droit. » Donc, à chaque
9 fois que...

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[218]** Et vous saviez que ce n'était pas vrai? Vous
12 ne pouviez pas... vous faisiez de l'aveuglement
13 volontaire?

14 R. Non, là j'ai commencé à comprendre, en effet.

15 Q. **[219]** Bon. Parce que vous êtes un homme
16 intelligent, là.

17 R. Oui.

18 Q. **[220]** Bon. Alors, à ce moment-là, ça ne vous
19 tentait pas d'aller en aviser le maire?

20 R. Mais, honnêtement, qui m'aurait cru, à cette
21 époque-là? Le maire, j'aurais été le voir, je lui
22 aurais fait état de ces choses-là, qu'est-ce qu'il
23 aurait fait? Un, je ne le sais pas parce que je ne
24 lui ai pas dit. Mais, pour moi, je ne voyais pas
25 comment Martin Dumont, un organisateur politique,

1 pourrait dire au maire de Montréal : « Ton Parti
2 est organisé tout croche » ou « Les dons anonymes
3 sont sensiblement plus importants que ce que vous
4 pouvez penser tous, à l'Hôtel de Ville. »

5 Q. **[221]** Mais il était présent, le maire, lorsqu'il y
6 avait des activités de financement. Il était
7 présent, le maire, lorsqu'il y avait un déjeuner
8 dans un endroit... au Club St-Denis, lequel
9 déjeuner était secret. Et il était présent dans
10 certaines activités de financement puis il était
11 présent lorsque vous avez reçu une enveloppe de dix
12 mille dollars (10 000 \$), lorsqu'on vous a demandé
13 de vous rendre dans une toilette.

14 R. Oui.

15 Q. **[222]** Donc, je vois difficilement comment le maire
16 ne vous aurait pas cru.

17 Me DENIS GALLANT :

18 Q. **[223]** Vous partez avec l'enveloppe de dix mille
19 (10 000) puis aller voir le maire, là, je pense que
20 vous avez une preuve irréfutable; c'est ça que la
21 présidente vous pose comme question.

22 R. Je vais vous dire honnêtement, je ne l'ai pas fait
23 ce soir-là, c'est... je ne vous cache pas
24 l'information, ce que je vous dis c'est qu'il y a
25 des éléments comme ça qui ont commencé à... à me

1 montrer que l'idée que je me faisais de la
2 politique, ça commençait à changer drôlement sur la
3 réalité, là.

4 Q. **[224]** La question à cent piastres, là, un peu ce
5 que madame la présidente vous posait, là. Monsieur
6 Tremblay, là, est-ce qu'il était au courant du
7 financement que monsieur Trépanier faisait? À votre
8 connaissance, là, pas des spéculations, à votre
9 connaissance?

10 R. Bien, moi, monsieur Tremblay, il a déjà eu des
11 rencontres à l'Hôtel de Ville avec monsieur
12 Trépanier puis avec monsieur Zampino. Et comme je
13 vous l'ai dit hier, si monsieur Zampino rencontrait
14 monsieur Trépanier...

15 Q. **[225]** Pas des si?

16 R. Non, non, il avait des rencontres au bureau du
17 maire, oui.

18 Q. **[226]** O.K. Est-ce que vous êtes au courant, parce
19 que ce que vous nous contez là, c'est que vous êtes
20 au courant du financement illégal, en pas grand-
21 temps, là, on vient de parler de plusieurs grosses
22 sommes d'argent, puis ça ça comprend également le
23 coffre-fort, est-ce que monsieur Tremblay allait à
24 la permanence du Parti? C'était votre bureau, là,
25 vous aviez votre table, là. Est-ce que vous l'avez

1 vu, là?

2 R. Bien, je vous l'ai dit hier, monsieur le maire
3 venait pour deux occasions à la permanence.

4 Q. **[227]** O.K. Est-ce qu'il allait dans le bureau de
5 monsieur Trépanier?

6 R. Non.

7 Q. **[228]** Est-ce que les portes étaient fermées, est-ce
8 que les stores étaient fermés?

9 R. Non.

10 Q. **[229]** Non. Et la question, je vous la repose parce
11 que vous ne m'avez pas répondu : Est-ce qu'à votre
12 connaissance personnelle, est-ce que Gérald
13 Tremblay était au courant que des sommes d'argent
14 étaient données soit par des entrepreneurs ou par
15 d'autres personnes, des gros montants comme ça, en
16 argent cash?

17 R. Oui.

18 Q. **[230]** Pouvez-vous nous donner un exemple de ça?

19 R. Il y a eu une élection partielle en décembre deux
20 mille quatre (2004) à l'arrondissement de Ville
21 Saint-Laurent. C'est une élection partielle qui a
22 eu lieu le vingt (20) décembre et j'ai été nommé
23 organisateur en chef pour cette élection partielle
24 là.

25 Q. **[231]** Est-ce qu'on parle quand les deux

1 conseillers, là...

2 R. Monsieur...

3 Q. **[232]** Grundman et...

4 R. Grundman et monsieur Dussault ont été reconnus
5 coupables...

6 Q. **[233]** Eh voilà!

7 R. ... d'avoir reçu des pots-de-vin. Ils ont dû
8 démissionner et c'est à ce moment-là qu'il y a eu
9 une élection partielle qui a été prévue pour le
10 dimanche, vingt (20) décembre deux mille quatre
11 (2004).

12 Q. **[234]** O.K.

13 R. On m'a demandé d'être l'organisateur en chef de
14 cette élection partielle là et ma première réponse
15 ça a été, bien là je ne comprends pas, ce n'est
16 même pas dans mes arrondissements.

17 Q. **[235]** Ville Saint-Laurent, c'est dans l'ouest?

18 R. C'est dans l'ouest. Donc moi je n'ai pas compris,
19 mais, bon, Christian Ouellette m'a dit : « Martin,
20 tu as fait une bonne job à Anjou avec le référendum
21 sur la défusion, on pense puis on veut gagner cette
22 élection partielle là. Alors, on veut t'avoir comme
23 candidat... comme organisateur, excusez-moi. On
24 veut t'avoir comme organisateur. » Alors... bien,
25 comme c'était mon boss qui me le demandait, bien,

1 j'ai accepté. Alors, j'ai été l'organisateur en
2 chef de cette élection-là.

3 Q. **[236]** Donc, pour remplacer les deux conseillers
4 d'arrondissement?

5 R. Exactement. Pendant cette élection partielle il y
6 avait beaucoup d'activités dans la permanence, dans
7 le comité électoral et environ deux semaines avant
8 l'élection, là je commençais vraiment à me dire,
9 là, j'ai eu mes premières idées du financement avec
10 le chapeau, après ça j'ai vu les montants d'argent
11 qu'ils m'ont remis au Buffet Antique.

12 Q. **[237]** Vous avez vu le coffre-fort?

13 R. Le coffre-fort. L'appel qu'on me demande d'aller
14 chercher cinquante mille (50 000) à Laval. Et là il
15 y a beaucoup plus de téléphonistes qu'à
16 l'arrondissement d'Anjou, on parle que le soir il y
17 avait... c'est un ancien concessionnaire
18 automobile, soit dit en passant, notre comité
19 électoral, il y avait une trentaine de bureaux
20 fermés, il y avait un grand espace pour les modèles
21 de véhicules où on avait mis toutes les tables pour
22 les téléphonistes. Moi j'avais un bureau fermé.
23 Puis plus le temps avançait, plus il y avait des
24 gens qui se présentaient en disant : « Bon bien,
25 moi, on m'a dit de venir faire des appels. - O.K.

1 Bien, fais des appels. » Puis il y avait beaucoup,
2 beaucoup, beaucoup de monde. Des soirées, il
3 pouvait y avoir quarante (40), cinquante (50)
4 personnes dans le comité électoral.

5 Deux semaines avant l'élection, il faut
6 comprendre qu'on a à vivre, au niveau de
7 l'élection, avec un plafond de dépenses, deux
8 conseillers à être élus pour cette élection-là, on
9 parle d'un budget, sans me tromper, d'environ
10 quarante-six mille dollars (46 000 \$), le maximum.

11 Q. **[238]** Quand on vous demande d'organiser ça, est-ce
12 qu'on vous met également, dans le cadre de vos
13 fonctions, en charge du financement?

14 R. Non, jamais.

15 Q. **[239]** Jamais?

16 R. Et ça, j'ai toujours trouvé ça particulier, parce
17 qu'à chaque fois que j'ai été organisateur en chef
18 dans d'autres élections, que ce soit au fédéral, au
19 provincial, dans des élections partielles, j'étais
20 le chef d'orchestre de A à Z. Je m'occupais du
21 financement, de l'organisation. Quand je dis je
22 m'occupe, on s'entend que je ne joue pas de tous
23 les instruments. Je m'assure que tout le monde joue
24 en même temps et au bon endroit.

25 Q. **[240]** Donc, je reviens à Saint-Laurent, c'était

1 qui?

2 R. Saint-Laurent c'était moi l'organisateur.

3 Q. **[241]** Oui?

4 R. Le responsable du financement c'était, encore une
5 fois, c'était monsieur Bernard Trépanier. Et deux
6 semaines avant l'élection, j'ai eu une rencontre où
7 là je commençais vraiment à être pas content de la
8 situation, j'ai demandé une rencontre avec l'agent
9 officiel, Marc Deschamps.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[242]** Pourquoi vous n'étiez pas content?

12 R. Bien, parce que je ne savais pas ce qui se passait
13 en matière... je voyais qu'il y avait beaucoup de
14 dépenses qui se faisaient, on ne me mettait pas au
15 courant, on me disait : « Martin, ça ce n'est pas
16 ta responsabilité. - Puis, j'ai dit, O.K., mais
17 arrangez-vous pour que ce soit correct. »

18 Me DENIS GALLANT :

19 Q. **[243]** Vous souvenez-vous c'était quoi la limite,
20 c'était quoi le plafond?

21 R. Mais comme je vous ai dit tout à l'heure, c'est
22 environ, je pense, quarante-six mille (46 000).

23 Q. **[244]** Quarante-six mille (46 000) pour deux postes
24 de conseillers?

25 R. Oui.

1 Q. **[245]** O.K.

2 R. Donc, j'ai tenu cette rencontre-là avec monsieur
3 Marc Deschamps. Le maire était présent aussi parce
4 que, comme je vous l'ai dit un petit peu plus tôt,
5 il y a des événements auxquels on invite des élus
6 pour faire des blitz de porte-à-porte.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[246]** Le maire Tremblay?

9 R. Le maire Gérald Tremblay, oui. Alors, à cette
10 rencontre-là, dans mon bureau, à porte fermée, en
11 bon français, j'ai pété une coche. J'ai dit : « Là
12 je ne sais pas ce qui se passe, j'ai l'impression
13 que vous... »

14 Me DENIS GALLANT :

15 Q. **[247]** Pété une coche devant qui?

16 R. Devant le maire et devant Marc Deschamps.

17 Q. **[248]** O.K.

18 R. J'ai dit : « Là je ne sais pas ce qui se passe,
19 vous ne me mettez pas au courant du financement. Il
20 y a des téléphonistes que je sais qui sont
21 rémunérées, qui ne se présentent même pas à moi,
22 qui se présentent directement à monsieur Trépanier,
23 il y a beaucoup de va-et-vient. Là je veux savoir
24 ce qui se passe. Est-ce qu'on est dans le trouble,
25 là? Est-ce qu'on est en train d'avoir vraiment une

1 situation où on risque de dépasser le budget
2 électoral? » À ce moment-là, l'agent officiel m'a
3 sorti un document qui était un document imprimé,
4 une feuille huit et demi par onze (8 1/2 X 11) et,
5 le document, il y avait une séparation entre les
6 deux, c'étaient deux budgets. Puis c'est là qu'il
7 m'a dit : « Bien, Martin, c'est pour ça qu'on a un
8 budget officiel et un budget officieux de
9 campagne. » Et sous les deux budgets, dans le
10 premier, le budget officiel, on était rendu à
11 environ quarante-trois mille dollars (43 000 \$) et
12 dans le deuxième, dit le budget officieux, on était
13 rendu à quatre-vingt-dix mille dollars (90 000 \$).

14 Q. **[249]** Et ça, on est à deux semaines avant
15 l'élection, là?

16 R. Deux semaines avant l'élection. Et quand... quand
17 Marc Deschamps a sorti la feuille pour dire :
18 « c'est pour ça qu'on a un budget officiel et qu'on
19 a un budget officieux », c'est à ce moment-là que
20 le maire de Montréal, Gérald Tremblay, s'est levé
21 et il a dit : « Moi, je n'ai pas à savoir ça. »

22 Q. **[250]** Il s'adresse à qui? À vous deux?

23 R. À moi puis à Marc Deschamps. Il a quitté puis il
24 est parti, puis il a fermé la porte en sortant.
25 Marc m'a tout simplement rassuré en me disant :

1 « Regarde, Martin, finis la campagne, tout va bien
2 se passer. On va s'occuper que les chiffres
3 balancent, il ne faut pas t'en faire avec ça. Fais-
4 nous gagner l'élection. »

5 Q. **[251]** Est-ce que vous avez gagné l'élection?

6 R. On a gagné l'élection.

7 Q. **[252]** Et est-ce que vous avez été témoin de
8 d'autres sommes, là, dans la colonne... dans la
9 colonne de chiffres officieuse, là, qui était
10 rendue à quatre-vingt-dix mille (90 000 \$) deux
11 semaines avant l'élection, l'autre à quarante-trois
12 mille (43 000 \$), la bonne colonne, là?

13 R. Hum, hum.

14 Q. **[253]** Est-ce qu'on vous a redonné des chiffres
15 après... à l'issue de l'élection?

16 R. Quand j'ai demandé à monsieur Trépanier, finalement
17 on avait fini à combien, il m'a dit qu'on avait
18 fini aux alentours de cent dix mille dollars
19 (110 000 \$).

20 Q. **[254]** O.K. Je vais vous poser une dernière question
21 avant d'aller à la pause, là, parce qu'on a ouvert
22 beaucoup de portes, puis il y a peut-être des
23 activités que je veux refermer, là, je le ferai en
24 revenant de la pause. Mais, de votre CV, là, je
25 vois que vous allez passer, là, on est en...

1 R. Deux mille quatre (2004).

2 Q. **[255]** ... on est en deux mille quatre (2004), le
3 vingt (20) décembre deux mille quatre (2004), vous
4 allez partir en janvier deux mille six (2006). Déjà
5 là, là, vous êtes dedans, là. O.K.? Puis je vous ai
6 posé la question : Est-ce que le maire était, selon
7 vous, au courant? Vous nous dites que ça, bien, il
8 ne pouvait pas l'ignorer, monsieur l'agent officiel
9 va lui montrer les deux colonnes de chiffres, de
10 même qu'à vous. Si ça va contre vos valeurs,
11 pourquoi vous passez un an là après, là?

12 R. Hum, hum. J'ai même pensé appeler le Directeur
13 général des élections après cette rencontre-là avec
14 l'agent officiel puis le maire. Mais encore, et
15 aujourd'hui, j'y tiens mordicus à vous le rappeler,
16 qui m'aurait cru? J'aurais pris le téléphone,
17 j'appelle le DGE : « Je veux dénoncer ce qu'ils
18 viennent de... » Écoutez, là, on vient d'avoir une
19 élection partielle pour remplacer deux élus qui ont
20 été reconnus coupables de fraude et là je me rends
21 compte que l'élection qui a servi à les faire élire
22 était encore une plus grosse fraude à la base même,
23 le Parti l'a organisée. J'ai voulu prendre le
24 téléphone, j'ai même voulu appeler la police, mais
25 à ce moment-là, qui m'aurait cru? Là je m'attaquais

1 à l'« establishment » de la Ville de Montréal, au
2 cabinet du maire, au président du comité exécutif.
3 Là je suis en train... j'appellerais pour dire
4 qu'il y a un comptable qui appose sa signature sur
5 un document et qu'il ment. Il n'y a personne qui
6 m'aurait cru, personne. Le système était tellement
7 gros, c'était comme si de dire « bien, monsieur
8 Dumont, votre mensonge est tellement gros, il n'y a
9 personne qui va... qui va vouloir confirmer ce
10 genre de détail-là. Tout le monde va me confirmer
11 « bien non, ce n'est pas vrai ». »

12 Q. [256] O.K. Mais qui l'aurait cru, et caetera, donc
13 ce que vous dites, c'est aller se battre contre les
14 moulins à vent, mais une démission, vous n'y avez
15 pas pensé à ce moment-là, en voulant dire
16 « regarde, moi, je ne suis pas venu en politique
17 faire ça ». Parce que tantôt... hier, on a vu votre
18 CV, vous avez été même au gouvernement fédéral.

19 R. Oui.

20 Q. [257] Ça ne vous tentait pas de changer de métier à
21 ce moment-là?

22 R. Après l'élection du temps des Fêtes du vingt (20)
23 décembre deux mille quatre (2004), j'ai annoncé à
24 mon patron que je prendrais des bonnes vacances. Et
25 je ne vous cacherai pas que ce qui m'a gardé à

1 Union Montréal, il faut comprendre qu'on a des
2 relations qui se créent avec des individus, des
3 élus. Au-delà des gens que je vous ai nommés, que
4 j'avais un certain malaise, pour ne pas dire que
5 j'étais dégoûté de la situation, il y a des gens
6 extraordinaires dans cette formation politique là.
7 Je me suis dit « je vais rester, je vais me
8 concentrer sur mon travail d'organisation, puis
9 après l'élection, je vais quitter, là. » Moi, à ce
10 moment-là, après l'élection de décembre deux mille
11 quatre (2004), j'ai pris des vacances. J'ai
12 consulté ma conjointe de l'époque, j'ai consulté
13 des amis, j'ai consulté des élus aussi, puis je ne
14 leur ai pas dit pourquoi j'étais en réflexion, je
15 leur ai juste dit « je pense quitter » et on m'a
16 dit : « Non, Martin, on a besoin de toi, reste.
17 Fais l'élection et après ça, écoute, tu pourras
18 aller relever d'autres défis ailleurs », puis c'est
19 ça que j'ai fait.

20 Q. [258] Mais, je les verrai avec vous après la pause,
21 mais les défis ailleurs, vous allez rester là une
22 année de plus. Puis après ça, vous allez passer
23 encore peut-être une année avec un maire
24 d'arrondissement qui est un élu d'Union Montréal.
25 Alors, je vais avoir des questions à vous poser là-

1 dessus.

2 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

3 Q. **[259]** Mais, avant qu'on aille à la pause, est-ce
4 que vous vous rappelez, lorsque vous avez... on
5 vous fait, deux semaines avant l'élection, là, que
6 monsieur Deschamps vous sort un document et vous
7 dit « il y a deux budgets ». Est-ce que vous vous
8 rappelez si, au moment où monsieur Deschamps dit
9 ceci, monsieur Tremblay est dans le bureau ou il
10 est déjà sorti?

11 R. Il est dans le bureau, il dit la phrase suivante :
12 « C'est pour ça qu'on a un budget officiel et qu'on
13 a... »

14 Q. **[260]** Qui dit la phrase suivante?

15 R. L'agent officiel.

16 Q. **[261]** Oui, c'est ça.

17 R. Excusez-moi. L'agent officiel dit : « C'est pour ça
18 qu'on a un budget officiel et un budget
19 officieux. » Le maire s'est levé, il a dit : « Moi,
20 je n'ai pas à savoir ça », il a quitté.

21 Q. **[262]** Bien. Parfait.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[263]** Mais, à ce moment-là, vous aviez... est-ce
24 qu'il avait dit que le budget officiel était de
25 quarante-trois mille (43 000 \$) et le budget

1 officieux était de quatre-vingt-seize mille
2 (96 000 \$)?

3 R. Non.

4 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

5

6 REPRISE DE L'AUDIENCE

7 LA GREFFIÈRE :

8 Monsieur Martin Dumont, vous êtes sous le même
9 serment.

10 R. Bien sûr.

11 Me DENIS GALLANT :

12 Q. **[264]** Alors, Monsieur Dumont, avant la pause, on a
13 ouvert... on a touché à plusieurs activités en tant
14 que telles. Il y en a quelques-unes que je veux
15 revenir pour vraiment finaliser avec vous, là, ces
16 points-là de façon spécifique. Mais, je vais quand
17 même rester avec l'élection partielle de décembre
18 deux mille quatre (2004) dans Saint-Laurent.

19 R. Oui.

20 Q. **[265]** Ceci étant dit... Et c'est une question que,
21 j'imagine, je pense que vous y avez répondu
22 accessoirement, mais je veux juste préciser.
23 Lorsqu'il y a des élections, généralement, on va
24 louer des locaux temporaires, c'est exact?

25 R. Oui, exact.

1 Q. [266] Alors, ce que je peux comprendre, c'est Ville
2 d'Anjou était un exemple, là, on parlait d'un
3 édifice commercial dans lequel on a loué des locaux
4 pour les bénéfices du camp du « Non ».

5 R. C'est exact.

6 Q. [267] C'est exact. Ville Saint-Laurent, vous avez
7 parlé d'un concessionnaire, plutôt un ancien
8 concessionnaire automobile, mais j'imagine qu'il ne
9 devait plus y avoir de voitures, là, et que... Ça
10 avait une superficie de combien ce garage-là qui a
11 été loué?

12 R. Écoutez, la superficie du concessionnaire,
13 c'était... je tiens à le préciser, ce n'était pas
14 une partie du concessionnaire, c'était l'ensemble
15 du concessionnaire. On stationnait nos voitures des
16 bénévoles à l'intérieur de l'ancien garage, si je
17 peux... la salle de montre, c'était là où il y
18 avait la grande aire ouverte. Au total, incluant le
19 deuxième étage, je ne sais pas, en termes de
20 superficie, là, il faudrait que vous m'aidiez un
21 peu, là, mais il y avait une trentaine de bureaux
22 fermés, des grands espaces ouverts, des salles de
23 conférence, des toilettes, il y en avait cinq
24 toilettes. Donc, j'ose croire qu'on parle de
25 dizaines de milliers de pieds carrés pour une

1 superficie d'un concessionnaire, là.

2 Q. **[268]** À peu près, donc au meilleur de votre
3 connaissance, on parlerait à peu près de cette
4 superficie, là, d'à peu près dix mille (10 000)
5 pieds carrés et peut-être plus.

6 R. Ah! Moi, je dirais plus, là.

7 Q. **[269]** Plus que ça. Plus que ça. Ceci étant dit,
8 pour les...

9 R. Ah! Puis si je peux me permettre...

10 Q. **[270]** Oui, oui, allez-y.

11 R. ... et vous donner une idée. Quand j'ai eu à
12 réserver d'autres locaux électoraux où là j'avais
13 vraiment à faire une décision, la moyenne des
14 superficies, ça, je m'en souviens, c'était tout le
15 temps, on me disait « choisies quelque chose entre
16 mille et mille cinq cents pieds carrés (1 000-
17 1 500) », parce qu'il y a un prix qui est attribué à
18 chaque pied carré commercial.

19 Q. **[271]** D'accord. O.K. Cette question-là m'amène...
20 parce que ce que vous avez dit tantôt, vous avez
21 piqué ma curiosité, vous avez dit : « Bon. Union
22 Montréal n'avait pas les moyens de perdre cette
23 élection-là, là, donc c'était « Martin, arrange-
24 toi, là, pour faire un bon travail ». Et il y a eu
25 combien de personnes d'embauchées pour cette

1 élection partielle là? Je parle en... puis
2 « embauchées », là, ça peut... on peut également
3 parler de bénévoles, là.
4 R. Bien sûr. Bien, un petit décompte rapidement, dans
5 chacune des catégories, bien, je vous l'ai dit tout
6 à l'heure, il y avait au moins une trentaine de
7 téléphonistes, donc il y avait déjà trente (30)
8 téléphones cellulaires qui avaient été...
9 D'ailleurs, j'avais été les chercher à Terrebonne.
10 Ça, c'est un endroit qu'on m'avait dit :
11 « Présente-toi là, il va y avoir trente (30)
12 téléphones cellulaires qui vont t'être remis ».
13 Donc, ça coûtait beaucoup moins cher d'avoir des
14 téléphones cellulaires. Donc, on est rendu déjà à
15 au moins une trentaine de lignes téléphoniques. On
16 avait trois lignes dures, une pour le fax, pour le
17 modem, pour mon bureau à moi. Puis en termes de
18 bénévoles, les téléphonistes, je vous disais, là,
19 qu'on était salle comble à tous les soirs. Les
20 téléphones étaient toujours occupés, on faisait
21 même des rotations. J'avais deux adjoints pour
22 cette élection-là qui me disaient... qui disaient
23 aux téléphonistes « prenez une pause, il y a
24 quelqu'un d'autre qui va vous remplacer au
25 téléphone ». Ça, c'est la partie téléphone. Bien

1 entendu, une élection partielle, ça amène qu'il y a
2 beaucoup d'élus qui viennent donner un coup de main
3 des autres arrondissements. Eux, c'était le volet
4 porte-à-porte que les élus s'occupaient au niveau
5 de l'élection partielle.

6 Q. [272] Vous avez...

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. [273] Les téléphones, je m'excuse...

9 Me DENIS GALLANT :

10 Allez-y. Allez-y.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. [274] ... les téléphones que vous êtes allé
13 chercher, vous dites que vous êtes allé les
14 chercher à Terrebonne. Où à Terrebonne? Est-ce que
15 c'était dans un magasin? Est-ce que c'était chez
16 quelqu'un? Est-ce que vous les avez payés?

17 R. Alors, je suis allé chercher des téléphones au
18 Rogers à Terrebonne, c'est un magasin Rogers. Je me
19 suis présenté et je devais tout simplement dire mon
20 nom, le parti pour lequel je travaillais et c'est à
21 ce moment-là qu'on m'a dit : « Bien, voici la
22 boîte » et la boîte, à l'intérieur, j'ai remarqué
23 qu'il y avait trente (30) téléphones cellulaires
24 dans la boîte. Et je n'ai pas eu à déboursier aucune
25 somme d'argent pour obtenir ces cellulaires-là.

1 Q. [275] Avez-vous eu une facture?

2 R. Non.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. [276] Ils ne vous ont rien remis du tout?

5 R. Non.

6 Q. [277] O.K.

7 Est-ce que ça va, Madame la Présidente?

8 Vous avez parlé également, donc il y a les élus qui
9 viennent donner un coup de main. Et vous avez parlé
10 juste avant la pause de monsieur Tremblay, monsieur
11 Tremblay est l'agent officiel du Parti, là, quand
12 vous... Dans quel contexte? Pourquoi il était là,
13 monsieur Tremblay? Et c'est ça, vous avez tout de
14 suite enchaîné, quand je vous ai demandé un
15 exemple, là, de savoir si monsieur Tremblay était
16 au courant d'un financement qui serait contraire à
17 la loi et vous avez donné cet exemple-là. Qu'est-ce
18 qu'il faisait là au local, là, qui avait été loué
19 par vous, là, pour l'élection partielle du mois de
20 décembre?

21 R. Monsieur le maire était à la permanence... bien, à
22 la permanence! au comité électoral de Saint-Laurent
23 pour deux choses, toujours pour faire du porte-à-
24 porte, bien entendu, et c'est toujours important,
25 moi, je trouve ça toujours important que le maire

1 ou que le chef d'une formation politique, quand il
2 vient dans un local, qu'il puisse aller serrer la
3 main à tous les bénévoles ou les employés puis leur
4 dire « lâchez pas votre travail, vous faites...
5 vous faites une bonne job », tu sais, une petite
6 tape dans l'épaule, puis c'est tout, là. Donc,
7 c'était un mot d'encouragement puis après ça, on le
8 mettait au porte-à-porte.

9 Q. **[278]** Cette campagne-là, là, vous allez m'aider,
10 là, je sais un peu comment ça fonctionne au
11 provincial puis au fédéral. Au municipal, ça dure
12 combien de temps? Elle a duré combien de temps
13 cette campagne-là? À votre souvenir, si vous le
14 savez, là.

15 R. Je crois que c'est trente (30) jours. Il faudrait
16 peut-être ressortir les brefs de la Ville de
17 Montréal. Je sais que quand il y a eu le cocktail
18 de financement du dix-sept (17) novembre dans
19 Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, je ne sais pas si on
20 était en élections à ce moment-là, mais je vais
21 penser que oui, on était en élections déjà à ce
22 moment-là.

23 Q. **[279]** Parce que l'élection est le vingt (20)
24 décembre deux mille quatre (2004)...

25 R. Exactement, oui.

1 Q. **[280]** ... c'est ce que vous avez dit. Ce qui
2 m'amène à d'autres questions. C'est-à-dire que si
3 vous êtes... ça c'est une partielle, là. Est-ce que
4 le financement d'une partielle, est-ce que ça
5 marche différemment? Est-ce qu'on doit... parce que
6 c'est pour ça que je vous demandais le délai, est-
7 ce qu'à l'intérieur du délai, il y a des activités
8 de financement? Par exemple, vous avez donné
9 l'exemple du référendum, vous étiez pendant la
10 période préréférendaire, est-ce qu'il existe ou
11 est-ce qu'il y avait des activités de financement?

12 R. Oui...

13 Q. **[281]** Pour Saint-Laurent?

14 R. Oui. Alors, le Parti a organisé une activité de
15 financement pour l'élection partielle, ça a eu lieu
16 au Cégep Saint-Laurent. Une salle, je vous dirais,
17 c'est une salle, je me rappelle, il y avait des
18 oeuvres d'art, donc c'est une salle d'exposition.
19 Et le couvert, pour ce cocktail-là, c'était cinq
20 cents dollars (500 \$).

21 Q. **[282]** Qui l'a organisé?

22 R. Monsieur Bernard Trépanier.

23 Q. **[283]** Parfait. Je reviens au maire. Vous avez
24 expliqué, là, la fois que vous l'avez rencontré
25 avec monsieur Deschamps, c'est exact, à la

1 permanence ou au local électoral, il est venu
2 combien de fois dans l'arrondissement pour... en
3 prévision de l'élection, à votre souvenir?

4 R. Une dizaine de fois, je vous dirais.

5 Q. **[284]** Une dizaine de fois?

6 R. Oui.

7 Q. **[285]** Et est-ce qu'à chaque fois vous avez côtoyé
8 monsieur Tremblay...

9 R. Non.

10 Q. **[286]** ... quand il venait?

11 R. Non.

12 Q. **[287]** Vous l'avez côtoyé à combien de reprises? Si
13 vous êtes en mesure de dire qu'il est venu une
14 dizaine de fois, vous savez ça comment, là?

15 R. Je l'ai su parce que, moi, j'avais le mandat de
16 préparer son activité de porte-à-porte, donc c'est
17 moi qui choisissais des endroits plus
18 problématiques. On avait peut-être identifié, pour
19 donner un exemple, à Ville Saint-Laurent, il y a
20 beaucoup de communautés culturelles, alors on... un
21 certain soir que monsieur Tremblay venait, on s'est
22 arrangé d'avoir quelqu'un de la commission
23 politique, des communautés culturelles du Parti
24 pour aller faire du porte-à-porte dans la
25 communauté musulmane, dans la communauté grecque.

1 Alors, moi, quand le maire arrivait, mon objectif
2 c'était de le sortir le plus rapidement possible du
3 local pour qu'il puisse faire son porte-à-porte.

4 Q. **[288]** Puis, généralement, il était accompagné de
5 qui quand il faisait du porte-à-porte, d'autres
6 conseillers, comment ça fonctionnait?

7 R. Il était soit accompagné des deux candidats à
8 l'élection partielle, qui étaient, à mon souvenir,
9 monsieur Laval Demers puis madame Patricia Bittar.
10 Il a aussi fait du porte-à-porte avec les autres
11 élus de l'arrondissement, qui étaient... il y avait
12 monsieur De Sousa, qui est le maire de
13 l'arrondissement, puis il y avait deux autres élus
14 d'arrondissement, que je cherche leur nom et que ça
15 va peut-être me revenir un petit peu plus tard.
16 Donc, on s'assurait toujours d'avoir quelqu'un de
17 local avec le maire pour qu'il puisse vraiment
18 avoir une proximité puis connaître bien les
19 dossiers de l'arrondissement de Ville Saint-
20 Laurent.

21 Q. **[289]** Mais vous avez dit, quand le maire se
22 présente à la permanence... pas à la permanence, au
23 local électoral, vous vous dépêchiez à le sortir.
24 Alors, je reviens à ma question. Sur une dizaine de
25 fois, vous l'avez côtoyé à combien de reprises?

1 R. Je vous dirais deux fois. La fois où je l'ai
2 rencontré avec l'agent officiel. La deuxième fois
3 c'était le jour de l'élection, on était dans mon
4 bureau, il y avait moi, il y avait le responsable
5 du pointage, il y avait le maire Gérald Tremblay,
6 il y avait monsieur Zampino et on attendait... à
7 l'époque, ce n'était pas encore le système
8 électronique qu'on connaît maintenant aujourd'hui,
9 donc on recevait toujours, de ma ligne dure, dans
10 mon bureau, les résultats du directeur des
11 élections de Montréal, là, pour les résultats.

12 Q. **[290]** Outre la colonne de chiffres qui vous a été
13 présentée, là, et on parlait de quatre-vingt-dix
14 mille (90 000), si je ne m'abuse, est-ce que vous
15 avez été, pour l'élection de Saint-Laurent, un
16 témoin direct d'argent sonnante qui se donnait,
17 d'enveloppes qui se donnaient pour cet événement-
18 là?

19 R. Bien sûr. Comme je vous l'ai expliqué pour le
20 référendum d'Anjou, en juin deux mille quatre
21 (2004), c'était le même modèle, à savoir que je
22 remettais des feuilles de temps des téléphonistes à
23 monsieur Trépanier, avec les noms desdites
24 téléphonistes et, par la suite, la journée même, là
25 le délai était vraiment plus court parce qu'il

1 disait que c'était un... il y avait plus de
2 personnel et donc, il revenait soit le soir même ou
3 le lendemain me rapporter les enveloppes avec les
4 noms sur les enveloppes et, comme je vous l'ai dit
5 tout à l'heure, les enveloppes étaient scellées. Et
6 aussi c'est arrivé à l'occasion que des gens,
7 lorsqu'ils recevaient leur enveloppe, que, moi, je
8 leur remettais directement, c'est arrivé à
9 l'occasion que des gens ont ouvert l'enveloppe pour
10 faire le compte.

11 Q. **[291]** Donc, ils l'ont fait devant vous, c'est ce
12 que je comprends de votre témoignage?

13 R. Certains, oui. Certains, oui.

14 Q. **[292]** Outre payer des employés...

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[293]** Et puis? Qu'est-ce qui arrivait quand ils
17 ouvraient leur enveloppe?

18 R. Ils comptaient. Eux faisaient, j'imagine... eux-
19 mêmes se faisaient leur propre comptabilité, les
20 téléphonistes, donc comptaient et je n'ai pas
21 personne qui s'est plaint comme quoi que le montant
22 n'était pas correct.

23 Q. **[294]** Non, mais c'était de l'argent comptant?

24 R. C'était de l'argent comptant, oui, oui.

25

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. **[295]** Est-ce que vous avez déjà demandé à monsieur
3 Deschamps si ces argents-là comptant, ces paiements
4 comptant étaient comptabilisés dans les dépenses
5 électorales? Vous, est-ce que vous vous êtes déjà
6 posé la question?

7 R. Je lui ai posé la question lorsqu'il m'a montré les
8 deux budgets. Je pouvais voir, dans le budget
9 officiel, qu'il y avait un montant alloué aux
10 téléphonistes, qui était... je ne sais pas, là, un
11 montant... peut-être cinq mille dollars (5 000 \$).
12 Mais, de l'autre côté de la feuille, à la droite,
13 on était plus dans les cinq chiffres, là, on était
14 rendu... ça avait évolué à dix-huit, dix-neuf mille
15 (18-19 000). Juste pour la colonne des
16 téléphonistes.

17 Q. **[296]** Donc, à ce moment-là, ils vous ont dit : « La
18 différence c'est les téléphonistes que l'on paie au
19 comptant », est-ce qu'on vous a confirmé ceci?

20 R. Non. Moi, j'ai tout simplement vu l'information que
21 vous m'avez demandée.

22 Q. **[297]** Deux chiffres différents dans les deux
23 colonnes.

24 R. Exactement.

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[298]** À la permanence du Parti, sur St-Jacques, il
3 y a un coffre-fort, on peut mettre de l'argent là
4 comptant, dans le coffre-fort, là, j'imagine. Parce
5 que vous dites, si vous payez une trentaine de
6 réceptionnistes, là, ça doit faire des très bons
7 montants, je n'ai pas fait le calcul, mais
8 j'imagine qu'on ne garde pas ça dans un tiroir de
9 bureau. Est-ce que vous avez été témoin qu'on
10 gardait ça à quelque part, là, de façon
11 sécuritaire?

12 R. Est-ce que vous avez dit « réceptionnistes » ou
13 « téléphonistes »?

14 Q. **[299]** Téléphonistes. Je suis désolé, téléphonistes.

15 R. Téléphonistes. Oui, c'est le cas.

16 Q. **[300]** Oui. Puis c'est ce que vous avez dit, donc
17 une trentaine. Donc, ces gens-là étaient payés en
18 argent comptant. Est-ce que vous saviez où est-ce
19 que cet argent-là était gardé?

20 R. J'imagine que c'était à la permanence, dans le
21 bureau de monsieur Trépanier.

22 Q. **[301]** Non, non, mais est-ce qu'à Ville Saint-
23 Laurent, chez le concessionnaire, j'imagine, il
24 arrivait avec les enveloppes, est-ce que vous avez
25 déjà vu, comment... il arrivait quoi, avec des

1 valises? On n'est pas là, Monsieur Dumont, moi je
2 veux savoir, vous dites...

3 R. Ah, d'accord, pas de problème.

4 Q. **[302]** ... qu'il arrive avec des enveloppes, il vous
5 donne les enveloppes, vous payez des gens cash, je
6 ne sais pas combien ils gagnent de l'heure, là,
7 mais on parle, à tout le moins, il y a des
8 centaines de dollars et plus, et peut-être des
9 milliers de dollars qui vont être donnés aux
10 employés, O.K.?

11 R. Monsieur Trépanier arrivait me rencontrer avec son
12 porte-documents.

13 Q. **[303]** O.K.

14 R. Puis, ça c'était d'ailleurs quelque chose qui
15 m'avait frappé, quand on a pris possession du
16 comité électoral de l'ancien concessionnaire
17 automobile, avec un de mes associés, un de mes
18 organisateurs adjoints, on a fait le tour des deux
19 étages et avec monsieur Trépanier aussi qui était
20 là à l'occasion et on a calculé que dans les
21 différents bureaux du concessionnaire automobile il
22 y avait sept coffres-forts qui avaient été laissés
23 là, du temps du concessionnaire automobile. Puis je
24 me rappellerai toujours de la blague que monsieur
25 Trépanier nous a faite, il dit : « Coudon, sept

1 coffres-forts, je me sens chez moi ici. »

2 Q. **[304]** Ces coffres-forts-là étaient quoi, avaient
3 été laissés là, mais est-ce qu'ils ont été utilisés
4 par vos services?

5 R. Non, non. Ils étaient tous fermés.

6 Q. **[305]** D'accord. Autre chose par rapport à
7 l'élection de Ville Saint-Laurent. Je comprends que
8 les, vous dites que les deux conseillers que vous
9 avez nommés tantôt ont gagné leur élection pour
10 Union Montréal?

11 R. Oui.

12 Q. **[306]** Je ne vous ai pas posé la question, mais
13 monsieur Dussault et monsieur Grundman, de quelle
14 formation politique ils étaient?

15 R. Ils étaient des élus d'Union Montréal, donc c'était
16 la même formation politique.

17 Q. **[307]** Parfait. Autre chose à dire quant à Ville
18 Saint-Laurent?

19 R. C'est le même modèle d'opération électorale. Ce que
20 je vous ai expliqué au référendum d'Anjou, ce qui
21 s'est déroulé à l'élection partielle, c'est pour
22 moi les meilleures explications que je peux vous
23 donner, c'est le même modèle qu'on fait à chaque
24 fois.

25 Q. **[308]** O.K. Je vous posais, si on est arrivé à Ville

1 Saint-Laurent c'est que je vous ai posé une
2 question spécifique à savoir si vous avez été
3 témoin personnel, vous avez été personnellement
4 témoin que le maire était au courant d'un
5 financement qui serait contraire à la loi. Parfait.
6 Vous avez donné cet événement-là.

7 R. Oui.

8 Q. **[309]** Est-ce qu'il y a d'autre chose qui vous vient
9 en tête, d'autres exemples?

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[310]** Vous avez répondu oui?

12 R. Oui.

13 Me DENIS GALLANT :

14 Q. **[311]** Oui?

15 R. Bien, j'acquiesçais à la question.

16 Q. **[312]** Oui, parfait. Est-ce qu'il y en a d'autres?

17 R. D'autres événements?

18 Q. **[313]** Oui?

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[314]** Je m'excuse. Mais comme la question était
21 longue, j'aimerais savoir à quoi le témoin répond
22 oui?

23 Me DENIS GALLANT :

24 Q. **[315]** Voulez-vous que je vous répète, là?

25 R. S'il vous plaît. S'il vous plaît, j'apprécierais.

1 Q. **[316]** Vous avez été... monsieur Tremblay, je vous
2 ai posé une question à savoir si monsieur Tremblay
3 était personnellement au courant d'un financement,
4 du financement quelconque, qu'il soit cash ou d'une
5 autre manière, et vous avez évoqué Ville Saint-
6 Laurent. O.K. Donc vous arrivez à la conclusion
7 que monsieur Tremblay, quand il est arrivé,
8 monsieur Deschamps a fait la démonstration des deux
9 colonnes de chiffres, il s'est levé puis il a dit :
10 « Regarde, moi, là, je ne m'occupe pas de ça, je
11 m'en vais. » Votre réponse exacte c'était quoi,
12 qu'est-ce qu'il a dit, monsieur Tremblay? Répétez.

13 R. Alors, je vais répéter. « Je n'ai pas à savoir
14 ça. »

15 Q. **[317]** Parfait. Ma deuxième question c'est : Avez-
16 vous été témoin de situations semblables par la
17 suite?

18 R. Avec le maire?

19 Q. **[318]** Avec le maire?

20 R. Non.

21 Q. **[319]** Parfait. Monsieur Tremblay, là, pour vous,
22 là, en deux mille quatre (2004), là, il est loin
23 d'être un inconnu, O.K., vous avez travaillé
24 directement au bureau du maire de deux mille un
25 (2001) à deux mille quatre (2004), si je ne

1 m'abuse?

2 R. C'est exact.

3 Q. **[320]** Parfait. Donc, monsieur Tremblay, est-ce
4 qu'il y a eu d'autres occasions où vous l'avez
5 côtoyé, là? Pas juste il a fait une apparition dans
6 un cocktail de financement, là.

7 R. Bien, j'allais justement vous répondre que dans le
8 cadre de mes fonctions, les seuls moments que je
9 pouvais rencontrer le maire c'était à l'occasion
10 des cocktails de financement et des assemblées
11 d'investiture en vue de l'élection de deux mille
12 cinq (2005). Je n'avais aucune autre interaction
13 que lors des activités et des événements du Parti.

14 Q. **[321]** Parfait. Vous me donnez l'occasion de revenir
15 beaucoup en arrière suite à une question de madame
16 la présidente. La différence entre les cocktails de
17 financement d'arrondissement et ceux que vous
18 qualifiez de national, là, pour la Ville au
19 complet. O.K.? Alors juste... vous avez, vous êtes
20 entré tout de suite dans certains exemples, ce
21 n'est pas de votre faute, c'est nous qui vous avons
22 amené là, là. Alors, on aimerait maintenant que
23 vous nous expliquiez en quoi consistaient les
24 activités de financement du, je prends vos mots, du
25 national? C'était quoi la grande différence, outre

1 il y en a qui se passent dans les arrondissements,
2 puis il y en a qui se passent, et vous dites ils
3 étaient toujours à Saint-Léonard au Buffet Le Rizz?

4 R. Le Rizz.

5 Q. **[322]** Le Rizz. Jamais ailleurs?

6 R. Moi, mon souvenir c'était toujours au Buffet le
7 Rizz.

8 Q. **[323]** O.K. Et pourquoi il y avait cette différence-
9 là, pourquoi on ne se concentrait pas uniquement
10 sur les arrondissements? C'est ça qui n'est pas
11 clair puis j'aimerais vraiment qu'on comprenne
12 vraiment la différence entre les deux. Allez-y.

13 R. Si je pouvais vous expliquer la grande différence
14 en ce deux types d'événements-là, c'est que, d'une
15 part, les cocktails d'arrondissement, il y a une
16 certaine responsabilité des élus d'arrondissement à
17 amasser des fonds. Et pour les cocktails dits
18 nationaux, la seule et unique personne qui était
19 responsable d'amasser des fonds, l'élu, c'était
20 monsieur Frank Zampino, qui travaillait, bien
21 entendu, avec le directeur du financement du Parti,
22 monsieur Bernard Trépanier.

23 Q. **[324]** Parfait. Vous avez expliqué, quand vous
24 avez... vous m'avez repris quand j'ai dit que vous
25 organisiez des activités de financement, ce qu'on a

1 compris c'est que monsieur Trépanier les organisait
2 et vous étiez en appui avec d'autres personnes?

3 R. C'est exact.

4 Q. **[325]** Pour les ressources matérielles, par exemple,
5 mais que vous avez été témoin de remise d'argent,
6 puis là on parle de l'activité sur le Plateau Mont-
7 Royal?

8 R. Oui, l'histoire du chapeau que je vous ai racontée
9 plus tôt.

10 Q. **[326]** L'histoire du chapeau. Donc, vous avez été
11 mis en contact avec de l'argent comptant à ce
12 moment-là puis on a... ce que je comprends, c'est
13 que monsieur Trépanier vous a vraiment expliqué son
14 rôle, là, quand vous dites, c'est moi le chapeau?

15 R. Bien, c'était assez clair dans mon esprit que le
16 chapeau, je n'avais plus à le transporter.

17 Q. **[327]** O.K. On parle ensuite de l'événement du dix-
18 sept (17) novembre, on parle l'événement où est-ce
19 que monsieur Milioto vous a remis une enveloppe et
20 que vous êtes au courant également que deux autres
21 entrepreneurs, dont vous ne vous souvenez pas du
22 nom, les auraient remises directement à monsieur
23 Trépanier. Et vous parlez également que
24 possiblement le vingt (20) vous alliez, vous étiez
25 censé aller chercher cinquante mille dollars

1 (50 000 \$) au restaurant de monsieur Accurso.

2 Parfait.

3 R. Oui, c'est exact.

4 Q. **[328]** Ceci étant dit, et ensuite de ça on est sauté
5 à l'événement de Ville Saint-Laurent et vous avez
6 expliqué qu'au cours de cet événement-là, il y a eu
7 également une activité de financement.

8 R. C'est exact.

9 Q. **[329]** Dans un cégep, collège quelconque, là...

10 R. Oui.

11 Q. **[330]** Et, à ce moment-là, je vous ai posé la
12 question puis je ne pense pas que vous m'avez
13 répondu. Est-ce que vous avez été témoin, comme
14 dans les deux autres événements, de remises
15 d'argent comptant?

16 R. Non, j'ai même dû quitter plus tôt puisque c'était
17 un soir de semaine. Et, malgré le fait que le
18 cocktail était important pour la campagne, on a
19 considéré que mon... que j'étais important d'être
20 au début de l'activité et, par la suite, au
21 discours du maire, je suis retourné au comité
22 électoral pour m'occuper des bénévoles, des
23 téléphonistes, des équipes de porte-à-porte. Parce
24 qu'on roulait, en même temps, le cocktail et les
25 activités politiques au comité électoral.

1 Q. **[331]** Vous êtes parti plus tôt mais est-ce qu'on
2 vous a fait... est-ce que, dans les jours qui ont
3 suivi, est-ce qu'on vous en a parlé, est-ce qu'on
4 vous a mis en contact avec de l'argent qui avait
5 été amassé lors de cette activité de financement
6 là?

7 R. Non, la seule chose qui s'est passée, pour faire
8 suite au cocktail de financement, le maire de
9 l'arrondissement, monsieur De Sousa, est venu me
10 porter, à mon bureau, des contributions par chèque
11 de gens qui n'avaient malheureusement pas pu se
12 présenter au cocktail et il m'a tout simplement
13 demandé de les remettre à qui de droit à la
14 permanence pour qu'ils soient déposés dans
15 l'objectif qu'on s'était donné pour la partielle.

16 Q. **[332]** Parfait. À l'activité de financement, je ne
17 me souviens vraiment pas si je vous ai posé la
18 question, mais, pour la partielle, est-ce que
19 monsieur Tremblay était présent?

20 R. Bien sûr.

21 Q. **[333]** Monsieur Tremblay était présent. Ceci étant
22 dit, on a évoqué, à l'automne deux mille quatre
23 (2004), trois activités de financement mais
24 d'arrondissements. Est-ce que vous vous souvenez
25 s'il y en a eu également pour ce qu'on appelle le

1 national, à cette époque-là?

2 R. En deux mille quatre (2004)?

3 Q. **[334]** En deux mille quatre (2004).

4 R. Je crois qu'il y a eu un... je pense que c'était
5 surtout sur une base annuelle. Il y a eu un
6 cocktail en deux mille cinq (2005)... je vais
7 commencer en deux mille cinq (2005) parce que c'est
8 mon souvenir le plus marquant. C'était un cocktail
9 au Buffet le Rizz, là c'était mille dollars
10 (1 000 \$) le couvert et on avait... on m'avait dit
11 qu'on avait quatre cents (400) invités, quatre
12 cents (400) personnes qui avaient payé. Alors, ça
13 c'était, dans un premier temps, le cocktail
14 national que je me souviens le plus.

15 On a eu aussi... est-ce qu'il y en a eu un
16 durant l'automne deux mille quatre (2004)? Il
17 faudrait vérifier avec les listes des activités du
18 Parti, mais je pense qu'il y en a eu un, encore une
19 fois à cinq cents dollars (500 \$). Bien, « encore
20 une fois », l'autre était à mille dollars (1 000\$),
21 là je vous dis que celui-ci était à cinq cents
22 (500). Et pour l'année électorale deux mille cinq
23 (2005), je crois qu'il y en a eu un autre durant
24 l'élection même, à l'automne deux mille cinq
25 (2005).

1 Q. **[335]** Parfait.

2 R. Il y en a eu aussi à cinq cents dollars (500 \$)
3 aussi.

4 Q. **[336]** Juste avant que je quitte deux mille quatre
5 (2004), est-ce qu'il y a... là vous n'avez peut-
6 être pas souvenir, là, ou c'est moins clair s'il y
7 avait eu une activité de financement du national.
8 Est-ce que vous vous souvenez d'autres activités au
9 niveau des arrondissements pendant l'année deux
10 mille quatre (2004)?

11 R. Bien, je vous l'ai dit tout à l'heure, on m'a
12 demandé, à l'occasion, d'aller donner un coup de
13 main. Donc, je suis allé à l'arrondissement de
14 LaSalle, c'était une soirée dansante, il y a eu...
15 naturellement, à Anjou, le cocktail de financement,
16 pour le comité du « non »; je vous ai raconté le
17 cocktail de financement du Plateau Mont-Royal; il y
18 a eu le cocktail de financement dans Mercier -
19 Hochelaga-Maisonneuve. Je crois aussi que pour
20 l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-
21 aux-Trembles il y a eu aussi un cocktail de
22 financement. Par contre, à quel endroit précis, à
23 quel moment? Ça, je ne pourrais pas vous dire. Mais
24 il faut prendre en considération que l'ensemble des
25 arrondissements, des dix-neuf (19) arrondissements

1 suivant les défusions, avaient tous une obligation
2 d'aller chercher du financement.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[337]** À quelle hauteur?

5 R. C'est variable. Je vous dirais que si on a un
6 arrondissement où on n'a qu'un seul élu, l'objectif
7 est beaucoup moindre versus un arrondissement
8 comme, par exemple, Montréal-Nord où l'ensemble des
9 membres du conseil d'arrondissement sont d'Union
10 Montréal. Alors, c'était des objectifs variables
11 compte tenu de la présence d'élus. Puis je vous
12 dirais que... si je peux me permettre de faire une
13 énumération des arrondissements, bien, pour
14 l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-
15 aux-Trembles, on avait... sur quatre élus on en
16 avait deux. L'arrondissement d'Anjou, après la
17 défusion, en n'en avait qu'un.

18 Q. **[338]** Mais à quelle hauteur les élus devaient-ils
19 ramasser des fonds?

20 R. Les objectifs étaient des objectifs
21 d'arrondissement, donc il n'y avait pas d'objectif
22 individuel. Alors, si je vous dis que, pour
23 l'arrondissement d'Anjou, c'est un objectif, et je
24 vais présumer que c'est une bonne information, là,
25 on va dire environ soixante-quinze mille dollars

1 (75 000 \$). C'est un objectif dit d'arrondissement.
2 La même chose pour... comme je vous ai donné
3 l'exemple, dans Mercier - Hochelaga-Maisonneuve, je
4 vous ai dit que l'objectif de la soirée du cocktail
5 du dix-sept (17) novembre c'était de cent mille
6 dollars (100 000 \$). Et ça variait, dépendamment du
7 nombre d'élus et...

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. **[339]** Puis est-ce que les choses changeaient si on
10 était en année électorale? Parce que là on arrive
11 en deux mille cinq (2005) et on comprend que les
12 élections sont à date fixe au municipal, donc il y
13 a une élection qui est prévue pour novembre deux
14 mille cinq (2005). Est-ce qu'il va y avoir un blitz
15 de financement en deux mille cinq (2005), selon
16 votre souvenir?

17 R. Dans un premier temps, de janvier à mai deux mille
18 cinq (2005), la priorité...

19 Q. **[340]** Oui?

20 R. ... c'était trois choses. C'était, premièrement, le
21 choix des candidats en vue de la prochaine
22 élection. Deuxièmement, c'était d'organiser des
23 assemblées d'investiture. Et pour atteindre
24 l'objectif de recevoir l'aval du Parti pour
25 organiser des assemblées d'investiture, il y avait

1 des planchers de membership requis. Je vous dirais
2 que pour chaque conseiller de ville, les candidats
3 devaient avoir cent (100) membres. Chaque
4 conseiller d'arrondissement, on leur demandait
5 cinquante (50) membres.

6 Q. **[341]** Puis si on vendait des cartes de membre, au
7 coût de combien?

8 R. C'est cinq dollars (5 \$) par année. Une approche
9 qu'on avait prise pour accélérer les choses c'est
10 qu'on organisait un brunch. Donc, il y a eu déjà
11 des brunchs d'ailleurs pour l'arrondissement Saint-
12 Léonard, un brunch de financement, c'était un
13 petit-déjeuner, c'était trente-cinq dollars (35 \$)
14 le billet. À l'achat du billet, les personnes se
15 voyaient octroyer une carte de membre valable pour
16 trois ans. Ça nous permettait d'atteindre nos
17 objectifs de membership, un petit peu de
18 financement. Donc, ça, c'était vraiment les trois
19 priorités qu'on avait à faire durant la saison
20 post-électorale en deux mille cinq (2005).

21 Q. **[342]** Et les activités, eux autres en tant que
22 tels, une fois que ça c'est fini, l'investiture, et
23 caetera, les activités de financement, je vous
24 repose la question, est-ce qu'il va y avoir un
25 blitz à ce moment-là pour regarnir les coffres du

1 Parti?

2 R. Oui.

3 Q. **[343]** Qui avaient l'air bien garni, ce que vous
4 disiez hier?

5 R. Il fallait attendre la confirmation des candidats
6 avant de faire des activités de financement, c'est
7 pour ça que je me suis permis de vous mettre en
8 contexte.

9 Q. **[344]** O.K. Non, non, c'est bien, c'est bien.

10 R. Donc, oui, bien entendu, une fois que les candidats
11 sont choisis, là ils ont des objectifs de
12 financement à aller amasser. Et, de mémoire, chaque
13 conseiller de ville avait un objectif de vingt-cinq
14 mille dollars (25 000 \$). Chaque conseiller
15 d'arrondissement, c'est soit dix (10 000) ou quinze
16 mille dollars (15 000 \$) et je pense qu'il y avait
17 un montant supplémentaire qui était demandé à ceux
18 et à celles qui se présentaient au poste de maire
19 d'arrondissement.

20 Q. **[345]** Et...

21 R. Ce montant-là je ne l'ai pas en tête, mais ça doit
22 être supérieur au montant des conseillers de ville.

23 Q. **[346]** O.K. Alors, à partir de quand et des exemples
24 d'activités de financement qui vont être faites,
25 lesquelles vous avez participé?

1 R. Bien, comme je vous l'ai dit, j'ai certainement dû
2 assister à des activités de financement au Buffet
3 Le Rizz durant l'automne deux mille cinq (2005).
4 Les activités ont eu lieu après les investitures.
5 Donc, déjà à partir du mois de mai il y en a eu
6 certaines activités de financement, au mois de juin
7 aussi. Dans tous les arrondissements que j'ai faits
8 ils en ont organisé, là, durant la... du moment que
9 les investitures étaient complétées.

10 Q. **[347]** Moi, ma question est assez simple, c'est-à-
11 dire qu'à un moment donné ce que vous dites de
12 votre témoignage c'est qu'il y a un entrepreneur en
13 construction qui s'est permis de vous donner une
14 enveloppe pleine d'argent, qu'il vous a fait une
15 invitation, qu'il vous l'a donnée. Est-ce que ça
16 s'est reproduit, ça, en deux mille cinq (2005)?

17 R. Avec moi, non.

18 Q. **[348]** Jamais?

19 R. Jamais.

20 Q. **[349]** Est-ce que vous avez passé des messages à
21 monsieur Trépanier ou à quelqu'un, en voulant dire,
22 moi je ne touche plus à ça?

23 R. Non, dans un premier temps je pense que je n'ai pas
24 eu à le dire à qui que ce soit. J'ai eu, par
25 contre, des élus qui, durant l'élection, donc on

1 parle de l'automne deux mille cinq (2005), sont
2 venus se confier à moi en me disant : « Martin, on
3 est mal à l'aise, on nous demande de retourner
4 tant de chèques, là ils veulent me... » Et j'ai
5 tout simplement arrêté la conversation en disant :
6 « Écoutez, ça, si on vous demande de faire des
7 prête-noms, n'embarquez pas là-dedans. » Ça,
8 c'était mes directives en tant qu'organisateur à
9 mes candidats. « Ça c'est des choses que si
10 monsieur Trépanier vous les demande, parlez-lui,
11 dites-y », mais moi j'étais là en suggestion, je
12 leur ai dit : « Moi je vous suggère, je vous
13 recommande fortement, n'acceptez pas ce genre de
14 message. » J'ai même dit durant l'élection à
15 certains élus : « Arrêtez d'envoyer de l'argent au
16 Parti, c'est correct, vos objectifs sont atteints,
17 vous n'avez plus à dépasser vos objectifs. » Puis
18 ça j'ai un souvenir bien concret, l'arrondissement
19 de Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles, les
20 objectifs étaient atteints, les candidats voulaient
21 encore me remettre de l'argent et j'ai dit à
22 l'équipe du maire de l'arrondissement : « Ça ne
23 sert à rien d'envoyer d'autres chèques au Parti,
24 là, vous avez atteint vos objectifs. »

25 Q. [350] Si c'est concret, qui vient vous voir, à qui

1 vous donnez des... vous donnez des directives?

2 Donc, vous dites, j'ai donné ça à mes élus. Alors,
3 qui sont ces élus?

4 R. Bien, comme je vous l'ai dit tout à l'heure,
5 l'équipe... moi, il faut comprendre que durant
6 l'élection je parle à l'occasion et surtout,
7 très souvent, aux organisateurs d'arrondissement,
8 c'est mes interlocuteurs privilégiés. Les élus,
9 moi j'ai souvenir que j'ai dit à l'équipe du maire
10 Maciocia : « N'envoyez plus de contribution au
11 Parti, vos objectifs sont atteints. » Pour ce qui
12 est des élus, vous me demandez les noms, je n'ai...
13 écoutez, il y avait tellement de choses, mon père
14 était à l'hôpital, je venais de laisser ma
15 conjointe, le contexte était tellement explosif
16 pour ma vie personnelle, que quand les gens
17 commençaient à me parler de problématiques, de
18 financement, ma réponse était toute simple. « Allez
19 parler à la personne du financement. Vous avez un
20 problème en organisation, venez me parler, mais je
21 veux... » Moi, là, j'en avais tellement à
22 m'occuper, ce n'était pas le bon moment pour moi,
23 puis je me disais, ce n'est surtout pas ma
24 responsabilité en tant qu'organisateur électoral.

25 Q. [351] Et je vous relance la question, c'est-à-dire

1 qu'à un moment donné avez-vous fait, en disant, je
2 m'aperçois, là, que ce n'est pas propre, là, qu'il
3 y a énormément d'argent, qu'on contrevient à la Loi
4 électorale allègrement et avez-vous fait ce qu'on
5 appelle de l'aveuglement volontaire, de dire « je
6 ne veux rien savoir puis allez voir monsieur
7 Trépanier. Moi, regardez, je ne veux même pas... je
8 ne veux même pas le savoir ». Est-ce que c'est ça
9 que vous avez fait, Monsieur Dumont?

10 R. Moi, mon erreur, là, oui, j'aurais pu dénoncer,
11 oui, à un moment donné, j'en avais par-dessus la
12 tête. J'ai dit aux gens : « Je ne veux rien
13 entendre de ce genre de contexte-là. » Oui,
14 j'aurais dû le dénoncer, puis ça, ça a été mon
15 erreur à l'époque, quand je voyais toutes ces
16 transactions-là et je le reconnais, là. Ce n'est
17 pas de mauvaise foi que je vous le dis, au
18 contraire. Je vous mentionne tous les éléments qui
19 m'ont porté à me dire que ça n'allait pas bien à la
20 permanence. Puis, oui, je le reconnais, j'aurais dû
21 aller le dire à qui de droit. Mais, vous
22 comprendrez qu'une fois que je dis au maire que ça
23 ne marche pas puis que l'agent officiel commence à
24 dire comme quoi qu'on a deux types de budget puis
25 que je vois mon chef, le maire de Montréal qui

1 quitte, là je comprends que je ne peux même pas
2 aller en parler au maire, il ne veut même pas le
3 savoir lui non plus.

4 Q. **[352]** On est en deux mille cinq (2005), il y a un
5 petit bout, là, on part de janvier, février, l'été,
6 l'investiture, les activités de financement. Je
7 vais vous ramener à la permanence du Parti, là, sur
8 Saint-Jacques et... Quel était le va-et-vient à ce
9 moment-là? Est-ce que monsieur Trépanier était
10 toujours en poste, était toujours dans son fameux
11 bureau... dans son fameux bureau où est-ce que vous
12 avez décrit le coffre-fort hier?

13 R. Oui.

14 Q. **[353]** O.K. Et êtes-vous en mesure de nous dire s'il
15 y a eu d'autre chose que vous avez eu ou qui a été
16 porté à votre attention qu'il y avait énormément
17 d'argent cash qui se brassait dans le bureau de
18 monsieur Trépanier?

19 R. De ce que je me souviens, il y avait beaucoup de
20 visites, puis il faut comprendre, quand on a des
21 visites à la permanence, ce n'est pas les élus qui
22 viennent nous voir, les élus sont en
23 arrondissement. Je me permets de vous donner la
24 différence. Moi, je me déplace rencontrer les
25 candidats et les élus. À la permanence, monsieur

1 Trépanier recevait beaucoup d'interlocuteurs dans
2 son bureau. Puis comme je vous l'ai dit hier, à
3 chaque fois qu'il recevait des invités, la porte se
4 fermait, les stores verticaux se fermaient. La
5 durée de la rencontre c'était en moins de quinze
6 (15) minutes, puis on se faisait la blague à
7 l'interne, à la permanence « ce n'est certainement
8 pas pour venir prendre un café avec nous » parce
9 que je pense qu'on avait la pire machine à café de
10 Montréal à la permanence d'Union Montréal.

11 Q. **[354]** O.K. Je vais y aller, là, sur les gens qui se
12 présentaient là. Les élus d'arrondissement, pas
13 vraiment d'affaire là, vous vous déplaçiez.

14 R. Oui.

15 Q. **[355]** Le maire de Montréal, quand il y allait,
16 c'est... il y avait une réunion, là, qui... vous
17 dites, là, généralement...

18 R. Oui.

19 Q. **[356]** ... lui, il avait affaire là, là, vraiment,
20 là, c'était le mercredi soir, je pense qu'il y
21 avait quelque chose le mercredi soir.

22 R. Je vous ai donné l'exemple de l'exécutif du Parti.

23 Q. **[357]** C'est ça.

24 R. Puis, je vous ai aussi donné comme deuxième exemple
25 qu'il y avait des conférences de presse qui

1 s'organisaient à la permanence, en effet.

2 Q. [358] Donc, si monsieur ne rencontre pas d'élus
3 dans son bureau, ne rencontre pas le maire dans son
4 bureau, il rencontre qui?

5 R. Bien, ce sont des gens que j'ai eu à côtoyer durant
6 des cocktails de financement, des gens surtout du
7 monde de l'ingénierie.

8 Q. [359] O.K. Et je vous ai parlé tantôt de firmes.
9 Alors, maintenant je vous demanderais des noms et
10 des firmes et des fréquences à la permanence du
11 Parti.

12 R. En termes de fréquence, vous voulez que je vous
13 sorte les noms comme ça?

14 Q. [360] Bien, je vous demande, c'est vous qui étiez
15 là, là. Qui allait voir monsieur Trépanier? Vous
16 avez parlé qu'il y a des gens de firmes de génie-
17 conseil.

18 R. D'accord.

19 Q. [361] Donc, qui allait voir monsieur Trépanier à
20 son bureau, puis vous dites « il fermait la porte,
21 ça durait quinze (15) minutes, puis ce n'était pas
22 pour le café ».

23 R. Donc, il y avait un représentant que j'ai vu à
24 quelques occasions de SNC-Lavalin.

25 Q. [362] Qui?

1 R. Monsieur Yves Cadotte.

2 Q. **[363]** Monsieur Yves Cadotte, vous saviez qu'il
3 était un représentant de SNC-Lavalin? Vous l'aviez
4 rencontré à combien de reprises, monsieur Cadotte?

5 R. Moi, je me souviens de l'avoir rencontré à la
6 permanence, il s'était présenté à moi. Monsieur
7 Trépanier n'était pas encore arrivé, donc il
8 attendait dans la grande salle. Puis, comme c'est
9 moi qui suis allé l'accueillir à la permanence, il
10 s'est présenté et il m'a remis sa carte d'affaires,
11 je lui ai remis la mienne. Et c'est là que ce
12 monsieur-là s'est présenté comme responsable du
13 développement des affaires chez SNC-Lavalin.

14 Q. **[364]** O.K. Et ce monsieur-là, puis allez-y de
15 mémoire, combien de fois environ vous avez pu le
16 voir à la permanence du Parti?

17 R. À mon souvenir, c'est au moins cinq fois.

18 Q. **[365]** Et est-ce que... C'est parce que tantôt vous
19 avez témoigné de façon générale. Est-ce qu'on parle
20 également de rencontres avec monsieur Trépanier
21 porte fermée?

22 R. Bien sûr.

23 Q. **[366]** Et est-ce que vous saviez - et je vous
24 demande, ce n'est pas ce que vous présumez - mais
25 est-ce que vous saviez ce que monsieur... monsieur

1 Cadotte allait faire dans le bureau de monsieur
2 Trépanier? À savoir, soit que vous avez été témoin
3 personnellement ou soit que monsieur Trépanier vous
4 l'a dit. Il y a deux choix, là.

5 R. Alors, aucune de ces deux réponses. Il ne m'a
6 jamais mentionné ce que ces gens-là faisaient dans
7 son bureau et je n'ai jamais su le motif qu'il y
8 avait ce genre de rencontre-là à la permanence, là.

9 Q. **[367]** Parfait. D'autres ingénieurs?

10 R. Donc, ça, c'était le représentant de SNC-Lavalin.
11 Il y avait un monsieur qui travaillait pour le
12 Groupe BPR, monsieur Charles Meunier.

13 Q. **[368]** Je vous pose la même question. Et je reviens
14 à monsieur Cadotte. Outre la permanence, est-ce que
15 vous avez déjà vu monsieur Cadotte dans des
16 activités de financement?

17 R. Bien sûr. Ce sont des gens que j'ai pu replacer
18 parce que la fréquence... comme je vous l'ai dit, à
19 quarante (40) cocktails, ces gens-là venaient très
20 régulièrement aux cocktails de financement. Alors,
21 à un moment donné, à force de revoir les mêmes
22 gens, on reconnaît ces gens-là. Parce qu'en
23 politique, Maître Gallant puis Madame et Monsieur
24 les Commissaires, on rencontre beaucoup de gens,
25 alors c'est difficile, des fois, de toujours savoir

1 à qui on parle mais, à force de les revoir deux,
2 trois, quatre, cinq, six fois dans des cocktails
3 puis s'ils viennent sur une base, bien, cinq fois
4 pendant quelques semaines ou quelques mois à la
5 permanence, on les reconnaît. Surtout quand on nous
6 remet la carte d'affaires de ces gens-là en
7 question.

8 Q. [369] Est-ce que vous pouvez dire qu'à chaque fois
9 qu'ils viennent, ils achètent un billet, quand
10 c'est un cocktail national, à cinq cents dollars
11 (500 \$) ou mille dollars (1 000 \$), comme vous
12 disiez tout à l'heure?

13 R. Ah! plus loin. Ils étaient et présents aux
14 cocktails nationaux et présents aux cocktails
15 d'arrondissements aussi.

16 Q. [370] Donc, monsieur Cadotte, s'il a assisté à
17 quatre, cinq cocktails pendant une année, il
18 achetait un billet à chaque fois pour y assister?

19 R. Ce que j'ai fait référence en termes de visites
20 c'était à la permanence.

21 Q. [371] À la permanence.

22 R. À la permanence.

23 Q. [372] Et non pas dans des cocktails de financement?

24 R. Pour ce qui est des cocktails de financement, je
25 pense qu'il était présent à la grande majorité de

1 ceux-ci.

2 Q. **[373]** Et vous avez souvenir de l'avoir vu, là,
3 quand... vous dites que vous pensez, vous avez
4 souvenir de l'avoir du dans des cocktails de
5 financement, la grande majorité d'entre eux?

6 R. Oui.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[374]** En fait, il était partout, à chaque fois
9 qu'il y avait un cocktail ou une activité de
10 financement du parti...

11 R. Exactement.

12 Q. **[375]** ... ou des arrondissements?

13 R. On les voyait et à l'arrondissement de
14 Mercier - Hochelaga-Maisonneuve et on les revoyait
15 à l'arrondissement d'Ahuntsic et on les voyait aux
16 cocktails nationaux du parti.

17 Me DENIS GALLANT :

18 Q. **[376]** Moi, je vais être plus spécifique. Vous avez
19 parlé de monsieur Meunier de chez BPR.

20 R. Exact.

21 Q. **[377]** Je vous repose les mêmes questions. Est-ce
22 que vous l'avez déjà vu... vous dites que vous
23 l'avez déjà vu à la permanence du parti. Et est-ce
24 que c'est toujours une rencontre avec monsieur
25 Trépanier?

1 R. Uniquement.

2 Q. **[378]** Uniquement?

3 R. Uniquement. Toujours avec la porte qui se ferme,
4 les stores verticaux qui se ferment, c'est toujours
5 le même processus.

6 Q. **[379]** Et pas plus qu'une quinzaine de minutes?

7 R. Très court.

8 Q. **[380]** Très court.

9 R. Très court.

10 Q. **[381]** Je vous repose également la même question
11 pour monsieur Meunier, est-ce que vous l'avez déjà
12 vu, lui également, dans des activités de
13 financement?

14 R. Bien sûr. Il était au développement des affaires,
15 donc lui considérait, puis il me l'avait dit en
16 plus, que c'était dans ses fonctions d'assister au
17 maximum d'événements pour faire le maximum de
18 rencontres et, même à l'occasion... je pense que
19 c'était dans le cadre de son travail, il pouvait
20 demander à des permanents du parti qu'il côtoyait :
21 « Je veux rencontrer votre nouveau candidat
22 d'Ahuntsic, est-ce possible? Puis-je avoir ses
23 coordonnées? Puis-je le rencontrer? - Ou - Pouvez-
24 vous me le présenter à un prochain cocktail de
25 financement? »

1 Q. **[382]** Et on parle... puisque monsieur Lachance vous
2 a posé, est-ce qu'on parle d'activités
3 d'arrondissements, du national?

4 R. Les deux.

5 Q. **[383]** Les deux?

6 R. Les deux.

7 Q. **[384]** Toujours les deux.

8 R. Toujours les deux.

9 Q. **[385]** D'autres...

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[386]** Combien de fois chez monsieur Trépanier?

12 R. Au niveau de la fréquence?

13 Q. **[387]** Oui.

14 R. Moi, je vous dirais que je l'ai vu, minimum, plus
15 que trois fois, donc trois, quatre fois.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Q. **[388]** Trois, quatre fois?

18 R. Oui.

19 Q. **[389]** D'autres personnes?

20 R. Oui.

21 Q. **[390]** Qui?

22 R. J'y arrivais. Monsieur Michel Lalonde du Groupe
23 Séguin.

24 Q. **[391]** Alors, je vous repose toujours les mêmes
25 questions. Monsieur Lalonde, vous allez le voir à

1 la permanence du parti; combien de fois à peu près?

2 R. C'était une des personnes les plus régulières, donc
3 lui je dirais que je l'ai vu au moins une dizaine
4 de fois à la permanence. Et monsieur Lalonde, les
5 cocktails, je vous dirais qu'il était surtout
6 présent dans les arrondissements de l'est, donc sur
7 mon territoire d'organisation, et il était aussi
8 présent aux cocktails dits nationaux.

9 Q. **[392]** Donc, dans les arrondissements de l'est,
10 comme Pointes-aux-Trembles - Rivière-des-Prairies,
11 Hochelaga-Maisonneuve, St-Léonard...

12 R. Anjou...

13 Q. **[393]** Anjou.

14 R. ... Montréal-Nord, Rosemont.

15 Q. **[394]** Est-ce que c'est de votre connaissance que le
16 Groupe Séguin avait des contrats d'ingénierie dans
17 l'est de la ville?

18 R. Bien, moi, j'ai souvenir que lorsque j'étais au
19 cabinet du maire, il y avait plusieurs dossiers qui
20 concernaient l'arrondissement de Rivière-des-
21 Prairies - Pointe-aux-Trembles avec le Groupe
22 Séguin. Et j'ai aussi appris par la suite que le
23 Groupe Séguin avait leur bureau à Pointe-aux-
24 Trembles.

25 Q. **[395]** D'accord. Donc, plus d'une dizaine de fois,

1 c'est ce que vous dites?

2 R. Oui.

3 Q. **[396]** Et surtout dans les activités
4 d'arrondissements.

5 R. Et au national aussi.

6 Q. **[397]** Et au national aussi. D'autres personnes qui
7 allaient rencontrer, toujours le même modus, dire
8 on entre dans le bureau pour un court laps de
9 temps, monsieur Trépanier ferme les stores, ferme
10 la porte?

11 R. À l'occasion, il y avait d'autres personnes du
12 Groupe Séguin qui s'y sont présentés.

13 Q. **[398]** Avez-vous des noms?

14 R. Monsieur Iani, Lanni? Je pense que c'était un des
15 associés du Groupe Séguin.

16 Q. **[399]** Monsieur Lanni?

17 R. Mais la prononciation, vous le savez, j'ai eu
18 quelques difficultés dans ce domaine-là.

19 Q. **[400]** On y reviendra. Mais il y aurait un dénommé
20 monsieur Lanni, là, que vous n'êtes pas trop sûr de
21 la prononciation. Ce monsieur-là, combien de fois
22 vous l'avez vu à la permanence du parti?

23 R. Bien, principalement pour le Groupe Séguin, c'était
24 surtout monsieur Lalonde, alors je vous dirais que,
25 dans une moindre mesure, monsieur Iani ou Lanni

1 était peut-être là deux, trois fois au maximum.

2 Q. **[401]** Est-ce que vous avez également vu monsieur
3 Lanni dans les activités de financement, que ce
4 soit dans les arrondissements et au national?

5 R. Toujours. Et aux activités de financement
6 d'arrondissements et aux cocktails nationaux.

7 Q. **[402]** Quand vous dites « toujours », ça veut dire
8 qu'il n'en manque pas une, c'est ça qu'on doit
9 comprendre?

10 R. Il n'en manquait pas une.

11 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

12 Q. **[403]** Vous, est-ce que vous en avez déjà vendu des
13 billets dans certaines activités de financement?

14 R. Est-ce que j'en ai vendu?

15 Q. **[404]** Vendu, vous?

16 R. Moi, non.

17 Q. **[405]** Vous nous avez dit que, dans un billet, il
18 peut y avoir une partie détachable, vous prenez le
19 nom de la personne et puis... Est-ce que vous avez
20 déjà... vous connaissez beaucoup de gens, vu des
21 personnes vous dire : « Je prends un billet mais
22 mets tel autre nom... il faut mettre un autre nom
23 sur le billet... »?

24 R. Non.

25 Q. **[406]** ... que son propre nom. Vous n'avez pas

1 assisté à ça?

2 R. Le billet, la partie détachable c'était juste un
3 numéro, il n'y avait pas de ligne pour mettre les
4 noms. Alors ce qui se passait, c'est que des fois
5 les gens nous remettaient leur chèque agrafé avec
6 le billet et nous on détachait le billet, on leur
7 remettait la copie détachable, puis nous on
8 conservait la partie et du billet et le chèque.

9 Q. **[407]** Donc il ne vous est jamais arrivé de donner
10 un billet à quelqu'un où le chèque n'était pas de
11 cette personne-là si vous connaissez bien sûr, vous
12 n'avez pas assisté à ça?

13 R. Les détails en termes de l'inscription moi je
14 m'assurais d'être comme en référence parce que des
15 fois des événements, si je peux me permettre, entre
16 quatre cents (400) et mille (1000) personnes, on
17 s'entend que ce n'est pas juste deux personnes à la
18 table d'entrée. Alors, là, on parle de quatre, cinq
19 tables, plus de quinze personnes qui font
20 l'inscription et la réception des gens. Alors nous
21 notre travail c'était d'enligner les gens, bien il
22 y a une personne là-bas qui s'est libérée, vous
23 pouvez aller la voir. Je n'étais pas à côté pour
24 regarder si le nom concordait avec le chèque ou
25 vice versa.

1 Q. **[408]** Et il n'y a personne de ces gens-là qui
2 justement sont à la table, sont allés vous voir en
3 vous disant j'ai vu monsieur X, mais le chèque
4 vient de monsieur Y, est-ce que quelqu'un vous a
5 déjà mentionné ça?

6 R. Non, Monsieur.

7 Q. **[409]** Hier vous avez dit que dans la rencontre du
8 cocktail du matin au Club Saint-Denis que dans le
9 fond l'expression utilisée ce n'était pas, je l'ai
10 pris, c'est « partage de job »?

11 R. C'est exact.

12 Q. **[410]** Avez-vous déjà entendu le mot contrat, dans
13 les rencontres qui se fait dans le bureau de
14 monsieur Trépanier ou bien qui se fait dans les
15 cocktails de financement, avez-vous déjà entendu un
16 entrepreneur ou peu importe la personne faire
17 allusion à quelconque différend quant à un contrat
18 ou bien inquiétude quant à l'octroi d'un contrat,
19 est-ce que ça vous avez déjà entendu le mot contrat
20 dans toutes vos interrelations?

21 R. Je pense que c'était très clair dans l'esprit des
22 gens, puis ça l'était aussi dans mon esprit à moi
23 que lorsque Bernard Trépanier parlait, il parlait
24 au nom de monsieur Zampino. Donc quand vous me
25 posez la question, est-ce que des entrepreneurs qui

1 pouvaient parler de job ou de contrat, je vais vous
2 répondre qu'ils allaient voir directement monsieur
3 Trépanier à ce sujet-là.

4 Q. **[411]** Mais des fois lors d'une conversation qu'on
5 écoute au gré du hasard ou bien des fois on est
6 cinq, six personnes on parle, vous n'avez jamais
7 assisté à une occasion où quelqu'un soulevait une
8 interrogation par rapport à un contrat. Vous n'avez
9 jamais entendu le mot contrat en tant que tel?

10 R. Il faut comprendre que la première heure d'un
11 cocktail c'est le moment le plus occupé pour moi,
12 au-delà de la préparation, moi je suis vraiment à
13 l'organisation, la réception des gens, c'est après
14 que je peux me mêler avec les autres invités et à
15 votre question la réponse est non, je n'ai jamais
16 entendu de conversation sur des différends ou des
17 contracteurs qui venaient me parler. Je n'ai jamais
18 entendu de ce genre de conversation-là.

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. **[412]** Si je vous suggère Gino Lanni, est-ce que ça
21 vous dit quelque chose, ingénieur chez Séguin,
22 maintenant chez Genius? Gino Lanni?

23 R. Bien c'est le monsieur que je pense que j'ai
24 identifié tout à l'heure avec une différence du
25 premier nom, là.

1 Q. **[413]** O.K. Donc Lanni?

2 R. Lanni.

3 Q. **[414]** Et ce monsieur-là se serait présenté à
4 l'époque du groupe Séguin, deux à trois reprises à
5 la permanence et également était présent lors d'un
6 cocktail de financement?

7 R. C'est exact.

8 Q. **[415]** D'autres personnes reliées à des firmes de
9 génie-conseil?

10 R. Dans la suite des choses il y avait monsieur du
11 groupe SM.

12 Q. **[416]** Oui?

13 R. Monsieur Bernard Poulin.

14 Q. **[417]** Monsieur Bernard Poulin du groupe SM, est-ce
15 que vous l'avez vu à quelques reprises à la
16 permanence du Parti sur Saint-Jacques?

17 R. Oui.

18 Q. **[418]** À combien de reprises?

19 R. À mon souvenir, je vous dirais au moins cinq fois.

20 Q. **[419]** Au moins cinq fois. Et on parle toujours de
21 la même chose, est-ce qu'il allait rencontrer
22 d'autres personnes que monsieur Trépanier?

23 R. Jamais. C'était uniquement que monsieur Trépanier à
24 la permanence.

25 Q. **[420]** Et je vous pose également la question, est-ce

1 qu'on parle toujours dans le bureau fermé de
2 monsieur Trépanier?

3 R. Toujours.

4 Q. **[421]** Donc environ cinq fois. D'autres personnes
5 reliées à des firmes de génie-conseil?

6 R. On a nommé SNC, on a nommé PBR, on a nommé...

7 Q. **[422]** Séguin, deux fois?

8 R. Séguin deux fois.

9 Q. **[423]** Le groupe SM?

10 R. Le groupe SM, le groupe Dessau, Dessau-Soprin.

11 Q. **[424]** Oui. Je vous pose la question, est-ce qu'il y
12 a eu des représentants du groupe Dessau qui sont
13 allés à la permanence du Parti, à votre
14 connaissance toujours?

15 R. Monsieur Sauriol.

16 Q. **[425]** Est-ce que monsieur Sauriol a un prénom?

17 R. Jean-René ou Jean-Pierre Sauriol.

18 Q. **[426]** Alors, Jean-Pierre Sauriol, vous dites du
19 groupe, du groupe Dessau, à combien de reprises,
20 toujours à votre souvenir?

21 R. Lui je vous dirais que je l'ai vu un maximum de
22 deux fois, là. Lui je le voyais vraiment à tous les
23 cocktails de financement.

24 Q. **[427]** Donc deux fois à la permanence et à tous les
25 cocktails...

1 R. Oui.

2 Q. **[428]** ... de financement. Et les fois qu'il est
3 venu à la permanence c'était pour rencontrer, est-
4 ce que c'était pour rencontrer monsieur Bernard
5 Trépanier?

6 R. Oui. Avec la porte fermée et les stores verticaux
7 fermés, oui.

8 Q. **[429]** D'autres, avant qu'on continue, là, vous, là,
9 je veux bien croire que je vous ai posé la question
10 spécifique qu'est-ce qu'il allait faire là, mais
11 est-ce que ça se discutait pourquoi qu'il y avait
12 des gens de firmes de génie-conseil qui allaient
13 directement dans le bureau de monsieur Trépanier et
14 la porte était fermée, les stores fermées et on
15 parlait de période de quinze minutes, ça ne vous a
16 jamais titillé? Est-ce qu'il y a eu des... Monsieur
17 Deschamps, monsieur Lewis, il y a d'autres
18 personnes dans ce bureau-là, là. Il n'y a pas de
19 discussions à propos de ça?

20 R. Je n'ai pas eu de discussion avec aucun de mes
21 collègues. Là, si vous me demandez mes impressions,
22 bien là...

23 Q. **[430]** Non. Je ne vous demande pas d'impressions. Je
24 vous demande si vous avez eu des discussions.

25 R. Non.

1 Q. **[431]** Est-ce que c'était parce qu'il ne devait pas
2 y avoir de discussions? Est-ce que c'était un sujet
3 tabou, ce que monsieur Trépanier faisait dans son
4 bureau?

5 R. Je n'ai pas senti qu'il y avait un mot d'ordre ou
6 un mot... Je ne pense pas que c'était tabou, là.

7 Q. **[432]** Moi je cherche à comprendre. Monsieur
8 Trépanier, là, dans le fond vous êtes relativement
9 proches, dans le sens, là, si vous faites une
10 quarantaine d'activités de financement, il est le
11 grand patron du financement, il vous appelle même,
12 je pense que vous êtes son homme de confiance, il
13 vous appelle même pour aller chercher cinquante
14 mille (50 000)... cinquante (50) palettes, ou
15 cinquante (50)... comment? C'était quoi le terme,
16 encore?

17 R. Cinquante mille (50 000) documents.

18 Q. **[433]** Cinquante mille (50 000) documents, puis en
19 aucun moment vous avez dit, « Hey, Bernard,
20 pourquoi tu rencontres du monde de Dessau, pourquoi
21 tu rencontres du monde de Séguin, pourquoi tu
22 rencontres du monde de SNC-Lavalin? » Jamais,
23 jamais, jamais.

24 R. Bien, premièrement, je ne suis pas son homme de
25 confiance, là. Je veux juste être bien clair, là.

1 Puis deuxièmement, le genre de rencontres que lui
2 pouvait avoir, ou mes rencontres, on ne se posait
3 pas de questions à savoir qu'est-ce que tu as fait
4 aujourd'hui, ou qu'est-ce que tu as fait avec ce
5 monsieur-là, là.

6 Q. **[434]** Regardez, on va se dire les vraies choses,
7 là. Ça c'est une personne, là, que vous avez décrit
8 depuis ce matin, qui reçoit de l'argent, qui le
9 fait en totale contravention avec les lois, avec
10 l'éthique, avec tout ça. Vous êtes mal à l'aise,
11 là. Et là je vous demande de décrire des gens qui
12 se rendent à son bureau, la porte fermée, puis tout
13 est beau au royaume du Danemark, là. Il n'y a rien
14 qui se passe, là.

15 R. Pas du tout.

16 Q. **[435]** Alors, est-ce que je peux savoir qu'est-ce
17 que vous faites avec ça, qu'est-ce que vous dites
18 avec ça? Est-ce que... C'est-tu ce que je vous ai
19 suggéré tantôt : moi j'ai des oeillères, je regarde
20 en avant, je ne regarde pas sur les côtés?

21 R. Non.

22 Q. **[436]** C'est-tu ça?

23 R. Je ne me comparerai pas à une jument ou à un
24 cheval, là. Ce que je vous dis, c'est...

25 Q. **[437]** Ce n'est pas ça que je voulais dire, là.

1 R. Bien, avec des oeillères, ça me donnait cette
2 impression-là.

3 Q. **[438]** Non, c'est-à-dire qu'on se met la tête dans
4 le sable. On ne veut pas savoir. Est-ce que c'est
5 ça?

6 R. Non.

7 Q. **[439]** Est-ce qu'il y a une explication ou il n'y en
8 a pas, là?

9 R. Il n'y en a pas d'explication. On me de... Vous me
10 demandez de vous dire s'il y a des gens qui se sont
11 présentés pour rencontrer monsieur Trépanier. Je
12 vous réponds, je vous dis comment la rencontre se
13 fait, mais je ne suis pas à la rencontre.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[440]** Mais vous ne vous doutiez pas de ce qui se
16 passait, sachant qu'il y a un coffre-fort que vous
17 avez été obligé de fermer vous-même parce qu'il ne
18 fermait pas.

19 R. Bien, c'est sûr que je me doute. Mais au-delà de
20 mes doutes, qu'est-ce que je peux affirmer d'autre?

21 Me DENIS GALLANT :

22 Q. **[441]** O.K. Mais les doutes, là, en tout cas, je ne
23 veux pas dire que vous étiez dans un bureau de
24 mémères, là, mais moi j'aime ça mémérer, là, quand
25 je vois des choses, puis je vais parler aux gens,

1 puis je dis, « Hey, qu'est-ce qu'il fait, Bernard,
2 dans son bureau, avec... - avec Bernard Poulin,
3 mettons - Qu'est-ce qu'il fait? Ça m'intrigue. »

4 R. Un, ce n'est pas un bureau de mémères, une
5 permanence politique. On a tous un travail à faire.

6 Q. **[442]** Ce n'est pas un bureau d'avocats? Je m'inclus
7 là-dedans.

8 R. Permanence politique...

9 Q. **[443]** Oui?

10 R. Surtout durant une époque pré- et électorale, un
11 organisateur passe le moins de son temps à la
12 permanence. Donc, quand moi je rentre, je
13 m'installe, je travaille une heure ou deux, puis
14 après ça je prends la route, et je ne reviens pas,
15 après ça, à la permanence. Moi, je vous le dis, mes
16 moments à la permanence, c'était surtout le matin.

17 Q. **[444]** O.K. Rendu, là, la démonstration, là, elle
18 est faite, là, qu'il y avait du financement
19 illégal, et que Bernard Trépanier avait les mains
20 dedans. Ça, vous allez être d'accord avec moi, ce
21 que je vous dis, là?

22 R. Oui.

23 Q. **[445]** O.K. Alors, question, ce que la Présidente
24 vous a posé, puis je pense qu'elle vous l'a posée
25 très clairement : quand quelqu'un rentrait, d'une

1 firme de génie-conseil, fermait la porte, fermait
2 le store et restait là quinze minutes (15 min),
3 selon vous, qu'est-ce qu'il faisait là?

4 R. Bien, j'ai répondu que j'avais des doutes sur la
5 relation, ou ce qui se passait, mais c'était des
6 doutes.

7 Q. **[446]** O.K.

8 R. Mais mes doutes étaient très sentis, bien entendu,
9 là. Je comprenais que... Une rencontre électorale,
10 quand je rencontre quelqu'un, ça peut prendre
11 trente (30), quarante (40), cinquante (50),
12 soixante minutes (60 min).

13 Q. **[447]** O.K.

14 R. Mais là, à force de revoir des gens qui ne restent
15 que pour un laps de temps court, oui j'ai des
16 doutes.

17 Q. **[448]** Quand je faisais une blague, tantôt, le
18 bureau de mémères, c'est-à-dire avez-vous déjà...
19 Je vous la pose très sérieusement, ma question.
20 Avez-vous fait en sorte de confirmer vos doutes?
21 Avez-vous été proactif? Avez-vous été voir
22 quelqu'un? Avez-vous jasé avec quelqu'un, en
23 voulant dire Bernard, il fait quoi avec des gens
24 des firmes de génie-conseil dans son bureau?

25 R. Non.

1 Q. **[449]** La question, c'est oui ou non. C'est ça,
2 c'est non?

3 R. C'est non.

4 Q. **[450]** Bon.

5 R. C'est non.

6 Q. **[451]** Alors on passe à une autre question : qui
7 d'autre? Est-ce qu'il y a d'autres personnes que
8 vous avez vues, là? On a arrêté à monsieur Sauriol,
9 là.

10 R. Merci. Un monsieur... C'est un grand monsieur.
11 C'était un monsieur impressionnant de personne, là,
12 qui était assez âgé, monsieur Casimir.

13 Q. **[452]** Casimir.

14 R. Oui.

15 Q. **[453]** O.K. Et c'est...

16 R. Peut-être que vous avez le nom de famille.

17 Q. **[454]** Je regarderai sur l'heure du midi, mais
18 Casimir de quelle firme?

19 R. CIMA? CIMA+?

20 Q. **[455]** CIMA+? Et monsieur Casimir de CIMA+, combien
21 de reprises à la permanence?

22 R. Au moins trois fois. Et toujours présent aux
23 activités de financement et des arrondissements, et
24 nationaux, des cocktails nationaux.

25 Q. **[456]** Je vais peut-être demander à votre mémoire de

1 vous rappeler s'il y a d'autres personnes, là,
2 avant la pause, quitte à ce qu'on continue cet
3 après-midi sur le même sujet.

4 R. Là, pour l'instant, là...

5 Q. **[457]** Je vais demander à madame la Présidente si on
6 peut arrêter.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Très bien.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Merci.

11 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

12

13 REPRISE DE L'AUDIENCE

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Alors, bon après-midi à tous.

16 Me DENIS GALLANT :

17 Bon après-midi.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Maître Gallant, on vous écoute.

20 Me DENIS GALLANT :

21 Oui.

22 MADAME LA GREFFIÈRE :

23 Monsieur Dumont, vous êtes sous le même serment.

24 R. Bien sûr.

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. **[458]** Alors quand on s'est quitté, juste un peu
3 avant la pause du lunch, vous avez parlé d'un
4 dénommé Casimir de la firme Génie-Conseil CIMA+.
5 Est-ce que le nom de famille vous est revenu, ou
6 est-ce que vous êtes...

7 R. Je vais vous demander de... Parce que je ne
8 voudrais pas massacrer son nom de famille. Je sais
9 que c'est un nom assez compliqué, là, c'est... Je
10 vais m'essayer : Kazminski.

11 Q. **[459]** Kazminski? Attendez. Je vais essayer de voir.
12 Également, j'ai fait mes devoirs. Alors... Moi
13 j'ai...

14 R. On l'appelait...

15 Q. **[460]** Moi j'ai un ingénieur chez CIMA, CIMA+, qui
16 s'appelle Casimir Ole... Et je suis aussi désolé
17 que vous, là...

18 LA PRÉSIDENTE :
19 Épelez-le, alors.

20 Me DENIS GALLANT :

21 O-L-E-C-H-M-O-W-I-C-Z. Je répète : O-L-E-C-H-M-O-W-
22 I-C-Z.

23 Q. **[461]** Est-ce que ça vous dit quelque chose?

24 R. Oui.

25 Q. **[462]** Alors maintenant, prononcez-le.

1 R. Pouvez-vous répéter votre épellation, s'il vous
2 plaît? Moi je l'appelais surtout, quand je le
3 rencontrais c'était monsieur Casimir.

4 Q. **[463]** O.K. Olechmowicz, quelque chose comme ça. Je
5 n'ai aucune es... Je n'ai pas idée de la
6 prononciation. Alors ce monsieur-là... Ce monsieur-
7 là, ce que j'ai compris juste avant qu'on passe à
8 l'heure du lunch, est allé à peu près trois fois à
9 la permanence?

10 R. C'est exact.

11 Q. **[464]** Et c'est également quelqu'un qui allait dans
12 le bureau de monsieur Trépanier, porte close.

13 R. Oui.

14 Q. **[465]** Et c'est un monsieur, également, qui, selon
15 ce que vous dites, était à quelques cocktails de
16 financement.

17 R. Oui.

18 Q. **[466]** Ou sinon à une bonne...

19 R. Un assidu, je dirais, Maître.

20 Q. **[467]** Un assidu. Parfait. J'en ai noté sept que
21 vous avez dits avant l'heure du lunch. Est-ce qu'il
22 y en a d'autres? Est-ce qu'il y a d'autres
23 personnes?

24 R. Oui. Je me suis permis de prendre quelques notes,
25 le lunch m'a porté conseil. Alors, dans un premier

1 temps il y avait monsieur Gilles Cloutier.

2 Q. **[468]** Alors monsieur Cloutier. Monsieur Cloutier de
3 quelle firme, à votre souvenir?

4 R. La firme Roche. Je sais aussi que je l'ai
5 rencontré, un certain temps il était aussi associé
6 avec le bureau de Dessau. Je crois qu'il a eu un
7 changement de bureau d'ingénierie à un certain
8 moment. Donc, sur le laps de temps, il a peut-être
9 changé de compagnie mais il est toujours resté une
10 personne... Moi, c'est monsieur Sammy Forcillo, qui
11 était au bureau du président du comité exécutif,
12 monsieur Zampino, qui me l'a présenté à un cocktail
13 de financement.

14 Q. **[469]** O.K. Vous souvenez-vous quand il vous a
15 présenté monsieur Cloutier?

16 R. C'était au tout début de mon arrivée au parti,
17 donc, ça ne me surprendrait même pas que je l'aie
18 rencontré pour la première fois au cocktail de
19 financement à Anjou pour les référendums sur les
20 défusions.

21 Q. **[470]** O.K. Donc, au printemps de deux mille quatre
22 (2004).

23 R. Exactement.

24 Q. **[471]** O.K. Et monsieur Cloutier, à combien de
25 reprises est-ce que vous l'avez vu à la permanence

1 du parti?

2 R. Il faut comprendre que monsieur Cloutier, dans un
3 premier temps, venait rencontrer Christian Ouellet.
4 Ils ont travaillé ensemble chez Roche, donc...

5 Q. **[472]** O.K.?

6 R. ... je crois qu'ils avaient une amitié. Alors ils
7 allaient voir... il allait voir monsieur Ouellet,
8 et à quelques occasions il est allé voir, donc,
9 monsieur Ouellet, et à quelques autres occasions il
10 est aussi arrêté dans le bureau de monsieur
11 Trépanier. À ce moment-là, encore une fois la porte
12 s'est fermée, les stores verticaux se sont fermés
13 aussi.

14 Q. **[473]** Et peut-être juste pour le bénéfice, là,
15 êtes-vous capable de départager le nombre de fois
16 qu'il va rencontrer monsieur Trépanier dans son
17 bureau? Plutôt que monsieur Ouellet, là? Si vous
18 êtes capable, bien entendu.

19 R. Je vous dirais trois, quatre fois au plus. Au
20 maximum, je veux dire. Excusez.

21 Q. **[474]** Avec monsieur Trépanier, puis quand il vient
22 rencontrer son ex-collègue de la firme
23 d'ingénieurs, c'est combien de reprises qu'il va se
24 présenter au bureau de la permanence du parti?

25 R. Il faut comprendre qu'il est venu en même temps.

1 Q. **[475]** O.K.

2 R. Donc, il faisait et la rencontre avec mon directeur
3 général, et avec le directeur du financement. Il
4 n'y avait pas une visite distinctive pour un et
5 pour l'autre.

6 Q. **[476]** Monsieur Cloutier, est-ce que vous allez le
7 voir également dans des activités de financement?

8 R. Bien, comme je vous ai dit, on me l'a présenté à un
9 cocktail de financement et je l'ai revu aux
10 cocktails nationaux du parti, et aux cocktails
11 d'arrondissements. Il était là, d'ailleurs, je me
12 souviens très bien, il était là au cocktail de
13 Mercier-Hochelaga-Maisonneuve le dix-sept (17)
14 novembre deux mille quatre (2004).

15 Q. **[477]** O.K. Vous vous souvenez qu'il était présent.

16 R. Oui oui oui, il était...

17 Q. **[478]** Vous vous souvenez qu'il était présent.

18 R. Monsieur Cloutier, c'est un chic type qui était
19 très sympathique, et il était facilement
20 reconnaissable. C'est une personne qui aime
21 plaisanter, donc pour moi c'est un bon souvenir que
22 j'ai de monsieur Cloutier.

23 Q. **[479]** Ça fait que si c'est un bon souvenir, est-ce
24 que vous l'avez... à combien de reprises vous
25 l'avez peut-être côtoyé, ce monsieur-là, dans des

1 activités de financement?

2 R. Bien...

3 Q. **[480]** Est-ce que vous êtes en mesure de...

4 R. Pour ce qui est de mes cocktails... Quand je dis
5 mes cocktails, il faut s'entendre : dans les
6 arrondissements dont j'avais la responsabilité de
7 coordonner ces activités-là. Je ne crois pas me
8 tromper en vous disant que je l'ai vu à chacune de
9 mes activités d'arrondissement.

10 Q. **[481]** O.K.

11 R. Donc une vingtaine, là.

12 Q. **[482]** Une vingtaine de fois. Puis vous dites vous
13 l'avez vu au national également?

14 R. Bien sûr.

15 Q. **[483]** Outre monsieur Cloutier, est-ce que vous
16 avez... Est-ce qu'il y a d'autres personnes de la
17 firme Roche qui se présentaient à la permanence du
18 parti?

19 R. Bien, comme je vous l'ai dit, pour monsieur, mon
20 directeur général, c'est un ancien collaborateur
21 chez Roche. Il y avait aussi la visite de Marc-Yvan
22 Côté, qui, par contre, n'est allé voir
23 exclusivement que monsieur Ouellet. Il n'a jamais
24 été rencontrer monsieur Trépanier.

25

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. **[484]** On recule un pas en arrière. Vous, vous avez
3 organisé combien d'activités de financement
4 environ, quand vous étiez là-bas?

5 R. Si j'ai...

6 Q. **[485]** Ou participé.

7 R. Oui.

8 Q. **[486]** Participé, c'est ça, là...

9 R. Alors, j'ai dix (10) arrondissements. La moyenne,
10 c'était en moyenne deux activités par
11 arrondissement. Donc, au total j'ai aidé, j'ai
12 coordonné environ une vingtaine des activités, là.

13 Q. **[487]** Sur un horizon de combien d'années?

14 R. Dès mon arrivée au parti en février deux mille
15 quatre (2004) jusqu'à mon départ un peu après
16 l'élection de deux mille cinq (2005).

17 Q. **[488]** Donc, un an et demi environ.

18 R. C'est exact, c'est ça.

19 Q. **[489]** Donc, quand vous dites que vous rencontrez
20 monsieur Cloutier à plusieurs reprises dans des
21 activités de financement, donc ce monsieur-là
22 achète un billet à chaque fois pour votre activité
23 de financement?

24 R. Bien, j'imagine que s'il a billet c'est-à-dire
25 qu'il a dû payer quelque part son... son billet,

1 là.

2 Q. **[490]** Il a payé son billet... à chaque fois qu'il y
3 avait une activité de financement, il a payé un
4 billet?

5 R. Pour rentrer dans la salle, il faut payer son
6 billet, oui.

7 Q. **[491]** Et puis il n'y avait pas de limite de
8 contribution qu'on peut faire à travers les
9 billets?

10 R. Bien sûr, c'était mille dollars (1 000 \$).

11 Q. **[492]** Ces gens-là vont régulièrement acheter des
12 billets deux mille dollars (2 000 \$), mille dollars
13 (1 000 \$) pour assister à vos activités?

14 R. Ou cinq cents dollars (500 \$).

15 Q. **[493]** Ou cinq cents (500)?

16 R. Oui.

17 Q. **[494]** Cinq cents (500 \$) ou mille (1 000 \$), là.
18 Arrondissements c'est cinq cents (500 \$), national
19 c'est mille (1 000 \$).

20 R. Oui.

21 Q. **[495]** Ces gens-là achètent plusieurs billets, soit
22 de cinq cents (500 \$), soit de mille (1 000 \$),
23 pour participer à toutes vos activités?

24 R. Oui, ce que je voulais vous dire, Monsieur le
25 Commissaire, c'est que la limite électorale c'est

1 de mille dollars (1 000 \$) par année au niveau du
2 municipal.

3 Q. **[496]** Oui.

4 R. Alors, il est vrai que si cette personne-là s'est
5 présentée à plusieurs événements, à un moment
6 donné, sa limite a dû être non seulement atteinte
7 mais dépassée à plusieurs occasions.

8 Q. **[497]** Est-ce que quelqu'un vous a déjà dit que sa
9 limite était dépassée?

10 R. Non.

11 Q. **[498]** Non. Vous n'avez jamais (inaudible)?

12 R. Tout au long de mon travail au parti, je n'ai
13 jamais eu de problématique du genre : « Martin,
14 peux-tu contacter tel individu qui a participé à
15 ton cocktail de financement, il a déjà donné son
16 mille dollars (1 000 \$), il ne peut pas donner »,
17 on ne m'a jamais ramené ce type d'information-là.
18 Me DENIS GALLANT :

19 Q. **[499]** Est-ce qu'on vous a déjà parlé d'un phénomène
20 de prête-nom?

21 R. Bien, je l'ai dit tout à l'heure, qu'il y avait des
22 gens, dans l'organisation des arrondissements pour
23 lesquels je m'occupais, durant l'élection deux
24 mille cinq (2005), ont voulu m'amener à mon
25 attention qu'il y avait des problématiques

1 concernant ce système-là, de chèques en retour
2 d'argent. Et j'ai aussi répondu puis je me rappelle
3 très bien de ma réponse, que : « Allez parler à
4 monsieur Trépanier directement dans ce dossier-
5 là. »

6 Q. **[500]** Mais juste pour continuer ce que monsieur le
7 commissaire Lachance vous dit, vous ne trouvez pas
8 ça normal, quand vous dites, la personne, depuis ce
9 matin, là, elle était de toutes les occasions, si
10 elle paie mille dollars (1 000 \$), c'est terminé,
11 là. Si vous faites vingt (20) activités de
12 financement dans une année, est-ce qu'on vous a
13 déjà informé qu'il pourrait y avoir une
14 problématique à ce moment-là? Est-ce que vous avez
15 déjà dit : « Qu'est-ce qu'il fait là, lui, je fais
16 un calcul vite, il a peut-être donné vingt mille
17 dollars (20 000 \$) »?

18 R. Quand vous avez dit tout à l'heure qu'on me posait
19 la question si je faisais de l'aveuglement
20 volontaire, je vais me permettre d'éclaircir un peu
21 ce point-là. Pour moi, cette expression-là, c'est
22 une expression juridique, je ne l'ai jamais
23 entendue avant aujourd'hui. Si, par contre, vous me
24 demandez, est-ce que j'aurais dû confronter Bernard
25 Trépanier quand j'avais un questionnement, quand je

1 me sentais mal à l'aise? La réponse c'est, oui,
2 j'aurais dû confronter et monsieur Trépanier et
3 monsieur Tremblay; je ne l'ai pas fait. Puis, avec
4 le recul d'aujourd'hui, je tiens à vous le dire,
5 Madame la Présidente, c'est mon grand regret de ne
6 pas avoir eu l'occasion de le mentionner puis de le
7 confronter aujourd'hui.

8 Mais je crois que, toutefois, d'être ici
9 avec vous, à la Commission, c'est l'endroit par
10 excellence pour faire part de ce que j'ai vu et de
11 vous rapporter cette information-là et, après, ce
12 sera à vous de prendre les décisions dans votre
13 rapport. C'est ce que je tenais à vous souligner.

14 Q. **[501]** Je vais revenir à Marc-Yvan Côté. Donc, Marc-
15 Yvan Côté, jamais... alors, selon votre souvenir,
16 qu'il allait rencontrer Bernard Trépanier?

17 R. Non.

18 Q. **[502]** Point à la ligne.

19 R. Point à la ligne.

20 Q. **[503]** Alors, il allait rencontrer un collègue. Vous
21 souvenez-vous à combien de reprises vous l'avez vu
22 à la permanence du...

23 R. Une, deux fois au plus.

24 Q. **[504]** Maximum?

25 R. Oui.

1 Q. **[505]** Parfait. Outre monsieur Côté, d'autres
2 personnes qui vous viennent en souvenir?

3 R. J'ai eu l'occasion aussi de rencontrer des gens que
4 j'avais, comme je vous l'ai dit, dans le domaine de
5 la construction aux cocktails de financement.

6 Q. **[506]** Non, mais je vais terminer avec les
7 ingénieurs...

8 R. Ah! excusez-moi.

9 Q. **[507]** ... s'il y en a d'autres, puis après ça on
10 verra s'il y a des entrepreneurs qui se
11 présentaient. Est-ce que ça va? Est-ce qu'il y a
12 d'autres, selon vous, d'autres ingénieurs?

13 R. Oui. Quand ce n'était pas monsieur Casimir, dont je
14 ne prononcerai pas le nom de famille, qui se
15 présentait au nom de Cima, c'était monsieur Yves
16 Théberge de Cima+, qui est venu rencontrer à
17 quelques occasions. Quand je dis... en termes de
18 visites, trois, quatre fois.

19 Q. **[508]** À la permanence?

20 R. À la permanence.

21 Q. **[509]** En termes d'activités de financement
22 maintenant?

23 R. Monsieur Théberge, j'ai souvenir qu'il était
24 présent aux activités de financement auxquelles je
25 participais, oui.

1 Q. **[510]** Comment vous qualifieriez sa présence,
2 sporadique ou plus...

3 R. Régulière.

4 Q. **[511]** Régulière. Donc, la majorité...

5 R. Oui, oui.

6 Q. **[512]** ... des activités de financement? D'autres
7 personnes, à votre souvenir?

8 R. Non. Dans le domaine de l'ingénierie.

9 Q. **[513]** Vous avez parlé de Jean-Pierre Sauriol. Est-
10 ce que Rosaire Sauriol ça vous dit quelque chose?

11 R. Oui.

12 Q. **[514]** Est-ce que, monsieur Rosaire Sauriol, vous
13 l'avez déjà vu à la permanence du parti?

14 R. Bien sûr.

15 Q. **[515]** Monsieur Sauriol fait partie de quelle firme?

16 R. Je crois qu'il fait partie de la même firme que
17 Jean-Pierre Sauriol, c'est-à-dire Dessau.

18 Q. **[516]** Et à combien de reprises vous l'avez vu à la
19 permanence du parti? Toujours de mémoire.

20 R. Au moins cinq fois.

21 Q. **[517]** Cinq fois?

22 R. Oui.

23 Q. **[518]** Avez-vous... toujours la même chose, c'est-à-
24 dire que c'était monsieur Trépanier ou il allait
25 rencontrer d'autres collègues?

1 R. Monsieur Trépanier.

2 Q. **[519]** Et toujours dans son bureau?

3 R. Toujours dans son bureau.

4 Q. **[520]** Et par rapport aux activités de financement,
5 Rosaire Sauriol?

6 R. Un habitué.

7 Q. **[521]** Un habitué.

8 R. Donc, à la majorité de mes événements, il était
9 présent.

10 Q. **[522]** Parfait. D'autres personnes liées à des
11 firmes de génie-conseil?

12 R. Non.

13 Q. **[523]** Les entrepreneurs maintenant. Est-ce que ça
14 vous dit quelque chose, les entrepreneurs en
15 construction ou en travaux de génie?

16 R. Oui.

17 Q. **[524]** Qui?

18 R. Monsieur Lino Zambito, d'Infrabec.

19 Q. **[525]** À combien de reprises?

20 R. Moi, je me souviens de deux fois. Entre autres, les
21 deux fois il s'était présenté au bureau d'Union
22 Montréal et monsieur Trépanier n'était pas toujours
23 pas arrivé, alors j'ai dû lui parler. Alors, il
24 était assis à côté de mon bureau puis c'est là que
25 j'ai appris à le connaître un petit peu plus. On

1 s'était déjà salué à des activités de financement.
2 Et je me souviens très bien de monsieur Zambito, sa
3 stature est quand même assez impressionnante, quand
4 il arrive c'est quand même un grand gaillard. Donc
5 moi je l'ai replacé assez rapidement. C'est une
6 tête qui sort au-dessus des autres, alors pour moi
7 et en plus quand il est venu c'était un homme qui
8 était, ce que j'appelle très parlable, pas du tout
9 intimidant. Au contraire, très gentil, même à
10 l'occasion il amenait du café parce qu'il savait
11 que notre café était pas fameux. Alors il nous
12 avait amené du café à la deuxième fois.

13 Q. **[526]** Monsieur Zambito, ces rencontres-là ça
14 remonte à quand à peu près, je sais que vous êtes,
15 là, pendant une période de deux ans, est-ce que
16 c'est en deux mille quatre (2004), est-ce que...

17 R. C'est en deux mille cinq (2005).

18 Q. **[527]** C'est en deux mille cinq (2005)?

19 R. Exact.

20 Q. **[528]** Par rapport aux élections êtes-vous capable
21 de nous situer à peu près une période de temps
22 défini?

23 R. Sans doute plus vers le printemps deux mille cinq
24 (2005) que l'automne deux mille cinq (2005).

25 Q. **[529]** Parfait. Et vous dites que vous avez fait

1 conversation avec monsieur Zambito, est-ce que
2 monsieur Zambito venait explicitement rencontrer
3 monsieur Bernard Trépanier?

4 R. Spécifiquement il rencontrait monsieur Trépanier.

5 Q. **[530]** Donc est-ce qu'on parle de la même chose,
6 toujours il va avoir accès au bureau de monsieur
7 Trépanier seul, hors de votre présence?

8 R. C'est exact.

9 Q. **[531]** Combien de temps à peu près, vous vous
10 souvenez de chacune des rencontres?

11 R. Bien comme je vous l'ai dit c'était à deux
12 occasions.

13 Q. **[532]** O.K. Monsieur Zambito, je peux vous le dire
14 personnellement, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de
15 place d'affaire à Montréal, est-ce que c'est une
16 problématique, ça, que des entrepreneurs qui n'ont
17 pas de place d'affaire à Montréal viennent
18 contribuer ou viennent rencontrer quelqu'un du
19 Parti Union Montréal?

20 R. Quand les gens se présentent à vous, quand il y a
21 une occasion qu'il y a un échange de carte
22 d'affaires, pour ne pas dire la grande majorité des
23 lieux d'affaires qui sont sur les cartes d'affaires
24 c'est à Montréal. Là, est-ce que je peux penser que
25 la grande majorité des gens qu'on rencontre dans

1 des activités n'habitent pas Montréal, je ne
2 pouvais pas penser que ces gens-là n'habitaient pas
3 Montréal. Pour moi on fait de la politique
4 municipale, les gens qui viennent qui s'impliquent,
5 qui militent, qui financent. Je pense et je pensais
6 qu'ils habitaient Montréal.

7 Q. **[533]** Vous pensiez?

8 R. Bien oui.

9 Q. **[534]** C'est-à-dire que ce n'est pas quelque chose,
10 il n'y a pas de vérification qui est fait, c'est-à-
11 dire qu'il faut que soit que ce soit une personne
12 qui est domiciliée à Montréal ou soit quelqu'un qui
13 a une place d'affaires à Montréal qui peut
14 contribuer en vertu de la loi j'imagine, ça vous le
15 saviez?

16 R. Oui, oui.

17 Q. **[535]** O.K. Et ce n'est pas quelque chose que vous
18 vérifiez? Ce n'est pas quelque chose qui se
19 parlait, c'est-à-dire il faut faire attention aux
20 entreprises qui ne viennent pas de Montréal?

21 R. Non, ça en termes de discussion à la permanence, il
22 n'y a jamais eu aucune discussion à savoir est-ce
23 que tel entrepreneur vient de Montréal ou de Laval
24 ou de la rive-sud. En tout cas il n'y a jamais eu
25 de conversation qui m'a laissé présumer qu'ils ne

1 venaient pas de Montréal.

2 Q. **[536]** O.K. Outre monsieur Zambito que vous avez
3 rencontré deux fois, mais peut-être au printemps,
4 là, ce que vous nous dites, possiblement au
5 printemps?

6 R. Oui.

7 Q. **[537]** O.K. Et d'autres entrepreneurs que vous avez
8 rencontrés à la permanence?

9 R. Bien un monsieur que j'ai rencontré aussi, qu'on
10 m'avait présenté au cocktail de financement, ça
11 c'était à l'automne deux mille cinq (2005), c'est
12 monsieur Paolo Catania.

13 Q. **[538]** O.K. Paolo Catania, je vous sou mets qu'il y
14 en a deux, celui de l'entreprise Catcan et l'autre
15 de Construction F. Catania, pouvez-vous nous dire?

16 R. Êtes-vous censuré, là? Construction F. Catania.

17 Q. **[539]** Construction F. Catania. Parfait. Donc un
18 monsieur qui possiblement serait dans la
19 quarantaine?

20 R. Oui.

21 Q. **[540]** Est-ce que c'est le bon monsieur Catania,
22 oui?

23 R. C'est le bon monsieur.

24 Q. **[541]** Parfait. D'autres entrepreneurs, monsieur
25 Paolo Catania vous l'aviez rencontré dans un

1 cocktail de financement avant?

2 R. Oui.

3 Q. **[542]** Lequel?

4 R. C'était, si je ne me trompe pas, le cocktail
5 national qu'on a eu à, non pas à l'automne, au
6 printemps deux mille quatre (2004), au Buffet Le
7 Rizz.

8 Q. **[543]** Paolo Catania, la même chose, est-ce qu'on
9 vous informe que ce monsieur-là n'a pas de place
10 d'affaires à Montréal? Vous n'êtes pas informé?

11 R. Non, non, puis vous me l'annoncez.

12 Q. **[544]** O.K. Que monsieur Catania avait une place
13 d'affaire à Longueuil, c'est quelque chose que vous
14 ne connaissiez pas?

15 R. Non.

16 Q. **[545]** Ou à Brossard, plutôt, que vous ne
17 connaissiez pas?

18 R. Non, non, non.

19 Q. **[546]** Donc vous allez le rencontrer au printemps
20 deux mille quatre (2004) à Saint-Léonard à une
21 activité de financement nationale, est-ce que c'est
22 suite à ça que vous allez le rencontrer à la
23 permanence du Parti?

24 R. Oui, il est venu à l'automne deux mille quatre
25 (2004).

1 Q. **[547]** Est-ce que ça va être la même chose que
2 monsieur Zambito, c'est-à-dire que vous allez avoir
3 la chance d'avoir une discussion avec lui?

4 R. Non, il est rentré très rapidement, il a salué mon
5 collègue Jean-Bosco Bourcier, il m'a salué, il est
6 rentré dans le bureau, fermé la porte, fermé les
7 stores verticaux, puis quinze minutes plus tard il
8 est ressorti du bureau.

9 Q. **[548]** O.K. Allez-y, Madame.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[549]** Si vous me permettez juste un chose. Tantôt
12 lorsque vous dites, là, je l'ai vu deux fois, je
13 l'ai vu cinq fois, je l'ai vu quatre fois, bon, le
14 nombre de fois. Vous, vous nous avez dit que vous
15 n'étiez pas à la permanence sur une base, bien je
16 ne dirai pas sur une base régulière, mais ce que
17 vous nous disiez c'est que vous vous étiez plutôt
18 sur la route?

19 R. J'étais à la permanence le matin comme je vous ai
20 mentionné.

21 Q. **[550]** Le matin?

22 R. Le matin, c'était l'opportunité si j'avais un
23 événement la veille de ramener les formulaires, de
24 ramener les dépliants, je faisais un petit peu de
25 suivi administratif. Et comme je vous l'ai

1 mentionné plus tôt, je retournais sur la route en
2 effet; en après-midi je n'étais presque jamais à la
3 permanence...

4 Q. **[551]** O.K.

5 R. ... et en soirée aussi sur la route.

6 Q. **[552]** O.K. Est-ce que vous étiez tous les matins à
7 la permanence ou il vous arrivait d'être aussi sur
8 la route le matin?

9 R. Il m'arrivait aussi le matin d'être sur la route
10 bien entendu. Ce qui faisait c'est que des fois je
11 pouvais avoir un petit déjeuner d'organisé avec
12 l'organisateur d'un arrondissement, puis au lieu
13 d'arriver au bureau à huit heures (8 h), j'arrivais
14 à neuf heures (9 h), neuf heures trente (9 h 30).

15 Q. **[553]** O.K. Et ces gens-là est-ce qu'ils arrivaient
16 à n'importe quelle heure ou ils étaient ou ils
17 arrivaient à heure fixe?

18 R. Bien comme je vous l'ai dit plus tôt, je crois que
19 des gens pensaient rencontrer monsieur Trépanier
20 qui n'était toujours pas, là. Alors, je ne pense
21 pas, à l'occasion je sentais qu'il y avait des
22 rendez-vous de pris, mais il y a des occasions où
23 les gens ont attendu quinze, vingt, trente (30),
24 quarante (40), cinquante (50) minutes.

25 Q. **[554]** Et monsieur Trépanier lui arrivait à son

1 bureau à quelle heure généralement?

2 R. Normalement le matin quand j'arrivais il était déjà
3 là.

4 Q. **[555]** Et vous arriviez à quelle heure?

5 R. Moi j'arrivais à huit heures (8 h).

6 Q. **[556]** O.K.

7 R. Sauf quand j'avais des événements ou, c'était très
8 rare là, j'étais tout le temps là très tôt le
9 matin.

10 Q. **[557]** O.K. Merci

11 Me DENIS GALLANT :

12 Q. **[558]** Monsieur Trépanier, est-ce que lui avait,
13 était un peu comme vous? Est-ce que lui était, je
14 dirais, un peu plus sédentaire à son bureau ou il
15 devait souvent se promener, aller sur la route,
16 rencontrer des gens, à votre souvenir?

17 R. Bien, comme je vous ai dis hier, il a été à
18 l'occasion à l'hôtel de ville.

19 Q. **[559]** Oui.

20 R. Je pense qu'avec l'histoire de la pièce d'identité
21 c'était, c'était évident qu'il s'y rendait à
22 l'occasion. Je sais aussi qu'il devait certainement
23 avoir des rencontres sur la route.

24 Q. **[560]** O.K.

25 R. Parce que, pour vous donner l'exemple, quand il m'a

1 demandé d'aller chercher le montant d'argent à
2 Laval, j'ai compris que ce n'était pas toujours les
3 gens qui venaient voir monsieur Trépanier à son
4 bureau et que c'était lui qui, à l'occasion,
5 pouvait se déplacer aussi.

6 Q. **[561]** Monsieur Zambito, monsieur Catania, Paolo,
7 d'autres entrepreneurs à votre souvenir?

8 R. Pas à mon souvenir, non.

9 Q. **[562]** Pas à votre souvenir?

10 R. Non.

11 Q. **[563]** Parfait. Vous avez parlé hier d'un coffre-
12 fort. Avez-vous été témoin, avez-vous été témoin de
13 d'autres sommes d'argent liquide là amenées au
14 bureau par monsieur Trépanier ou par quelqu'un
15 d'autre là? Hier vous avez parlé qu'il y en avait
16 dans un, un coffre-fort.

17 R. C'est exact.

18 Q. **[564]** Vous avez évoqué l'idée que le, le coffre-
19 fort ne fermait plus, qu'on devait nécessairement,
20 en tout cas, vous aviez dit à la blague « Tu
21 devrais peut-être changer de coffre-fort. » ce qui
22 semble-t-il a été fait deux semaines plus tard.
23 Est-ce qu'il y a eu d'autres événements ou est-ce
24 que vous avez été témoin ou est-ce qu'on vous a
25 rapporté que, vous allez m'excuser l'expression,

1 « qu'il se brassait beaucoup d'argent »?

2 R. Oui. Durant l'année électorale il y avait, la
3 permanence a beaucoup grossi. C'est-à-dire qu'on a
4 engagé beaucoup de surnuméraires pour de l'entrée
5 de données, des gens pour faire la réception et il
6 y a une réceptionniste, entre autres, qui est
7 madame Pion, qui est venue me, me rencontrer à sa
8 demande alors je lui ai dit « Regarde, on va se
9 rencontrer. » puis elle me dit « Je préférerais si
10 on allait prendre un café l'autre côté de la rue. »
11 ce que j'avais accepté. Je l'ai suivie de l'autre
12 côté, on est allés prendre un café puis elle m'a
13 demandé « Martin, s'il-te-plaît, pourrais-tu passer
14 le message à monsieur Trépanier que je ne suis plus
15 intéressée à compter de l'argent pour lui. ».
16 Alors, là j'ai dit « Bien regarde, tu me l'apprends
17 sincèrement, qu'est-ce qui s'est passé? ». Elle a
18 dit « Regarde, hier il m'a fait rentrer dans son
19 bureau, on a fermé la porte, on a fermé les stores
20 verticaux puis j'ai compté beaucoup d'argent. ».

21 Alors quand j'ai reçu cette information-là
22 je lui ai demandé « Bien, combien d'argent tu as
23 compté? ». Elle m'a dit « C'était par centaines de
24 milliers de dollars. ». J'ai dit « Donc, c'est quoi
25 pour me donner une idée, c'était-tu quatre cents

1 (400 000 \$), c'était-tu cinq cents (500 000 \$)? ».
2 Elle, elle m'a raconté qu'il y avait pour
3 approximativement huit cent cinquante mille dollars
4 (850 000 \$) qu'elle a comptés avec monsieur
5 Trépanier.

6 Elle, elle n'était pas tellement contente,
7 elle, elle avait été engagée comme réceptionniste,
8 elle s'attendait à faire un travail de
9 réceptionniste et j'ai tout simplement pris cette
10 information-là, j'ai été le dire à monsieur
11 Trépanier « Il y a des gens qui ne veulent plus
12 compter d'argent. » et je lui ai dit « Si tu veux
13 avoir un décompte exact des sommes, achète-toi une
14 machine à compter les devises. ».

15 Q. [565] Je, je veux juste revenir à la, alors madame
16 Pion, qui est une, qui est une réceptionniste, va
17 aller aider monsieur Trépanier à compter de
18 l'argent. C'est ce qu'elle vous raconte?

19 R. C'est exact.

20 Q. [566] Est-ce qu'il y avait une raison pourquoi elle
21 se confie à vous là? Vous avez dit qu'il y a
22 monsieur Lewis dans le bureau, il y a...

23 R. Oui.

24 Q. [567] Il y a d'autres personnes dans le bureau.
25 Vous êtes, vous êtes directeur de l'organisation

1 pour les arrondissements de l'est et du centre.
2 Votre collègue Bosco Boursier a le même rôle que
3 vous mais pour l'ouest, en termes hiérarchiques,
4 vous n'êtes pas en haut de la pyramide là dans ce
5 bureau là?

6 R. Ce qui s'est passé c'est qu'il y a eu un autre
7 incident quelques jours auparavant, il y a deux,
8 justement, stagiaires qui sont venus me parler et
9 qui m'ont dit « Martin, il y a un de tes élus dans
10 l'arrondissement d'Ahuntsic, monsieur Lapointe, qui
11 nous a agressés verbalement au téléphone, qui nous
12 a intimidé au téléphone. ». Les deux jeunes
13 avaient, je pense, vingt (20), vingt et un (21) ans
14 là, c'était un stage d'été, puis ils ont dit
15 « Regarde Martin, on ne s'est vraiment pas sentis
16 corrects avec cet individu-là. ».

17 Q. **[568]** C'est quoi « agressé verbalement »? Est-ce
18 qu'on vous a rapporté ce que l'élu avait dit?

19 R. Ah, écoutez, c'était des termes très peu élogieux à
20 savoir « Ce n'est pas une petite jeune qui va me
21 montrer comment faire de la politique. ». Ce
22 monsieur-là est élu depuis quatre-vingt-quatorze
23 (1994), elle était nouvellement arrivé à Union
24 Montréal, il ne s'en laissait pas imposer puis il
25 avait utilisé des termes, comme je vous l'ai dit,

1 très injurieux envers ces deux étudiantes-là qui
2 n'ont pas aimé, qui sont venues me voir et moi j'ai
3 le réflexe, comme ce qui s'est passé, bien j'ai
4 pris le téléphone et j'ai avisé monsieur Lapointe
5 qu'il ne pouvait plus, et qu'il ne devait plus
6 s'adresser au personnel de la permanence de cette
7 manière-là, qu'on était là pour le supporter mais
8 qu'on n'était pas là pour devenir ses, des
9 personnes qu'il pouvait frapper à gauche puis à
10 droite verbalement. Donc il s'est excusé, il a
11 rappelé les deux étudiantes, il s'est excusé et je
12 crois que la raison pourquoi la réceptionniste est
13 venue me parler c'est qu'elle s'était rendue compte
14 que j'avais eu cette problématique-là, que j'avais
15 réglé cette problématique-là et elle se sentait en
16 confiance avec moi.

17 Q. [569] O.K. Donc, à ce moment-là fort d'une première
18 expérience, alors vous en arrivez à cette
19 conclusion-là et madame Pion va dire moi je suis
20 inconfortable et vous allez aller rencontrer
21 monsieur Trépanier. Quelle va être la réaction de
22 monsieur Trépanier, là, parce qu'à un moment donné,
23 là, vous savez le chiffre, c'est huit cent
24 cinquante mille dollars (850 000 \$), c'est ce qu'on
25 vous a rapporté?

1 R. Approximativement. Exactement ce qu'on m'a
2 rapporté.

3 Q. [570] Ce qu'on vous rapporte?

4 R. J'ai tout simplement dit, il y a un malaise, s'il
5 te plaît, sans pour autant la nommer, elle m'avait
6 demandé de ne pas la nommer, parce qu'elle m'a
7 raconté aussi qu'il y avait eu d'autres personnes
8 qui avaient été demandées dans le bureau de
9 monsieur Trépanier pour compter de l'argent. Mais
10 elle m'a raconté qu'elle ne souhaitait pas
11 continuer à faire ça. J'ai parlé à monsieur
12 Trépanier puis je lui ai tout simplement dit si tu
13 veux faire ça, achète-toi une machine, mais ne
14 demande plus à des étudiantes. Ça j'avais trouvé ça
15 vraiment manque de classe, de faire. Une fois qu'on
16 sait ce qu'il y a dans le coffre-fort, je trouvais
17 que s'il avait à faire des choses pas correctes,
18 qu'il avait à les faire soi-même ou qu'il s'achète
19 une machine. Pour moi c'était dans le bon sens des
20 choses, là. On n'avait pas à imposer ce genre de.

21 Q. [571] À ce que j'ai compris madame Pion n'était pas
22 une étudiante, c'était une réceptionniste
23 nouvellement embauchée?

24 R. Nouvellement embauchée, mais qui était étudiante,
25 c'était un travail d'été, c'était durant l'été deux

1 mille cinq (2005), ça.

2 Q. **[572]** O.K. C'est peut-être parce que vous ne
3 l'aviez pas précisé?

4 R. Excusez-moi.

5 Q. **[573]** Alors c'était une étudiante?

6 R. Durant l'été deux mille cinq (2005).

7 Q. **[574]** Elle aussi était étudiante?

8 R. Exact.

9 Q. **[575]** O.K. Et savez-vous si la problématique, une
10 fois que vous avez parlé à monsieur Trépanier, a
11 été réglée?

12 R. Bien moi je n'ai pas eu d'autre, il n'y a pas
13 d'autres personnes qui sont venues se plaindre à
14 moi de cette problématique-là, alors pour moi
15 c'était réglé.

16 Q. **[576]** O.K. Outre ce qu'on vous a rapporté, monsieur
17 Trépanier vous allez le rencontrer, lui est-ce
18 qu'il vous dit c'est parfait, Martin, je ne le
19 ferai plus ou est-ce qu'il y a eu une discussion?

20 R. Il a juste dit c'est correct.

21 Q. **[577]** O.K.

22 R. Monsieur Trépanier c'est un homme de peu de mots,
23 il a juste dit c'est correct.

24 Q. **[578]** O.K. Monsieur Trépanier, ensuite de ça, est-
25 ce que vous avez été personnellement témoin, c'est-

1 à-dire le coffre-fort, ce qu'on a rapporté, est-ce
2 que vous avez eu d'autres contacts avec, pas avec
3 monsieur Trépanier, mais avec de l'argent liquide
4 que monsieur Trépanier soit comptait, soit mettait,
5 dissimulait dans le coffre-fort, est-ce qu'il y a
6 eu d'autres événements, à votre connaissance?

7 R. Non, non, mais je tiens par contre à vous souligner
8 que du moment qu'il a entré la machine dans son
9 bureau, à l'occasion la porte était fermée, et il
10 n'y avait personne dans le bureau et on entendait
11 très bien le bruit de la machine, ça fait un bruit
12 assez distinctif. Donc, là, c'est sûr qu'une fois
13 que la porte fermée, on savait que l'argent se
14 comptait, là.

15 Q. [579] O.K. Est-ce que vous, dans un ordre de
16 grandeur, êtes-vous capable de nous dire à combien
17 de reprises vous l'entendiez la machine compter,
18 une fois par mois, une fois par deux semaines, à
19 tous les jours?

20 R. Pour ce qui est de l'été deux mille cinq (2005) où
21 il n'y avait pas tellement d'activités, j'étais
22 encore une fois présent le matin, ça m'est peut-
23 être arrivé à une ou deux occasions par semaine
24 d'entendre ce bruit distinctif-là. À partir de
25 l'élection, là, je ne venais quasiment plus à la

1 permanence, j'étais toujours sur la route.

2 Q. **[580]** Je vais, je vais juste revenir, tantôt on a
3 parlé de deux firmes de construction, en tout cas
4 des personnes liées à des firmes de construction se
5 rendre à la permanence. J'ai oublié de vous
6 demander, je le vois dans mes notes, est-ce que
7 vous avez pu identifier des personnes reliées à des
8 compagnies de construction dans les diverses
9 activités de financement et nous dire si certaines
10 personnes revenaient plus souvent que d'autres?

11 R. Dans le domaine de l'ingénierie ou de la
12 construction?

13 Q. **[581]** De la construction maintenant, on a fait le
14 tour au niveau de l'ingénierie, vous avez parlé,
15 alors si on reprend les deux mêmes personnes, est-
16 ce que monsieur Zambito vous l'avez déjà vu dans
17 une activité de financement?

18 R. Bien sûr, oui, oui.

19 Q. **[582]** À combien de reprises?

20 R. Il était, en tout cas je peux vous dire qu'il a
21 fait tous les cocktails dits nationaux du Parti, je
22 me souviens qu'il était présent à l'événement dans
23 Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Pour ce qui est des
24 autres événements je ne peux pas vous dire, mais
25 pour moi c'est un visage connu. Donc un visage

1 connu, il était, là, assez souvent.

2 Q. **[583]** On a invoqué, on a invoqué le nom de monsieur
3 Accurso, quand je vous ai posé la question, vous
4 saviez que c'était un restaurateur, mais à un
5 moment donné vous dites j'ai appris que c'était
6 également quelqu'un qui était lié à des compagnies
7 de construction. Est-ce que vous l'avez vu lui à
8 plusieurs reprises dans des activités de
9 financement, monsieur Accurso, à Union Montréal?

10 R. Monsieur Accurso a été présent aux cocktails
11 nationaux au Buffet Le Rizz.

12 Q. **[584]** Parce que vous dites qu'il y en a peut-être
13 un par année, là?

14 R. Bien il y en a eu, l'année deux mille cinq (2005)
15 il en a eu au moins deux, là.

16 Q. **[585]** Il y en a eu au moins deux?

17 R. Il y en a eu au moins deux.

18 Q. **[586]** Dans le cas, il y en a un sûr au printemps?

19 R. Oui, à l'automne.

20 Q. **[587]** Puis il y en a un à l'automne?

21 R. Puis je vous l'ai dit aussi, il y en avait un
22 national en deux mille quatre (2004).

23 Q. **[588]** Oui?

24 R. Alors moi j'ai, on ne me l'a jamais présenté en
25 personne, j'ai juste appris... Bernard m'a tout

1 simplement montré à un moment donné bien c'est lui
2 le propriétaire du restaurant Onyx et c'est là
3 qu'il m'a ajouté, il est aussi propriétaire de
4 Louisbourg Construction.

5 Q. **[589]** Est-ce que Paolo Catania que vous avez vu à
6 la permanence, est-ce que vous l'avez déjà vu, lui,
7 prenant part à des activités de financement d'Union
8 Montréal?

9 R. Oui. Je l'ai vu à des événements aussi, le même...
10 les mêmes cocktails dits nationaux, il était
11 présent.

12 Q. **[590]** Est-ce que d'autres personnes de la compagnie
13 Frank Catania, selon vous, auraient participé à des
14 activités de financement dont vous avez été témoin?

15 R. Pour moi, le seul contact que j'avais de
16 Construction F. Catania était monsieur Paolo
17 Catania.

18 Q. **[591]** Donc, si je vous évoque le nom de Frank
19 Catania, est-ce que ça vous dit quelque chose?

20 R. Bien, je comprends que c'est son père.

21 Q. **[592]** Non, non, dans une activité de financement.

22 R. Je n'en ai aucune idée.

23 Q. **[593]** C'est oui ou c'est non?

24 R. C'est « non ».

25 Q. **[594]** Martin D'Aoust?

1 R. Martin D'Aoust!

2 Q. **[595]** Oui.

3 R. Ça ne me dit rien.

4 Q. **[596]** Pasquale Fedele?

5 R. Ça me dit quelque chose, oui, monsieur Fedele.

6 Q. **[597]** Ça vous dit quelque chose dans quel sens?

7 R. Je l'ai déjà rencontré à un cocktail de
8 financement, même à plusieurs occasions, oui.

9 Q. **[598]** Et monsieur Pasquale Fedele était relié,
10 quand vous l'avez rencontré en deux mille quatre
11 (2004), deux mille cinq (2005) là, c'est selon là,
12 à quelle activité de financement.

13 R. Encore...

14 Q. **[599]** Oui. Si vous vous en souvenez, national,
15 arrondissement?

16 R. National.

17 Q. **[600]** National.

18 R. National.

19 Q. **[601]** À une, deux, trois... moi, j'en compte trois
20 là.

21 R. Moi, je vous dirais aux trois.

22 Q. **[602]** O.K. Pasquale Fedele disait qu'il
23 représentait quelle compagnie, à votre souvenir?

24 R. C'était tellement mélangeant. Quand on avait un
25 monsieur Catania, on était tout le temps « est-ce

1 que c'est Construction Catcan? Est-ce que c'est F.
2 Catania? », alors on avait coupé ça court, on
3 disait que c'était monsieur Catania.

4 Q. **[603]** Mais là, je ne parle plus de monsieur
5 Catania, je parle de Pasquale Fedele.

6 R. Bien, cette personne-là, pour moi, je ne savais
7 même pas qu'il travaillait dans l'industrie de la
8 construction là. Je vous dis, j'ai déjà rencontré
9 cet individu-là, mais je ne sais pas pour quelle
10 compagnie il travaille là.

11 Q. **[604]** O.K. Donc, à ce moment-là, ce que vous nous
12 dites, vous ne saviez pas qu'il travaillait pour
13 les entreprises F. Catania.

14 R. C'est exact.

15 Q. **[605]** Parfait. D'autres personnes comme ça?
16 D'autres entrepreneurs?

17 R. Bien, je vous l'ai dit un peu plus tôt ce matin,
18 monsieur Milioto de Mivela Construction...

19 Q. **[606]** Oui. C'est ça, monsieur Milioto.

20 R. ... était présent. On m'a aussi déjà présenté
21 monsieur Joe Borsellino de Garnier Construction.

22 Q. **[607]** À combien de reprises?

23 R. Bien, on me l'a présenté une fois.

24 Q. **[608]** Non, non, mais je veux dire, à combien de
25 reprises? J'ai sauté une question. On vous l'aurait

1 présenté, donc est-ce qu'il s'est présenté à
2 plusieurs activités de financement?

3 R. Oui, il s'est présenté aux activités dites
4 nationales.

5 Q. **[609]** Qui vous a présenté monsieur Joe Borsellino
6 de chez Garnier? Vous souvenez-vous?

7 R. C'est monsieur Trépanier. Moi, je n'avais aucun
8 contact dans l'industrie de la construction, donc
9 il m'est arrivé à l'occasion de recevoir des
10 présentations de gens de l'industrie et c'est
11 toujours par l'entremise de monsieur Trépanier.

12 Q. **[610]** O.K. D'autres personnes? Domenico Arcuri?

13 R. Oui. Domenico Arcuri, je l'ai rencontré à plusieurs
14 occasions et des activités de financement au
15 national. Il était, je crois, aussi présent à
16 l'activité de Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-
17 Trembles. Et il était... je crois qu'il était aussi
18 à l'événement du dix-sept (17) novembre deux mille
19 quatre (2004). C'est un monsieur aussi qui était
20 très volubile, sympathique. C'était une personne
21 qui se présentait facilement et c'est une personne
22 que j'avais eu le loisir de rencontrer à ces
23 occasions-là, oui.

24 Q. **[611]** Qui vous a introduit à Domenico Arcuri?

25 R. Monsieur Trépanier.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[612]** Est-ce que vous les avez vus aussi dans le
3 bureau de monsieur Trépanier?

4 R. Pas pour monsieur Arcuri, non.

5 Q. **[613]** Et monsieur Joe Borsellino?

6 R. Non.

7 Q. **[614]** Monsieur Milioto?

8 R. Peut-être.

9 Q. **[615]** Pasquale Fedele?

10 R. Non.

11 Q. **[616]** Et Paolo Catania?

12 R. Oui.

13 Q. **[617]** Et Accurso?

14 R. Non.

15 Me DENIS GALLANT :

16 Q. **[618]** Les associés de monsieur Arcuri, monsieur
17 Cammalleri, Dominique Cammalleri, est-ce que ça
18 vous dit quelque chose?

19 R. Le nom me dit quelque chose, mais je ne pense pas
20 l'avoir jamais rencontré en personne là.

21 Q. **[619]** O.K. D'autres personnes qui vous viennent en
22 tête?

23 R. Non.

24 Q. **[620]** Non. Parfait. Ceci étant dit, deux mille cinq
25 (2005), il va y avoir l'élection. Monsieur Tremblay

1 et l'équipe Union...

2 R. L'équipe Tremblay.

3 Q. **[621]** ... l'équipe Tremblay va être réélue, somme
4 toute. Quelle est la date de l'élection? Le vingt-
5 cinq (25) novembre, est-ce que c'est ça?

6 R. Non, c'est toujours le premier dimanche de novembre
7 les élections municipales au Québec.

8 Q. **[622]** O.K.

9 R. Et cette année-là, c'était le dimanche six (6)
10 novembre.

11 Q. **[623]** O.K. Dimanche six (6) novembre. Une fois
12 cette élection-là faite - parce qu'on comprend,
13 hier vous avez parlé, vous avez fait la
14 nomenclature de vos... de votre cheminement plutôt.
15 Et vous avez quitté en janvier.

16 R. Oui.

17 Q. **[624]** Tout de suite après les élections, vous là,
18 Martin Dumont, qu'est-ce qu'il fait là? Qu'est-ce
19 que vous faites?

20 R. Alors, comme je vous ai raconté, j'ai rencontré le
21 sept (7) novembre au matin mon superviseur. Je vous
22 ai raconté l'histoire de la facture, des téléphones
23 cellulaires qui ne seraient pas remboursés.

24 Q. **[625]** Oui.

25 R. Ça m'a mis de mauvaise humeur. Le huit (8)

1 novembre... et les billets avaient été achetés au
2 courant de l'été, j'ai quitté pour des vacances à
3 l'étranger. J'allais rejoindre un ami qui était au
4 Moyen Orient et j'ai dû revenir plus tôt parce que
5 mon père est décédé le neuf (9) novembre.

6 Q. **[626]** Il est décédé au mois de novembre.

7 R. Oui.

8 Q. **[627]** O.K. Donc, vous quittez là, vous quittez au
9 lendemain de l'élection, mais vous quittez quelques
10 jours à ce que j'ai compris là.

11 R. Bien, j'ai... moi, j'ai... moi, j'ai quitté le neuf
12 (9) et je suis revenu aux alentours du dix-sept
13 (17) novembre. Ma mère avait pensé que ce serait
14 peut-être le mieux de me le dire un petit peu plus
15 tard. Je l'ai appris par courriel durant mon
16 voyage. Je n'avais pas beaucoup accès ni au
17 téléphone ni au courriel, donc je l'ai appris un
18 petit peu plus tard, je l'ai appris par courriel
19 durant mon voyage. Je n'avais pas beaucoup accès ni
20 au téléphone ni aux courriels, donc je l'ai appris
21 un petit peu plus tard.

22 Q. **[628]** Donc, vous allez revenir un petit peu plus
23 tard en novembre, suite au décès de votre père.

24 Bon, je ne veux pas rentrer dans ces détails-là,
25 c'est superflu pour nous, là. Mais je veux vous

1 entendre sur votre parcours professionnel, par
2 contre. Pour Union Montréal, est-ce que vous avez
3 continué avec eux?

4 R. J'ai été en congé de maladie. Quand je suis revenu
5 et qu'il y a eu les funérailles, monsieur Ouellette
6 m'a appelé, il m'a dit : « Regarde, Martin, prends
7 le temps qu'il te faut, ne rentre pas à la
8 permanence, on va continuer de te payer puis,
9 écoute, on va se reparler après le temps des
10 fêtes. »

11 Q. **[629]** O.K. Puis vous alliez avoir des nouvelles
12 quand après le temps des fêtes, soit de monsieur
13 Ouellette ou de quelqu'un d'autre du parti?

14 R. Non, ce n'est pas quelqu'un du parti qui m'a donné
15 de ses nouvelles, c'est mon maire... le maire
16 d'arrondissement, monsieur Cosmo Maciocia, que j'ai
17 connu à l'époque au cabinet du maire puis, bien
18 entendu, à l'occasion de mon travail au parti. Il
19 m'a appelé en début d'année deux mille six (2006),
20 mi-janvier, fin janvier pour me proposer de devenir
21 son chef de cabinet à l'arrondissement de Rivière-
22 des-Prairies - Pointe-aux-Trembles. Ce que j'ai
23 accepté, soit dit en passant. Alors, j'ai remis ma
24 lettre de démission à Union Montréal et j'ai
25 commencé, je pense, la première semaine de février

1 à l'arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-
2 aux-Trembles.

3 Q. **[630]** O.K. Donc, à ce moment-là, une nouvelle
4 fonction. Monsieur... vous le connaissiez déjà,
5 monsieur Maciocia, qui est un élu du parti Union
6 Montréal et qui est également maire de
7 l'arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-
8 Trembles...

9 R. Et membre de l'exécutif, dossiers de l'habitation.
10 Responsable des dossiers de l'habitation, oui,
11 c'est exact.

12 Q. **[631]** O.K. On va y aller par étapes. Dans un
13 premier temps, ça fait quoi un chef de cabinet pour
14 un maire d'arrondissement, là, je ne parle pas du
15 maire de la ville-centre, là, je parle d'un maire
16 d'arrondissement? C'est quoi les principales
17 fonctions que vous aviez à faire?

18 R. C'est exactement les mêmes fonctions qu'on peut
19 retrouver à la Ville de Montréal, c'est-à-dire
20 qu'un chef de cabinet c'est le lien entre l'équipe
21 politique et l'équipe administrative de
22 l'arrondissement. Donc, moi, dans un premier temps,
23 je suis le conseiller principal du maire
24 d'arrondissement. Je le prépare en vue des conseils
25 d'arrondissements, qui sont le premier ou le

1 deuxième mardi de chaque mois. J'ai aussi à
2 coordonner le travail de la réceptionniste au
3 bureau de Rivière-des-Prairies. Par la suite on
4 s'est adjoint du personnel politique, on s'est
5 adjoint un attaché de presse, donc je m'occupais,
6 bien entendu, de cet attaché de presse là.

7 Q. **[632]** Je veux juste bien comprendre. C'est-à-
8 dire... c'est que vous êtes le chef de cabinet d'un
9 élu, dans cet arrondissement-là il y a combien de
10 conseillers?

11 R. Au total il y en a sept.

12 Q. **[633]** Il y a sept conseillers dont le maire?

13 R. Dont le maire.

14 Q. **[634]** Dont le maire. Est-ce qu'à cette époque-là,
15 Union Montréal est majoritaire...

16 R. Non.

17 Q. **[635]** ... au conseil d'arrondissement?

18 R. Il quatre élus de Vision Montréal et trois élus,
19 incluant le maire d'arrondissement, d'Union
20 Montréal.

21 Q. **[636]** Donc, au conseil d'administration... pas au
22 conseil d'administration mais au conseil
23 d'arrondissement, Union Montréal...

24 R. Est minoritaire.

25 Q. **[637]** Est minoritaire. O.K.

1 R. C'est exact.

2 Q. **[638]** Vous avez parlé tantôt le lien entre le
3 politique et le personnel administratif. Qui fait
4 partie du personnel administratif?

5 R. Le directeur d'arrondissement, les directeurs des
6 différents services, à savoir...

7 Q. **[639]** Comme?

8 R. ... le directeur des travaux publics. Le directeur
9 de l'arrondissement, qui est le directeur
10 juridique, c'est aussi le directeur des
11 communications. Le directeur du développement
12 social, il y a aussi des chefs de division à qui on
13 fait affaire, horticulture, voirie, ce genre de...
14 Il faut comprendre que c'est un arrondissement très
15 étendu sur un territoire quand même assez vaste, on
16 parle même de quarante-sept kilomètres carrés
17 (47 km²), si je me souviens bien.

18 Q. **[640]** C'est combien de population, environ?

19 R. Je vous dirais cent trente mille (130 000). Cent
20 trente mille (130 000) de population.

21 Q. **[641]** Ça c'est toute la pointe de l'île ça, dans
22 l'est, c'est ça?

23 R. Exactement. Et, nous, nos bureaux sont à Rivière-
24 des-Prairies.

25 Q. **[642]** Ils sont situés où vos bureaux, à ce moment-

1 là?

2 R. Au 9170, boulevard Maurice-Duplessis.

3 Q. **[643]** O.K.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[644]** Alors donc, vous avez travaillé dans combien
6 d'arrondissements?

7 R. Un seul.

8 Q. **[645]** Un seul?

9 R. Oui.

10 Q. **[646]** Bon. Alors, l'arrondissement pour lequel vous
11 travailliez, ça représentait, tout le personnel
12 administratif, le personnel politique, le
13 personnel... toutes les personnes qui travaillaient
14 là, ça représente combien de personnes, ça?

15 R. Si on inclut que cinquante pour cent (50 %) de ces
16 gens-là sont des cols bleus, environ cinq cents
17 (500) personnes.

18 Q. **[647]** Est-ce que c'est la même proportion d'un
19 arrondissement à l'autre?

20 R. En termes de population ou d'effectifs?

21 Q. **[648]** D'effectifs.

22 R. D'effectifs... je pense que oui. Honnêtement, je
23 pense que c'est un ratio qui est calculé au prorata
24 de la population.

25 Q. **[649]** Ça veut dire que, que l'on soit dans

1 l'arrondissement (inaudible) ou Anjou ou Outremont,
2 le personnel administratif, politique et tout,
3 c'est cinq cents (500) personnes?

4 R. Oui.

5 Me DENIS GALLANT :

6 Q. **[650]** Vous êtes sûr de ça? Ce n'est pas plutôt au
7 prorata de la population, c'est-à-dire... en tout
8 cas...

9 R. C'est ça que j'ai dit.

10 Q. **[651]** Bien, non, ce n'est pas ça que vous venez de
11 répondre, là. C'est-à-dire, exemple, si tu as cinq
12 cent mille (500 000) de population par rapport à
13 cent trente-sept mille (137 000), est-ce qu'il y a
14 plus de que cinq cents (500) personnes? Je veux
15 juste que vous soyez, là...

16 R. Parfait, je vais me permettre de vous l'expliquer.
17 Le maximum, je pense que les plus gros
18 arrondissements en termes de population c'est
19 Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles, il y a
20 Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce, il y a
21 Mercier - Hochelaga-Maisonneuve où là on parle
22 vraiment de gens, au-dessus de cent mille (100 000)
23 de population dans les arrondissements. Le reste,
24 on va prendre un exemple bien concret, juste à
25 côté, l'arrondissement d'Anjou, il y a trente-cinq

1 mille (35 000) de population. Et là c'est sûr que
2 puisqu'il y a trente-cinq mille (35 000) de
3 population comme c'est au prorata il doit y avoir
4 certainement un petit moins d'employés qu'à
5 l'arrondissement de Rivière-des-Prairies/Pointe-
6 aux-Trembles.

7 Me MARTIN ST-JEAN :

8 Madame la Présidente.

9 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

10 Q. **[652]** Là, vous êtes chef de cabinet et vous ne
11 participez pas du tout, du tout au financement du
12 parti politique, je voudrais comprendre un peu
13 comment fonctionne, vous avez dit qu'il y a des
14 cocktails qui sont reliés aux arrondissements, des
15 cocktails qui sont reliés au national?

16 R. Oui.

17 Q. **[653]** Vous vous êtes chef de cabinet. Quand vous
18 êtes chef de cabinet dans l'arrondissement vous
19 n'avez pas la responsabilité d'activités de
20 financement électoral?

21 R. Non.

22 Q. **[654]** C'est encore au central?

23 R. C'est terminé à cette époque-là.

24 Q. **[655]** C'est encore monsieur Trépanier?

25 R. Exactement, exactement.

1 Me MARTIN ST-JEAN :

2 Madame la Présidente, pour répondre à votre
3 question, il fera plaisir à la Ville de Montréal de
4 vous fournir l'information si cela vous convient
5 bien évidemment.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Tout à fait.

8 Me MARTIN ST-JEAN :

9 Alors, par arrondissement, c'est-à-dire personnel
10 et population.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Oui, exactement.

13 Me MARTIN ST-JEAN :

14 D'accord. Avec plaisir.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Le personnel à tous les niveaux.

17 Me MARTIN ST-JEAN :

18 Politique et, c'est-à-dire administratif.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Oui, fonctionnaires, tout.

21 Me MARTIN ST-JEAN :

22 Parfait.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Merci.

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 Q. [656] Alors, vous êtes maintenant chef de cabinet.
3 Vous avez un lien et avec le personnel
4 administratif, le personnel administratif ce que
5 vous avez expliqué tantôt, tu as le directeur de
6 tel département qui aura eux-mêmes la mainmise sur
7 plusieurs employés. On s'entend là-dessus?

8 R. Oui.

9 Q. [657] O.K. Ceci étant dit pour bien comprendre,
10 puis on va rester dans votre arrondissement. Et on
11 va rester nous dans notre mandat. Les trottoirs,
12 les égouts, le pavage, est-ce que ça peut relever
13 ou du temps, je demande, là, quand vous étiez
14 présent, est-ce que ça pouvait relever de votre
15 arrondissement?

16 R. Bien sûr. Dans la nouvelle structure de Montréal,
17 il y a certaines rues qu'on va appeler des artères,
18 les artères sont de compétence de la Ville centre.

19 Q. [658] Par exemple, Henri-Bourassa?

20 R. Boulevard Henri-Bourassa, la rue Sherbrooke, le
21 boulevard Maurice-Duplessis, ça tout ce qui
22 s'appelle réparations, maintien des services sur
23 ces infrastructures-là ça relève de la Ville
24 centre. Les rues résidentielles, les coins de rue,
25 les parcs, ça ça relève véritablement et

1 directement de l'arrondissement.

2 Q. **[659]** Par exemple, petite rue à Rivière-des-
3 Prairies?

4 R. La cinquante-troisième avenue.

5 Q. **[660]** Par exemple?

6 R. Oui.

7 Q. **[661]** Par exemple, il y a un bris d'aqueduc?

8 R. C'est l'arrondissement qui va effectuer les appels
9 d'offres, qui va avoir ses propres employés qui
10 vont faire les travaux de maintien et de réparation
11 sur, par exemple, la cinquante-troisième avenue,
12 oui.

13 Q. **[662]** Parfait. Ceci étant dit et l'arrondissement
14 Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles, est-ce
15 que vous avez des ingénieurs qui vont s'occuper de
16 la conception, d'élaboration de plan et devis pour
17 justement la reconstruction d'un égout secondaire
18 sur la cinquante-troisième avenue, comment ça
19 fonctionne?

20 R. Oui. Alors, dans la division des travaux publics
21 qui était à l'époque sous la responsabilité de
22 monsieur Gaétan Bégin.

23 Q. **[663]** Oui?

24 R. Il y avait un service d'ingénierie. Moi mon
25 interlocuteur à qui je parlais à l'occasion c'était

1 monsieur Laurent Gravel. Alors au-delà de ces deux
2 individus-là il y avait d'autres ingénieurs qui
3 travaillaient à l'arrondissement et qui préparaient
4 les appels d'offres qui étaient soumis pour le vote
5 au conseil d'arrondissement du mois suivant ou de
6 la séance suivante.

7 Q. **[664]** Est-ce qu'il y avait également... est-ce que
8 l'arrondissement faisait affaire au privé en termes
9 de firmes de génie-conseil pour, et c'est en deux
10 étapes, pour la conception des plans et devis ainsi
11 que pour la surveillance des chantiers?

12 R. Pour la surveillance des travaux, on faisait
13 toujours affaire avec une firme privée d'ingénierie
14 pour la surveillance des travaux, oui.

15 Q. **[665]** Qui était?

16 R. Il y avait le groupe Séguin, entre autres, il y
17 avait Dessau. Ça c'était ceux qui revenaient le
18 plus souvent dans les différents plans de
19 surveillance des travaux à l'arrondissement.

20 Q. **[666]** Et pour ces contrats de services
21 professionnels, là, est-ce qu'il y avait une
22 procédure d'appel d'offres?

23 R. C'est une procédure d'appel d'offres en effet.

24 Q. **[667]** Et vous dites que, est-ce qu'il y avait
25 d'autres joueurs qui se qualifiaient quand vous

1 parlez de Dessau, vous parlez du groupe Séguin, à
2 votre souvenir toujours?

3 R. Je ne faisais pas partie du comité de sélection,
4 donc la réponse est non, je ne..., moi je ne
5 pouvais pas savoir, moi ce que je recevais comme
6 information lorsqu'un sommaire décisionnel arrivait
7 sur mon bureau en prévision du conseil
8 d'arrondissement du mardi suivant, je ne voyais que
9 dans l'ordre du jour c'était tout simplement nous
10 allons octroyer un contrat à Groupe Séguin, Groupe
11 Genius Conseil en vertu de l'appel d'offres ABCD,
12 il a été reconnu comme étant le plus bas
13 soumissionnaire conforme.

14 Q. **[668]** O.K. Juste revenir, on reviendra, j'ai
15 effleuré les firmes de génie-conseil, je parlerai
16 des entrepreneurs en construction dans quelques
17 instants. Mais quand vous dites, peut-être juste
18 nous expliquer, là, vous nous avez expliqué la
19 procédure quand vous étiez au cabinet du maire, que
20 vous étiez quatre attachés politiques, vous
21 receviez les sommaires décisionnels les vendredis,
22 vous les analysiez, le lundi là l'un d'entre vous
23 allait faire des notes de briefage, si je ne
24 m'abuse?

25 R. Oui.

1 Q. [669] Bon, et allait en informer les élus notamment
2 le maire. Et suite à ça pour en prévision du comité
3 exécutif du mercredi?

4 R. C'est exact.

5 Q. [670] C'est bien exact. Alors, la procédure, vous
6 l'avez effleuré au conseil d'arrondissement, mais
7 quel était votre rôle, vous, en termes de chef de
8 cabinet par rapport au sommaire décisionnel?

9 R. C'était le retour à mes anciennes amours au cabinet
10 du maire. Alors, je recevais à nouveau les
11 sommaires décisionnels. Je faisais une évaluation
12 politique, je n'intervenais pas dans le processus,
13 je m'assurais que tout semblait être en bonne et
14 due forme, que si jamais le maire avait fait une
15 demande en prévision de supporter un événement, que
16 cet item-là se retrouve à l'ordre du jour et que
17 s'il y avait une problématique, soit le maire
18 appelait directement le directeur général
19 d'arrondissement, soit moi j'appelais les
20 fonctionnaires en question pour avoir, encore une
21 fois, des éclaircissements ou savoir où on en était
22 rendu dans un dossier ou un autre.

23 Q. [671] O.K. C'est évident qu'on n'a pas la même
24 population, on n'a pas le même nombre de dossiers,
25 quand je parle de la ville-centre, et je parle de

1 l'arrondissement surtout Rivière-des-Prairies et
2 Pointe-aux-Trembles, malgré que vous dites, c'est
3 quand même assez peuplé.

4 R. Oui.

5 Q. **[672]** Vous étiez quatre à la ville-centre. Est-ce
6 qu'on doit comprendre de votre réponse que vous
7 étiez seul à regarder tous les sommaires
8 décisionnels?

9 R. Oui.

10 Q. **[673]** Est-ce que ça marchait comme à la ville-
11 centre? On parlait d'avis favorable ou d'avis
12 défavorable.

13 R. Exactement le même processus.

14 Q. **[674]** Est-ce qu'on peut parler également de
15 papillon? Ce que vous avez dit là ou est-ce que ça
16 existait uniquement à la ville-centre?

17 R. Non. Et si je peux me permettre de vous expliquer.
18 Le conseil d'arrondissement était toujours le
19 mardi; le vendredi précédant le conseil
20 d'arrondissement, on assoyait tous ensemble les
21 élus, à savoir les membres de l'opposition qui
22 étaient... en bout de ligne, qui étaient en
23 majorité au conseil d'arrondissement, les quatre
24 conseillers, plus les trois conseillers d'Union
25 Montréal, les sept s'assoiaient ensemble, passaient

1 avec la présence du directeur général. On faisait
2 un survol de l'ensemble des sommaires décisionnels
3 qui étaient soumis pour approbation au conseil
4 d'arrondissement. Et c'était le même processus, à
5 savoir s'il y avait des problèmes, les élus en
6 faisaient part. Le directeur général pouvait faire
7 des modifications. Et normalement, quand il y avait
8 de trop grandes problématiques, on s'entendait
9 qu'on retirait le sommaire et qu'on le redéposerait
10 à une autre séance du conseil d'arrondissement.

11 Q. **[675]** Le fait que votre patron, monsieur Maciocca
12 soit minoritaire au conseil d'arrondissement, est-
13 ce que ça posait un problème? Est-ce que vous avez
14 vécu des problématiques?

15 R. La cohabitation dans un... j'allais dire un
16 gouvernement minoritaire, ce n'est pas du tout un
17 gouvernement minoritaire, mais dans une
18 administration municipale, là on n'a pas le choix
19 de cohabiter, de faire des compromis. Je vais
20 donner le crédit au maire d'arrondissement,
21 monsieur Maciocca. Il était capable de manoeuvrer
22 et de s'entendre et de voir quelles problématiques
23 qu'il devait régler pour s'assurer d'avoir le
24 soutien - ce n'était pas évident là - à chaque
25 conseil d'arrondissement. Il devait, à chaque item

1 à l'ordre du jour, s'assurer que tous les membres
2 de l'opposition soit un, soit deux, donnent son
3 accord et supportent l'initiative que le maire
4 amenait. Alors, ça amenait énormément de
5 négociations.

6 Q. **[676]** En tant que chef de cabinet, vous avez...
7 tantôt, quand vous avez parlé que monsieur
8 Macioccia a été maire d'arrondissement, mais est
9 également membre du comité exécutif de la Ville de
10 Montréal, responsable des dossiers d'habitation.
11 Est-ce que, vous, vous aviez une fonction? Est-ce
12 que votre fonction, et je précise, de chef de
13 cabinet était uniquement reliée à l'arrondissement
14 et à ses fonctions de maire d'arrondissement ou
15 vous deviez travailler au central également?

16 R. Je n'avais pas à travailler au central, je n'avais
17 pas à donner mon opinion sur les dossiers touchant
18 l'habitation. Monsieur Macioccia avait un
19 conseiller politique à l'Hôtel de Ville, monsieur
20 Jean-Jacques Bohémier.

21 Q. **[677]** Donc, techniquement, il avait deux
22 conseillers politiques, il avait vous...

23 R. Oui.

24 Q. **[678]** ... je pense qu'on peut... vous êtes un
25 conseiller politique en étant chef de cabinet.

1 R. Oui, oui. Bien sûr.

2 Q. **[679]** Pour ses fonctions de maire d'arrondissement?

3 R. C'était moi qui le conseillais.

4 Q. **[680]** Et monsieur Beaumier?

5 R. Bohémier.

6 Q. **[681]** Bohémier, je m'excuse, à la ville-centre...

7 R. C'est exact.

8 Q. **[682]** ... dans ses fonctions de membre du comité
9 exécutif responsable du dossier de l'habitation.

10 R. Oui.

11 Q. **[683]** Parfait. Quand on est chef de cabinet d'un
12 maire d'arrondissement, qui tient l'agenda? Qui
13 fixe les rendez-vous? Comment ça fonctionne?

14 R. La personne qui fixe, bien, dans un premier temps,
15 à votre première question, qui est responsable de
16 l'agenda, bien, c'est l'adjointe administrative du
17 maire. Dans ce cas-ci, c'était madame Louise
18 Lescarbeau qui était l'adjointe de monsieur
19 Macioccia à l'Hôtel de Ville de Montréal.

20 Q. **[684]** O.K. Physiquement là, je veux juste... parce
21 que je pense que je n'ai pas précisé avec vous, on
22 est allé un petit peu plus loin au niveau des
23 directeurs de certains services. À l'Hôtel de Ville
24 là, il y a l'adjointe administrative, il y a vous,
25 il y a monsieur Macioccia. Il y a également là

1 dans les bureaux de l'Hôtel de Ville là sur... à
2 Rivière-des-Prairies?

3 R. Alors, pour la mairie de l'arrondissement, il y
4 avait l'adjointe administrative du maire aussi à
5 l'arrondissement.

6 Q. **[685]** Oui.

7 R. Il y avait un attaché de presse.

8 Q. **[686]** D'accord.

9 R. Et il y avait moi, on était trois à
10 l'arrondissement.

11 Q. **[687]** Vous étiez trois.

12 R. Oui.

13 Q. **[688]** Et est-ce qu'il y avait du personnel de
14 soutien? Réceptionniste...

15 R. Non, on faisait toutes autres tâches connexes, donc
16 la réceptionniste à l'arrondissement s'occupait de
17 maintenir l'horaire du maire quand il arrivait en
18 retard ou quand ses visiteurs arrivaient en retard,
19 c'était elle qui faisait le pont avec madame
20 Lescarbeau à l'Hôtel de Ville pour s'assurer que
21 l'horaire se respecte de part et d'autre parce
22 qu'il y avait beaucoup d'aller-retour entre le
23 l'Hôtel de Ville et le bureau de l'arrondissement.

24 Q. **[689]** Parfait. Vous dites que c'est l'adjointe
25 administrative qui va tenir l'agenda du maire de

1 l'arrondissement. Est-ce que vous avez
2 connaissance, est-ce qu'on vous informe des rendez-
3 vous à l'agenda du maire d'arrondissement? Est-ce
4 que... pendant l'année que vous avez été là.

5 R. Moi, c'est sûr que je devais toujours demander ma
6 copie. Alors, je demandais pour la semaine à venir,
7 je demandais si je pouvais avoir accès à l'agenda.
8 On me disait « bien sûr », sauf pour les dossiers
9 d'habitation, on me disait que ce n'était pas dans
10 mes responsabilités et c'est vrai, ce n'était pas
11 dans mes responsabilités. Alors je recevais
12 l'horaire concernant tous les événements publics,
13 tous les événements entourant des décisions au
14 Conseil d'arrondissement, à savoir des
15 inaugurations de parcs, des activités dans les
16 clubs d'âge d'or, tout ça, j'étais au courant de
17 ça, oui.

18 Q. [690] O.K. À l'hôtel de ville de l'arrondissement,
19 est-ce que des entrepreneurs en construction s'y
20 rendaient? À votre..., toujours à votre
21 connaissance personnelle.

22 R. Bien, quand j'arrivais le matin, moi j'arrivais
23 toujours aux alentours de huit heures et demie
24 (8 h 30), neuf heures (9 h 00), j'avais pris un
25 petit peu plus d'aise à l'arrondissement,

1 j'arrivais un petit peu plus tard et quand
2 j'arrivais, normalement, il faut comprendre que
3 c'est une, l'hôtel de ville c'est un bureau
4 administratif, on n'était même pas dans les mêmes
5 bureaux que les fonctionnaires; donc, c'était
6 vraiment un espace très restreint. C'était juste
7 pour nous trois, avec deux bureaux pour les élus et
8 le bureau de monsieur Maciocia était au deuxième
9 étage. Et dès fois ça m'est arrivé qu'à l'occasion
10 il y avait des réunions concernant l'habitation qui
11 se déroulaient au bureau de monsieur Maciocia à la
12 mairie de l'arrondissement, oui.

13 Q. **[691]** Parfait. Juste peut-être nous décrire la
14 mairie. Vous avez dit c'est un petit endroit, est-
15 ce que c'est dans une bâtisse commerciale?

16 R. Oui.

17 Q. **[692]** Et vous dites que monsieur Maciocia avait son
18 bureau au deuxième étage. Votre bureau est-ce qu'on
19 doit présumer qu'il était au rez-de-chaussée?

20 R. Il est au rez-de-chaussée, c'est exact.

21 Q. **[693]** Est-ce que monsieur Maciocia était seul au
22 deuxième étage?

23 R. Au deuxième étage, oui. Il y avait un autre bureau
24 qui était réservé pour une salle de conférence.

25 Q. **[694]** L'accès au deuxième étage se faisait-il, est-

1 ce que ça se faisait par ascenseur, à l'intérieur,
2 par l'extérieur? Pouvez-vous nous décrire...

3 R. Par un escalier en rotonde à l'intérieur.

4 Q. **[695]** Parfait. Ma question, je reviens toujours à
5 la même, est-ce que vous avez vu des entrepreneurs
6 se rendre à la mairie d'arrondissement de Rivière-
7 des-Prairies-Pointe-aux-Trembles?

8 R. Oui, j'ai vu entre autres un matin, j'ai recroisé à
9 nouveau monsieur Paolo Catania de Construction F.
10 Catania.

11 Q. **[696]** Vous l'avez vu à combien de reprises à la
12 mairie d'arrondissement?

13 R. Au moins à deux occasions.

14 Q. **[697]** Vous avez été là un an là.

15 R. Oui.

16 Q. **[698]** Donc, deux occasions. Et comment ça s'est
17 passé? Est-ce que vous avez assisté à une réunion
18 avec monsieur...

19 R. À aucune de ces...

20 Q. **[699]** ... Catania?

21 R. Non, à aucune de ces rencontres.

22 Q. **[700]** Alors toujours à votre connaissance
23 personnelle, il venait faire quoi à la mairie
24 d'arrondissement?

25 R. Moi j'ai toujours présumé qu'on discutait des

1 dossiers de l'habitation à la ville.

2 Q. [701] O.K. Est-ce qu'il n'est pas normal qu'un chef
3 de cabinet, en tout cas je peux me tromper là mais,
4 assiste aux réunions avec le maire?

5 R. J'ai posé la question. J'ai demandé pourquoi je ne
6 pouvais pas assister aux réunions. Il m'a tout
7 simplement répondu « Bien, ça, c'est concernant mes
8 dossiers à la ville centre. » Alors comme ça ne
9 concerne pas l'arrondissement, lui il trouvait ça
10 normal, puis moi aussi sa réflexion était la bonne,
11 pour moi, je ne voyais pas la nécessité pour moi
12 d'y assister.

13 Q. [702] Est-ce que ces réunions-là étaient notées à
14 l'agenda? Vous avez dit que vous receviez une copie
15 de l'agenda de monsieur Maciocia. À votre souvenir.

16 R. À mon souvenir, je pense que oui.

17 Q. [703] O.K. Donc monsieur Catania deux fois.
18 D'autres entrepreneurs en construction?

19 R. J'ai rencontré aussi, ça c'était monsieur Maciocia
20 qui me l'avait présenté, monsieur Joe Borsellino du
21 Groupe Petra.

22 Q. [704] O.K. Vous avez, O.K. monsieur... Donc lui,
23 est-ce que vous l'aviez déjà rencontré avant
24 monsieur, monsieur Joe Borsellino du Groupe Petra?

25 R. Monsieur Maciocia me l'a présenté, c'est à ce

1 moment-là qu'il m'a dit « Bien, tu as dû déjà le
2 voir, il était déjà à certains événements
3 bénéfiques. ». Moi je n'avais aucun souvenir de cet
4 individu-là.

5 Q. **[705]** Parce que tantôt vous avez parlé de monsieur
6 Borsellino mais du Groupe Garnier, donc vous faites
7 une différence?

8 R. Exactement.

9 Q. **[706]** Donc, selon vous, c'était la première fois.

10 R. Bien, comme je vous dit...

11 Q. **[707]** Officiellement, qu'on vous le présentait.

12 R. Exactement, officiellement, oui, c'était la
13 première fois.

14 Q. **[708]** O.K. À combien de reprises monsieur
15 Borsellino du Groupe Petra?

16 R. Moi, on me l'a présenté une fois et de mon souvenir
17 je ne l'ai vu qu'une seule fois.

18 Q. **[709]** D'autres entrepreneurs?

19 R. Je vais juste vous mentionner qu'il arrivait aussi
20 à l'occasion d'avoir des rencontres avec les
21 ingénieurs parce que là présentement là la
22 construction...

23 Q. **[710]** Je suis, je suis avec les entrepreneurs, on
24 verra avec les ingénieurs après.

25 R. Il y a des gens de, eux c'est la compagnie Sept

1 Frères?

2 Q. [711] Oui.

3 R. Compagnie des frères Argento.

4 Q. [712] O.K.

5 R. Que j'ai vu à l'occasion, une ou deux fois à la
6 mairie d'arrondissement.

7 Q. [713] Vous souvenez-vous lesquels frères?

8 R. Non.

9 Q. [714] Donc les frères, vous avez vu deux personnes
10 de la compagnie Sept Frères qui sont les frères
11 Argento.

12 R. Oui.

13 Q. [715] À combien de reprises? J'ai juste...

14 R. J'ai dit deux fois.

15 Q. [716] Deux fois, parfait. Des gens...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. [717] Est-ce que c'était toujours la même façon,
18 ils arrivaient, ils allaient directement dans le
19 bureau de, du maire d'arrondissement?

20 R. Oui, comme je vous l'ai mentionné tout à l'heure,
21 quand moi j'arrivais le matin c'est assez facile de
22 savoir qui est dans les bureaux, on a un
23 stationnement spécifique alors je voyais la voiture
24 du maire d'arrondissement, et là je voyais une ou
25 deux autres voitures de stationnées alors moi,

1 quand je me stationnais, je savais qu'il y avait
2 déjà des invités au deuxième étage.

3 Me DENIS GALLANT :

4 Q. **[718]** Quand vous parlez de voitures, c'était des
5 voitures ou des camions lettrés? Est-ce que vous
6 avez souvenir de ça?

7 R. C'était des voitures, c'était des voitures
8 personnelles, c'était des automobiles là.

9 Q. **[719]** Des automobiles. Parfait. D'autres
10 entrepreneurs?

11 R. À mon souvenir, non.

12 Q. **[720]** O.K. Monsieur Milioto, lui, est-ce que vous
13 l'avez déjà vu à l'arrondissement de, parce que
14 lui, vous le connaissiez. Vous l'aviez déjà
15 rencontré avant, même personnellement. Est-ce que
16 vous l'avez déjà vu à l'arrondissement?

17 R. Il est venu une fois. Il est venu une fois.

18 Q. **[721]** Vous souvenez-vous s'il est venu plus qu'une
19 fois?

20 R. Non, il venu une fois.

21 Q. **[722]** Vous souvenez-vous s'il est venu plus qu'une
22 fois?

23 R. Non, il est venu une fois.

24 Q. **[723]** O.K. Et est-ce que vous, ça a été la même
25 dynamique il a rencontré monsieur Maciocia et vous

1 ne l'avez pas rencontré?

2 R. Non, il est venu me rencontrer moi.

3 Q. **[724]** O.K. Alors, et dans quel contexte il
4 demandait à rencontrer le chef de cabinet du maire?

5 R. J'avais, comme je vous l'ai expliqué tantôt,
6 j'avais un certain travail au niveau des sommaires
7 décisionnels puis j'avais trouvé quelques
8 incongruités dans un contrat qui avait été accordé
9 à Mivela Construction.

10 Q. **[725]** Comme, quel genre de choses incongrues?

11 R. Entre autres, puisqu'on parle de la cinquante-
12 troisième avenue, j'avais remarqué qu'un contrat,
13 puis en passant cette rencontre-là c'était au mois
14 de juin deux mille sept (2007), il avait déposé une
15 soumission pour un contrat pour la réfection de
16 trottoirs dans l'arrondissement de Rivière-des-
17 Prairies/Pointe-aux-Trembles et je trouvais une
18 bonne augmentation entre un contrat sur le même
19 type de rue qui avait été adopté six mois, un an
20 auparavant.

21 On pouvait toujours faire une petite
22 recherche sur le logiciel de la Ville de Montréal
23 qui nous permettait, des sommaires décisionnels on
24 s'entend, là, qui permettait de faire des fois et
25 quand moi je me le permettais de faire des

1 comparaisons entre pourquoi la cinquante-troisième
2 avenue on arrive à trois cent soixante-quinze mille
3 (375 000) pour la même superficie de travaux, puis
4 que six mois auparavant pour, je ne sais pas moi,
5 la quarante-neuvième avenue pour la même
6 superficie, les mêmes travaux on en arrivait à cent
7 mille (100 000) de moins, vingt-cinq mille (25 000)
8 de moins. Il y avait toujours des différences.

9 Alors moi quand j'ai vu qu'il y avait une
10 augmentation d'environ cent mille dollars
11 (100 000 \$) j'ai pris le téléphone. J'ai contacté
12 directement dans un premier temps, monsieur Gaétan
13 Bégin qui est le directeur des travaux publics puis
14 avec lui il n'y avait aucun problème, j'appelais,
15 il m'appelait même des fois pour me dire regarde,
16 Martin, tel sommaire il y a des problématiques.
17 Donc, là, je lui ai parlé, il m'a dit bien parle à
18 Laurent Gravel qui est son chef ingénieur et puis
19 regarde, demande tes questions à monsieur Gravel.
20 Ce que j'ai fait.

21 J'ai tout simplement demandé, bien écoute,
22 peux-tu me revenir avec un justificatif pourquoi
23 ton contrat de la cinquante-troisième avenue est,
24 et là je prends toujours l'exemple de la cinquante-
25 troisième avenue, mais ce n'est pas ce contrat-là

1 en question qu'on parle. Mais pourquoi ton contrat,
2 il y a une si grande différence entre pourtant une
3 rue similaire quelques mois plus tôt. Il me dit
4 Martin, je te reviens.

5 Il ne m'est jamais revenu. Et je vous
6 dirais dans les heures qui ont suivi, vingt-quatre
7 (24), quarante-huit (48) heures, c'est à ce moment-
8 là que monsieur Milioto s'est présenté à mon bureau
9 et qu'il a demandé à me rencontrer. Moi j'étais
10 très surpris. Je pensais qu'il venait rencontrer le
11 maire, qui n'était pas là soit dit en passant.
12 Alors il m'a demandé à me parler. Alors je l'ai
13 fait rentrer dans mon bureau.

14 Q. **[726]** Juste avant qu'on aille dans le bureau, vous,
15 je sais que vous avez été même pas un an, là, à la
16 mairie d'arrondissement de...

17 R. Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles.

18 Q. **[727]** Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles.
19 Dans l'ordre d'un certain pourcentage, c'était quoi
20 la présence de Mivela Construction en termes de
21 contrat pour la réfection des trottoirs à Rivière-
22 des-Prairies, est-ce que c'est quelque chose qui
23 vous a, est-ce que vous avez déjà posé des
24 questions là-dessus?

25 R. Bien, son nom revenait, bien sa compagnie revenait

1 souvent bien entendu. Pour votre information,
2 Mivela Construction à son siège social à Pointe-
3 aux-Trembles, je m'en rappelle parce qu'on avait
4 été inaugurer les nouveaux bureaux à mes tout
5 débuts en deux mille six (2006), on avait été
6 assister à l'inauguration des bureaux, des
7 rénovations. Et oui, c'est un entrepreneur qui
8 revenait à plusieurs occasions dans le processus
9 décisionnel de l'arrondissement de RDP/Pointe-aux-
10 Trembles.

11 Q. **[728]** Est-ce que si vous ne le savez pas ce n'est
12 pas grave, mais est-ce qu'il revenait
13 presque'exclusivement dans chaque sommaire
14 décisionnel quand il y avait des travaux à faire
15 quant aux trottoirs? Je parle toujours pour ce qui
16 relève de l'arrondissement, là, pas ce qui relève
17 du central, ce qui relève de l'arrondissement.

18 R. Je vous dirais en trente puis cinquante pour cent
19 (30-50 %).

20 Q. **[729]** O.K. Donc monsieur Milioto va demander à vous
21 rencontrer et vous allez le recevoir dans votre
22 bureau?

23 R. Oui.

24 Q. **[730]** Alors, qu'est-ce qui va se passer?

25 R. Bien alors je suis rentré en premier parce qu'il

1 tenait absolument à que je rentre en premier, alors
2 je suis rentré, je me suis assis derrière mon
3 bureau, il a fermé la porte, il s'est assis. Puis
4 il m'a dit deux choses suivantes, il m'a dit : « Tu
5 sais, Martin, que mes fondations de trottoir sont
6 très épaisses et profondes. » Je n'ai pas compris
7 ce qu'il voulait dire à ce moment-là. J'ai dit :
8 « Excusez-moi, monsieur Milioto, est-ce que vous
9 pouvez m'expliquer ce que vous voulez dire? » C'est
10 à ce moment-là qu'il m'a dit : « Il ne faudrait pas
11 que tu te retrouves dans mes fondations de
12 trottoir. » J'ai compris ce qui venait de se
13 passer. Alors je me suis levé, j'ai ouvert la
14 porte, je n'ai pas dit un mot. Il a voulu me serrer
15 la main, je ne lui ai pas serré la main. Il m'a
16 dit : « Ah, bonne journée, monsieur Dumont, au
17 plaisir de vous revoir », avec un beau sourire. Il
18 a salué l'adjointe du maire, il a quitté. Et par la
19 suite, moi j'ai pris mes choses et j'ai quitté.

20 Q. **[731]** O.K. Je vais juste revenir un petit peu là.
21 Ça, c'est un monsieur que vous connaissiez déjà du
22 financement là des... dans votre rôle de
23 directeur... directeur des opérations là pour les
24 arrondissements de l'est et du centre, c'est exact?

25 R. Oui.

1 Q. [732] C'est un monsieur que vous avez vu à bon
2 nombre reprises.

3 R. C'était monsieur Trottoir.

4 Q. [733] C'était monsieur Trottoir. Puis, ça, c'est le
5 monsieur qui vous a donné « v'là dix mille
6 (10 000 \$) ».

7 R. Oui, c'est le même.

8 Q. [734] O.K. Donc, est-ce qu'il y avait un contexte à
9 ça? Est-ce que ça a été... Quand il vous dit les
10 choses que vous venez de dire, est-ce qu'il y a eu
11 d'autres discussions qui ont entouré ça?

12 R. Aucune. J'ai compris tout de suite que, moi, je
13 n'avais parlé à aucune autre personne pour ce
14 dossier-là qui, soit dit en passant, quand j'ai
15 appelé l'arrondissement, ça concernait un contrat
16 qui avait été accordé à Mivela Construction. Alors,
17 moi, j'ai tout de suite compris que, dans
18 l'arrondissement, il y avait des gens qui
19 travaillaient en étroite collaboration avec les
20 entrepreneurs et je n'ai pas fait aucun suivi. Je
21 vous avouerai que j'ai quitté pour le restant de la
22 journée, ça ne me tentait pas trop trop de revenir
23 avec ce que j'avais reçu comme...

24 Q. [735] Vous l'avez interprété comme une menace.

25 O.K.

1 R. Oui.

2 Q. **[736]** Vous avez pris le restant de la journée. Est-
3 ce que vous en avez fait part à quelqu'un de ces
4 paroles-là que vous avez perçues comme étant une
5 menace?

6 R. Jamais.

7 Q. **[737]** Est-ce que « jamais » donc ce qui n'inclut
8 même pas votre supérieur immédiat, le maire de
9 l'arrondissement?

10 R. Non.

11 Q. **[738]** Et c'est superflu de vous dire la police.

12 R. Non plus.

13 Q. **[739]** Je vais demander une pause, Madame la
14 Présidente.

15 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

16

17 REPRISE DE L'AUDIENCE

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Est-ce qu'on sait si notre témoin est loin?

20 Me DENIS GALLANT :

21 Le témoin n'est pas loin. C'est le ministère de la
22 Sécurité publique qui en a charge et...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Il arrive?

25

1 Me DENIS GALLANT :

2 J'aimerais bien qu'il soit là. Monsieur Dumont est
3 là.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. [740] Est-ce que ça va, Monsieur Dumont?

6 R. Très bien.

7 **MARTIN DUMONT**, sous le même serment.

8 Me DENIS GALLANT :

9 Q. [741] Monsieur Dumont, avant la pause, bon, vous
10 avez fait état de ce que monsieur Milioto vous a
11 dit dans le bureau. Je comprends également que vous
12 étiez seul avec quand il vous a dit ça?

13 R. C'est exact.

14 Q. [742] Vous avez dit que les locaux de la mairie
15 d'arrondissement ce n'était pas tellement grand.
16 L'adjointe administrative, elle était où pendant ce
17 temps-là?

18 R. Elle était à son bureau.

19 Q. [743] Et, par rapport à votre bureau, est-ce que le
20 bureau, le poste de travail de l'adjointe
21 administrative, est-ce que c'est loin?

22 R. Je vous dirais une quinzaine de pieds.

23 Q. [744] Une quinzaine de pieds. La porte, est-ce
24 qu'elle était fermée ou elle était ouverte?

25 R. Elle était fermée.

1 Q. [745] Elle était fermée. Je vous ai posé la
2 question à savoir si, monsieur Milioto, c'est une
3 personne que vous connaissiez et je vous ai demandé
4 si vous l'aviez vu à plusieurs reprises à la mairie
5 de l'arrondissement. Et vous m'avez dit, à peu près
6 à... vous l'avez vu seulement cette fois-là.
7 Monsieur Dumont, est-ce que c'était complet ce que
8 vous avez dit là? Est-ce que vous l'avez vu à
9 d'autres reprises?

10 R. Non, puis d'ailleurs je tiens à vous préciser, pour
11 le bon déroulement, quand est arrivé cet épisode-
12 là, avant qu'on se rencontre, tantôt je fais
13 référence... ce n'était pas évident pour moi, hein,
14 de vous faire part de ce qui s'était passé.
15 D'ailleurs, moi, n'eût été des rencontres avec la
16 Commission, c'était la première fois que j'en
17 faisais part. Puis je... en toute honnêteté, s'il
18 n'y avait pas eu de commission d'enquête je
19 n'aurais jamais parlé de ce genre d'événement-là.
20 Alors, vous m'avez mis en confiance, quand est
21 arrivée, tout à l'heure, votre question, je vous ai
22 répondu « une seule fois »; c'était incorrect.
23 Alors, je vous l'ai dit, là, l'émotion a fait en
24 sorte que j'ai... j'ai senti la question arriver,
25 je n'aurais pas dû, alors je vais me permettre de

1 vous expliquer qu'est-ce qui s'est passé. Il est
2 arrivé à quelques occasions, deux, trois fois, que
3 monsieur Milioto se présente au bureau
4 d'arrondissement simplement pour laisser des cafés.
5 Alors, dans la communauté italienne, il y a... moi,
6 je trouve que c'est un geste très cordial, il y a
7 des gens qui, à l'occasion, vont venir te déposer
8 un café en disant : « Bien, écoute, passe une bonne
9 journée », ils passent à neuf heures (9 h) le
10 matin, ils passent en début d'après-midi. Puis il y
11 a des gens, comme ça, qui ont eu des dossiers avec
12 le maire puis qui se permettent de venir faire un
13 bon geste. Et, oui, c'est arrivé à, je dirais, deux
14 à trois occasions que monsieur Milioto est venu
15 donner du café à moi ainsi qu'à l'adjointe du
16 maire. Je tenais juste à vous préciser cette
17 information-là.

18 Q. **[746]** Et vous dites à combien de reprises, à peu
19 près... vous avez été là...

20 R. Deux, trois...

21 Q. **[747]** Vous avez été là moins d'une année?

22 R. Oui.

23 Q. **[748]** Monsieur Milioto, vous, personnellement, vous
24 l'avez rencontré à combien de reprises dans les
25 bureaux d'arrondissement?

1 R. J'estime qu'avant la rencontre où il a fait les
2 menaces que je vous ai mentionnées tantôt, j'estime
3 qu'il est venu au moins à deux occasions avant,
4 peut-être même trois, pour venir nous donner du
5 café et venir passer le bonjour.

6 Q. **[749]** O.K. Outre le venir passer le bonjour, vous
7 avez dit tantôt que certains entrepreneurs
8 rencontraient monsieur Maciocia dans son bureau, au
9 deuxième étage, et qu'à ce moment-là vous n'étiez
10 pas invité parce que probablement que ça relevait
11 de son dossier au comité exécutif. Est-ce que,
12 monsieur Milioto, vous avez eu connaissance qu'il
13 se présentait, qu'il allait voir monsieur Maciocia?

14 R. Non. Les seules fois qu'il s'est présenté monsieur
15 le maire n'était pas au bureau d'arrondissement, il
16 est venu nous remettre deux cafés.

17 Q. **[750]** Vous avez évoqué que Mivela Construction a
18 leur entreprise ou a leur siège social justement
19 sur le territoire de l'arrondissement, donc à
20 Pointe-aux-Trembles?

21 R. À Pointe-aux-Trembles.

22 Q. **[751]** Savez-vous où est-ce que leurs locaux sont
23 situés?

24 R. Oui, c'est... il y a un croisement entre la rue
25 Sherbrooke et le boulevard Henri-Bourassa, à

1 Pointe-aux-Trembles, et ça longe le boulevard
2 Henri-Bourassa à Pointe-aux-Trembles.

3 Q. **[752]** Et dans quel contexte vous étiez invité
4 pour... vous étiez invité pour l'arrondissement,
5 là, pas pour l'arrondissement, qu'on invitait du
6 personnel de l'arrondissement pour l'ouverture de
7 bureaux d'une entreprise de construction?

8 R. Ah! bien, tout simplement, j'aurais pu vous donner
9 l'exemple de Mivela Construction, je peux aussi
10 vous parler que beaucoup d'autres entreprises tel
11 un concessionnaire automobile lorsqu'ils font des
12 rénovations, ils font des inaugurations et ils
13 lancent toujours des invitations soit au maire
14 d'arrondissement, au député provincial, au député
15 fédéral, même aux commissaires scolaires, alors
16 quand on est allé dans ce contexte-là c'était tout
17 simplement parce qu'il y avait une inauguration, il
18 y avait eu des rénovations majeures et c'est tout
19 simplement dans ce contexte-là qu'on s'est présenté
20 pour couper le ruban.

21 Q. **[753]** O.K. Suite aux paroles données que monsieur
22 Milioto vous a dites, vous les situez quand juillet
23 deux mille sept (2007)?

24 R. Non, j'ai dit juin deux mille sept (2007).

25 Q. **[754]** Juin deux mille sept (2007) et vous dites

1 vous êtes parti chez vous. Vous n'en avez jamais
2 parlé à personne, vous venez préciser d'ailleurs
3 que n'eut été de la Commission vous n'en auriez
4 jamais parlé. Est-ce que vous avez rencontré
5 monsieur Milioto de nouveau?

6 R. Non.

7 Q. [755] À partir de ce moment-là?

8 R. Non.

9 Q. [756] Du tout. On a compris de votre témoignage
10 d'hier que vous allez quitter votre chef, votre
11 poste de chef de cabinet à l'automne deux mille
12 sept (2007), vous souvenez-vous quand exactement?

13 R. Ah, cette journée-là pour moi c'était clair que, ce
14 qui s'est passé, pour être bien précis, je suis
15 rentré chez moi, j'ai pris le téléphone, j'avais
16 déjà eu des entretiens avec le chef de cabinet à
17 Ottawa, je l'ai rappelé cette journée-là pour lui
18 dire si le poste est toujours disponible je le
19 prends.

20 Q. [757] Puis est-ce que le poste va devenir
21 disponible à un moment donné, vous avez expliqué
22 que vous allez, vous allez vous en aller, vous
23 allez faire quelques ministères à Ottawa...

24 R. Oui.

25 Q. [758] ... à partir de deux mille sept (2007), à

1 partir de quand vous allez quitter officiellement
2 votre travail?

3 R. J'ai quitté le bureau de monsieur Maciocia au début
4 septembre. La raison pourquoi ça a pris un peu plus
5 de temps c'est qu'au niveau du gouvernement fédéral
6 il y a une enquête de sécurité et je devais obtenir
7 la cote dans un premier temps secrète et très
8 secrète et ça demande beaucoup de temps.

9 Q. **[759]** O.K.

10 R. Alors j'ai passé l'enquête de sécurité et aussitôt
11 que j'ai eu l'enquête de sécurité qui a été
12 approuvée, c'est à ce moment-là que j'ai remis ma
13 lettre de démission à monsieur Maciocia.

14 Q. **[760]** O.K. Et ça vous situez ça quand?

15 R. Je me rappelle que je l'ai rencontré au début du
16 mois de septembre, dans mon contrat qui me liait
17 avec l'arrondissement, je devais donner un préavis
18 d'un mois. C'est ce que j'ai fait.

19 Q. **[761]** O.K. D'autres choses que vous tenez à
20 mentionner par rapport, là, à la fin, au dernier
21 mois que vous avez travaillé pour monsieur Maciocia
22 au conseil, pas au conseil d'arrondissement, mais
23 au bureau d'arrondissement de Rivière-des-Prairies/
24 Pointe-aux-Trembles?

25 R. Bien vous l'avez entendu tout à l'heure ces

1 événements-là m'ont beaucoup chaviré, bouleversé.
2 Donc je considère que j'ai peut-être mal fait mon
3 travail durant les semaines restantes. Disons que
4 l'effet était de me casser puis ça m'a cassé à
5 cette époque-là.

6 Q. **[762]** Qu'est-ce que vous voulez dire par là?

7 R. C'est-à-dire que je n'ai, à chaque fois que j'avais
8 des dossiers au conseil d'arrondissement, il y en a
9 un au conseil, il y avait un conseil de juillet, il
10 n'y a pas de conseil d'arrondissement au mois
11 d'août. Donc pour ce qui est de mon briefing pour
12 le conseil du mois de juillet, ça a été je n'ai pas
13 posé de questions, je n'ai pas, j'ai lu les
14 documents, j'ai donné mon opinion sur les documents
15 qui étaient soumis en prévision du conseil
16 d'arrondissement, mais je n'ai pas cherché à plus
17 pousser certains dossiers qui encore une fois je
18 pouvais voir qu'il y avait peut-être des
19 problématiques, alors j'ai tout simplement, j'ai
20 laissé tomber, j'ai pris mon mal en patience et
21 j'ai attendu jusqu'à ce que l'enquête soit
22 complétée pour quitter.

23 Q. **[763]** O.K. Donc vous allez quitter, ce que vous
24 avez dit hier c'est que vous allez partir quelques
25 années, vous allez partir combien de temps pour

1 Ottawa?

2 R. J'ai quitté d'octobre deux mille sept (2007)
3 jusqu'à février deux mille dix (2010).

4 Q. **[764]** Février deux mille dix (2010) un retour, et
5 vous avez expliqué qu'à un moment donné vous allez
6 retourner, pas au conseil d'arrondissement, mais
7 voyons donc, à l'Hôtel de ville de l'arrondissement
8 de Rivière-des-Prairies, mais cette fois-ci vous
9 travaillez pour Vision Montréal. Pouvez-vous juste
10 nous expliquer le contexte?

11 R. Oui. Bien si vous me permettez, avant d'en arriver
12 à l'élection partielle de juin deux mille dix
13 (2010), lorsque je suis revenu à Montréal en
14 février deux mille dix (2010), le maire
15 d'arrondissement avait déjà remis sa démission pour
16 raison de santé.

17 Q. **[765]** Monsieur Maciocia?

18 R. Non, monsieur Magri.

19 Q. **[766]** O.K.

20 R. Qui avait remporté les élections de novembre deux
21 mille neuf (2009) et moi de mon côté, à ma grande
22 surprise, j'ai reçu un appel de monsieur Richard
23 Mimeau qui est le directeur général d'Union
24 Montréal.

25 Q. **[767]** O.K.

1 R. Monsieur Mimeau m'a mentionné au téléphone que mon
2 nom avait été mentionné par les élus de
3 l'arrondissement de Rivière-des-Prairies/Pointe-
4 aux-Trembles et il souhaitait me rencontrer pour
5 regarder la possibilité que je me présente pour
6 Union Montréal au poste de maire d'arrondissement
7 de RDP/Pointe-aux-Trembles.

8 J'ai été le rencontrer, j'ai eu ce qu'on
9 appelle une entrevue au niveau, il y avait monsieur
10 Richard Mimeau, il y avait à l'époque la chef de
11 cabinet du maire de Montréal, madame Lemieux, il y
12 avait aussi monsieur Bernard Blanchet qui est un
13 conseiller à Lachine qui était le président du
14 caucus. J'ai fait l'entrevue.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[768]** C'est quelle date environ cette entrevue-là?

17 R. Ça c'était disons février, début du mois de mars
18 deux mille dix (2010).

19 Me DENIS GALLANT :

20 Q. **[769]** O.K.

21 R. Et quand je suis arrivé à l'entrevue, moi, j'ai
22 dit : « Bien, si vous voulez que je sois candidat
23 pour Union Montréal, voici mes conditions. Il faut
24 véritablement penser autrement le système des
25 contrats. » Que j'avais moi-même eu l'occasion de

1 goûter à la médecine. Moi, j'ai dit qu'il faut
2 absolument avoir un changement dans la gestion des
3 contrats à l'arrondissement; il faut donner de la
4 transparence au conseil d'arrondissement. Et je
5 trouvais surtout qu'il fallait avoir une personne
6 qui pourrait collaborer avec le conseil
7 d'arrondissement puisque, encore une fois, après
8 l'élection de deux mille neuf (2009), Vision
9 Montréal était majoritaire au conseil
10 d'arrondissement.

11 Q. [770] Puis c'était quoi la représentativité, là? La
12 dernière fois, vous nous avez dit, Union Montréal,
13 c'était, la vision, c'était...

14 R. Trois.

15 Q. [771] ... quatre/trois, incluant le maire?

16 R. Toujours. C'est resté quatre/trois après l'élection
17 de deux mille neuf (2009) : quatre Vision Montréal,
18 trois Union Montréal.

19 Q. [772] O.K.

20 R. Alors, j'ai fait l'entrevue. Je dois vous avouer
21 que je ne m'attendais pas à être pris comme
22 candidat.

23 Q. [773] Pour?

24 R. Bien, parce que, là, je leur disais : « Moi, si
25 vous me prenez comme candidat, on doit faire un

1 ménage, on doit être transparent; ce que j'ai vu
2 par le passé, il faut être au niveau de
3 l'éthique. » Et, là, je me suis permis de faire les
4 commentaires aux trois personnes que j'ai
5 rencontrées : « J'ai vu plusieurs choses dans le
6 passé. Il faut que ça change. Je suis prêt à donner
7 la chance au coureur, mais, par contre, moi, je
8 veux y aller pour les bonnes raisons. » Je vous
9 dirais qu'une semaine plus tard, monsieur Mimeau
10 m'a appelé pour me dire que, finalement qu'ils
11 avaient choisi leur candidate, qui n'était pas moi.

12 Q. [774] Et c'était qui la candidate?

13 R. Madame Barbara Pisani.

14 Q. [775] Parfait. Donc, il va se passer quoi une fois
15 où on vous dit, bon, parfait, tu n'as pas le poste,
16 Martin, tu n'as pas le poste, c'est terminé, et
17 cetera, vous allez faire quoi, vous, à partir de ce
18 moment-là?

19 R. Par la suite, j'ai eu par un ami un appel
20 téléphonique du chef de cabinet de Projet Montréal,
21 qui est dirigé par monsieur Richard Bergeron...

22 Q. [776] Oui.

23 R. ... demandant à me rencontrer, on me disait tout
24 simplement qu'il avait entendu parler de moi en
25 bien. Justement, les items que je vous ai

1 mentionnés, à savoir l'éthique, la transparence que
2 eux trouvaient que je pourrais être un bon atout
3 pour l'élection partielle. Donc, ils m'ont proposé
4 de rencontrer le comité exécutif de Projet
5 Montréal. Ce que j'ai fait. Si je ne me trompe pas,
6 on était rendu à la troisième semaine de mars deux
7 mille dix (2010). Alors, j'ai rencontré le comité
8 exécutif du parti. J'ai fait ma présentation. Ça
9 avait été approuvé. On m'avait approuvé comme
10 candidat.

11 On avait prévu la conférence de presse le
12 treize (13) avril deux mille dix (2010). J'avais
13 même reçu de la part de monsieur Bergeron une
14 lettre qu'il enverrait aux membres décrivant comme
15 quoi que faire de la politique municipale, c'est un
16 consensus, c'est une coalition, qu'il fallait qu'il
17 explique parce qu'il y avait plusieurs personnes au
18 parti qui étaient réticentes à avoir un ancien
19 collaborateur du Parti conservateur pour Projet
20 Montréal.

21 Et là, deux, trois jours avant la
22 conférence de presse, j'ai senti qu'il y avait un
23 problème pour ma candidature. J'ai rencontré
24 monsieur Bergeron en personne. Là, je voyais que,
25 malgré le fait que les règlements et statuts du

1 parti avaient été respectés, on a finalement décidé
2 de vouloir modifier les règles. On voulait me faire
3 passer par une assemblée d'investiture. Alors, j'ai
4 tout simplement avisé par courriel monsieur
5 Bergeron que je retirais ma candidature à cette
6 élection partielle là pour Projet Montréal.

7 Et deux jours après, j'ai reçu un appel de
8 madame Soraya Martinez qui était directrice
9 générale de Vision Montréal et qui me dit :
10 « Martin, je sais ce qui s'est passé avec Union, je
11 sais ce qui s'est passé avec Projet Montréal, nous,
12 on aimerait t'engager, toi, en tant que consultant
13 pour organiser l'élection partielle de notre
14 candidate. » Ce que j'ai accepté. J'ai, par contre,
15 accepté à mes conditions. J'ai dit : « Si je suis
16 organisateur, je veux le contrôle total sur le
17 budget, les dépenses. Je veux être payé par chèque.
18 Je veux que mes adjoints soient payés par chèque.
19 Je veux que les téléphonistes soient payés par
20 chèque. Bref, je veux que l'élection roule comme
21 bon. » Je trouvais important de l'être. Et elle a
22 accepté. Et c'est à ce moment-là que j'ai accepté
23 le mandat de Vision Montréal d'organiser l'élection
24 partielle de la candidate madame Chantal Rouleau.

25 Q. [777] Puis, ça, c'est quand, ça, exactement que

1 vous acceptez ce poste-là? Quand est-ce que vous
2 allez entrer en poste?

3 R. Je vous dirais à la fin avril, fin avril deux mille
4 dix (2010).

5 Q. **[778]** Puis la partielle, elle est fixée pour?

6 R. Le six (6) juin deux mille dix (2010).

7 Q. **[779]** Pour le six (6) juin deux mille dix (2010).

8 Donc, vous allez entrer en poste. Vous allez
9 travailler avec madame Rouleau?

10 R. Oui.

11 Q. **[780]** O.K. Et vous allez faire quoi, là? Ça va être
12 quoi l'essentiel de vos... On vous a donné
13 certaines garanties. Est-ce que ça s'est
14 matérialisé?

15 R. Ah bien sûr! J'ai eu le contrôle total du
16 financement, à savoir qu'est-ce qui se passait
17 comme dépenses. C'était vraiment très transparent.
18 On avait une rencontre à chaque semaine où non
19 seulement on avait une réunion d'organisation, on
20 avait même une mise à jour du budget qui était
21 partagé non seulement entre moi et la directrice
22 générale du parti, avec la candidate, avec les
23 autres conseillers de l'arrondissement. C'était
24 vraiment un changement radical dans la manière de
25 faire, pour moi.

1 Q. [781] J'avoue que j'ai de la misère à vous suivre.
2 On peut... Excusez si je suis naïf, là. Mais on
3 peut passer au municipal d'un parti comme ça,
4 Union, Vision...

5 R. Oui.

6 Q. [782] ... Projet?

7 R. Ça peut paraître un peu spécial, moi, au fédéral,
8 je suis d'allégeance conservatrice et je suis
9 encore conservateur. Au provincial, on a nos
10 allégeances de parti, comme au fédéral. Au
11 municipal, ce n'est pas du tout la même chose.
12 C'est qu'au municipal, peu importe l'allégeance
13 politique, les gens vont changer d'allégeance par
14 rapport aux gens qui sont en place. Et je vous
15 dirais que, durant la dernière année, il y a encore
16 d'autres élus qui ont changé d'allégeance au
17 municipal. Ce n'est pas la même chose qu'au
18 provincial et au fédéral. Donc, je n'ai pas été
19 d'Union Montréal à... moi, j'ai été dans un parti
20 pour les bonnes raisons, c'est-à-dire je voulais
21 travailler dans mon contexte à moi puis c'était
22 avec Vision Montréal qu'on me garantissait que je
23 pouvais être dans le contexte d'être un bon
24 organisateur, qu'on m'offrait toute la possibilité
25 de contrôler l'organisation électorale ainsi que le

1 financement.

2 Q. **[783]** Hier, quand vous avez élaboré votre résumé,
3 votre CV, vous n'avez pas fait... vous n'avez pas
4 travaillé longtemps, là, à ce poste-là pour Vision
5 Montréal, ça s'est terminé quand?

6 R. Bien, dans un premier temps, moi, c'était un
7 contrat pour l'élection.

8 Q. **[784]** Oui.

9 R. Donc, dans un premier temps, mon contrat s'est
10 terminé la journée d'élection, c'est-à-dire le six
11 (6) juin deux mille dix (2010).

12 Q. **[785]** O.K.

13 R. Je vous dirais, la semaine ou les jours qui ont
14 suivi, madame Rouleau, qui venait d'emporter
15 l'élection, m'a demandé d'être son chef de cabinet
16 sur une base intérimaire. Je lui ai dit que
17 j'acceptais sur une base intérimaire parce que,
18 moi, j'étais déjà en discussion avec l'employeur
19 actuel que j'ai. Et je lui avais dit : « Moi, le
20 processus est un petit peu plus long mais si c'est
21 pour t'aider à faire la transition, je vais le
22 faire sans problème. »

23 Q. **[786]** Et, effectivement, vous avez demeuré auprès
24 de madame Rouleau pendant combien de temps?

25 R. J'ai commencé à... officiellement, une fois que les

1 papiers ont été réglés avec l'arrondissement, j'ai
2 commencé, je crois, début juillet et j'ai terminé
3 le vendredi, vingt (20) août puisque le lundi,
4 vingt-trois (23) août, je commençais mes nouvelles
5 fonctions.

6 Q. **[787]** Donc, dans l'été, est-ce que vous avez pu
7 travailler sur certains dossiers, est-ce que vous
8 avez même eu le temps de vous installer?

9 R. Je n'avais pas les mêmes bureaux qu'avec monsieur
10 Maciocia...

11 Q. **[788]** Est-ce que la mairie d'arrondissement était
12 toujours à la même place, par contre?

13 R. Oui.

14 Q. **[789]** O.K. Donc, vous dites que vous n'aviez pas...
15 sensiblement, c'était le même travail, chef de
16 cabinet.

17 R. Oui.

18 Q. **[790]** Et vous dites que vous n'aviez pas,
19 physiquement, le même bureau?

20 R. Non, on avait demandé... parce que j'étais avec un
21 autre collaborateur aux communications, on avait
22 demandé à ce que notre bureau soit là où il y a le
23 directeur général d'arrondissement. On trouvait ça,
24 nous, c'était plus pratique d'avoir nos bureaux à
25 côté de la direction générale.

1 Q. [791] O.K. Et, ce que je vous posais comme
2 question, avez-vous eu le temps de peut-être entrer
3 dans certains dossiers pendant même pas deux
4 mois... oui, deux mois, vous avez passé deux mois
5 là?

6 R. Bien, dans un premier temps, c'était la... quand on
7 parle de transition, c'était pour elle, pour la
8 nouvelle mairesse, c'était de la soutenir pour lui
9 présenter tous les directeurs qui étaient en poste,
10 qui étaient restés sensiblement les mêmes qu'à mon
11 départ en deux mille sept (2007), donc je les
12 connaissais déjà. Il y avait aussi... elle avait
13 mandaté moi ainsi que mon collègue aux
14 communications pour travailler pour changer le
15 directeur d'arrondissement. Alors, ça, ça a été
16 le... je vous dirais, la grande partie de notre
17 travail, ça a été de préparer les travaux entourant
18 la recherche et l'embauche d'un nouveau directeur
19 général dans l'arrondissement.

20 Q. [792] Juste... parce que vous avez dit qu'une
21 des... en tout cas, moi, je ne l'ai pas compris
22 comme ça, l'une des principales raisons pourquoi
23 vous avez quitté et vous êtes parti complètement à
24 d'autre chose ailleurs sur la scène fédérale, la
25 menace de monsieur Milioto, en tout cas les paroles

1 de monsieur Milioto que vous avez perçues comme une
2 menace avaient joué fort dans la balance.

3 R. Oui.

4 Q. **[793]** Est-ce que je me trompe quand je dis ça?

5 R. Non, vous ne vous trompez pas.

6 Q. **[794]** Bon. Vous revenez à la même place, là.

7 R. Oui. Il y avait, par contre...

8 Q. **[795]** Vous l'expliquez comment celle-là, là.

9 R. J'avais besoin de travailler, Maître. J'avais
10 quitté mon emploi en février deux mille dix (2010),
11 j'ai eu entre-temps quelques recherches d'emploi,
12 j'ai eu aussi l'opportunité d'avoir un petit
13 contrat avec Vision Montréal pour l'élection
14 partielle. On m'a offert ce poste-là, ce n'était
15 pas...

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[796]** Mais vous aviez un travail ou on vous avait
18 remercié de vos services lorsque vous étiez au
19 fédéral?

20 R. Non, c'est que, lorsque j'ai quitté, j'ai quitté
21 avec une prime de séparation, que j'ai mise, en
22 bonne partie... donc, je n'avais pas d'argent pour
23 me donner un salaire, je savais que je devais
24 trouver des contrats de consultation, mais, ma
25 prime de séparation, ça ne me permettait pas d'être

1 sans emploi jusqu'au mois d'août de la même année.
2 Alors, quand est arrivée l'élection partielle puis
3 qu'on m'a proposé le contrat, j'ai accepté. Et, la
4 même occasion, comme je n'avais toujours pas de
5 nouvelle des entrevues que je passais et que
6 j'avais besoin de travailler, bien, j'ai accepté
7 cet emploi, mais je me disais, ce n'est pas vrai
8 que je vais rester là sur une base permanente, là.

9 Me DENIS GALLANT :

10 Q. **[797]** Je vais revenir un peu en arrière. Alors,
11 vous travailliez, c'est intérimaire, vous
12 attendiez, de fait, un nouvel emploi pour lequel
13 vous avez fait des démarches. Je vais revenir quand
14 vous vous occupez de la campagne. Vous avez fait
15 des activités de financement?

16 R. Il y a eu un cocktail de financement, en effet,
17 oui.

18 Q. **[798]** Alors, je voudrais également... là on parle
19 d'un cocktail de financement pour Vision Montréal,
20 est-ce qu'à votre connaissance, il y avait des
21 entrepreneurs en construction et/ou des firmes de
22 génie-conseil présentent à ce cocktail de
23 financement là? Dans un premier temps... même je
24 vais y aller, je vais faire le préambule, la
25 question était longue. Mais ça s'est passé quand et

1 à quel endroit?

2 R. O.K. J'avais déjà pris un engagement. Alors, à
3 votre question la réponse est : Je ne peux pas vous
4 répondre, je n'étais pas au pays lorsqu'est arrivé
5 le cocktail de financement, j'étais à l'étranger
6 pour un mariage. Pendant mon absence, il y a eu...

7 Q. **[799]** Alors, vous pouvez nous donner une date, il a
8 eu lieu quand le cocktail de financement?

9 R. Écoutez, j'ai quitté pour le voyage à l'étranger
10 c'était durant le mois de mai. Alors, on se
11 retrouve à trois semaines de l'élection du six (6)
12 juin. Moi j'avais déjà dit que si j'acceptais le
13 contrat que je devais déjà quitter dix jours pour
14 aller, le voyage, les billets d'avion étaient déjà
15 achetés.

16 Q. **[800]** O.K.

17 R. Le Parti organisait un cocktail de financement à
18 cinq cents dollars (500 \$) le couvert. Je n'étais
19 pas là. Par contre, lorsque je suis revenu, j'ai
20 « débriefé » avec la directrice générale et là on a
21 vu un problème. On a vu un problème parce que là on
22 s'est rendu compte que monsieur Domenico Arcuri
23 s'était invité au cocktail de financement, avait
24 payé sa contribution. Et là, à l'époque, en deux
25 mille dix (2010), on connaissait qui était monsieur

1 Arcuri. On venait de faire une campagne sur
2 l'éthique et la transparence. Et la décision qui a
3 été prise avec le Parti et avec moi lorsqu'on est
4 revenu, on a retourné la contribution de monsieur
5 Arcuri, parce que, nous, on trouvait ça important
6 de ne pas accepter de dons de gens qui avaient été
7 mêlés de près ou de loin avec le crime organisé.

8 Q. **[801]** O.K. Donc, c'est ce qui s'est passé et c'est
9 vous et la directrice générale qui décidez?

10 R. Bien, moi, comme je vous dis, quand je l'ai
11 rencontré, je lui ai demandé : « Puis, comment est
12 allé le cocktail de financement? » C'est à ce
13 moment-là qu'elle m'a annoncé que, bon, voici la
14 liste des gens qui ont assisté, puis ensemble on a
15 vu qu'il y avait ce nom-là. Et ça n'a même pas
16 été... ça a été en deux minutes. On s'est dit, on
17 ne peut pas accepter cette contribution-là, on va
18 la retourner.

19 Q. **[802]** O.K. Et vous dites que ça a été fait?

20 R. Ça a été fait.

21 Q. **[803]** Vous vous êtes occupé de ça personnellement?

22 R. Bien, moi, comme je ne suis pas au Parti Vision
23 Montréal. C'est la directrice générale qui a
24 envoyé, qui a retourné le chèque, là.

25 Q. **[804]** O.K. Outre monsieur Arcuri, est-ce qu'on vous

1 a fait état, est-ce que vous avez consulté des
2 listes à savoir s'il y avait d'autres entrepreneurs
3 en construction?

4 R. Il y avait une vingtaine de, il y avait seulement
5 une vingtaine de personnes qui ont participé à ce
6 cocktail-là et les noms c'était pour la plupart des
7 amis de la candidate, des choses comme ça. Donc je
8 n'ai pas retrouvé des mêmes noms que j'aurais pu
9 voir par le passé.

10 Q. **[805]** O.K. Est-ce que c'est le seul, la seule
11 activité de financement ou activité pour Vision
12 Montréal pour la candidate Chantal Rouleau que vous
13 avez entendu parler ou que vous avez même réglé des
14 choses suite à votre arrivée?

15 R. Oui.

16 Q. **[806]** O.K. Et suite à ça, je vous l'ai fait dire,
17 vous êtes resté, grosso modo, deux mois et vous
18 avez quitté?

19 R. C'est exact.

20 Q. **[807]** Parfait. Ça complète, je vais juste vérifier
21 avec...

22 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

23 Moi j'ai peut-être quelques questions.

24 Me DENIS GALLANT :

25 Oui, allez-y.

1 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

2 Q. **[808]** Quand monsieur Milioto vous fait référence à
3 la profondeur de ses fondations, par votre réaction
4 je pense que vous éprouvez un peu de peur
5 probablement, est-ce que je me trompe?

6 R. Pas un peu de peur, Monsieur le Commissaire, j'ai
7 eu beaucoup peur.

8 Q. **[809]** Et vous n'en parlez pas au maire
9 d'arrondissement pour quelle raison? Parce que vous
10 ne voulez pas vous remémorer ce mauvais souvenir ou
11 parce que vous craignez que si vous en parlez au
12 maire d'arrondissement ça vienne aux oreilles de
13 monsieur Milioto?

14 R. Non, pas du tout. À cette époque-là j'étais déjà,
15 j'étais déjà devant les tribunaux au même moment
16 que tout ça s'est passé, je poursuivais un
17 conseiller de l'opposition de l'arrondissement, il
18 m'avait accusé faussement d'avoir remis des
19 enveloppes d'argent à des citoyens. Alors, je l'ai
20 poursuivi pour diffamation. Déjà là, ça avait créé
21 un froid avec monsieur Maciocia, mais pas un froid
22 dans le sens qu'il ne me supportait pas, mais
23 c'était vraiment sur mon propre chef que je devais
24 faire les démarches pour défendre mon honnêteté et
25 mon intégrité. Alors, dans le contexte où j'avais

1 déjà cette poursuite-là que j'avais intentée qui,
2 finalement, a été réglée plus tard en deux mille
3 neuf (2009), arrive cet événement-là avec monsieur
4 Milioto, ça a été, disons, un événement que j'ai
5 préféré garder pour moi. Je vais être très honnête
6 avec vous, ma conjointe l'a appris certainement en
7 m'écoutant aujourd'hui. Je n'en ai jamais parlé.

8 Q. **[810]** Vous avez regardé plusieurs sommaires
9 décisionnels qui s'est rendu au comité exécutif,
10 est-ce qu'il vous est arrivé parfois où le comité
11 exécutif a annulé un appel d'offres pendant que
12 vous étiez dans cet arrondissement?

13 R. Que le comité exécutif de la Ville de Montréal
14 aurait...

15 Q. **[811]** Aurait annulé un appel d'offres, c'est ça,
16 pas de Montréal, de l'arrondissement où vous étiez?

17 R. Ah, d'accord. Oui, parce qu'il n'y a pas de comité
18 exécutif à l'arrondissement, c'est...

19 Q. **[812]** O.K. Ou le conseil municipal?

20 R. Non. Comme je me suis permis de vous expliquer un
21 peu plus tôt, lorsque le vendredi matin on avait la
22 réunion avec les sept élus.

23 Q. **[813]** Oui?

24 R. Il pouvait y avoir des discussions et on essayait
25 toujours de travailler les problèmes en se disant,

1 bien, retirons le dossier et revenons avec une
2 solution d'ici au prochain conseil
3 d'arrondissement. Donc, il y avait vraiment une
4 très grande collégialité, il y avait une obligation
5 de collaborer et avec Vision et avec Union, de part
6 et d'autre.

7 Q. **[814]** Oui, mais dans cette collégialité, est-ce
8 qu'il est arrivé parfois qu'on annule un appel
9 d'offres?

10 R. Je n'ai pas de souvenir, non.

11 Q. **[815]** Pas de souvenir de ça?

12 R. Non.

13 Q. **[816]** Au niveau des comités de sélection, vous avez
14 dit que vous n'avez jamais fait partie des comités
15 de sélection au niveau de l'arrondissement. Est-ce
16 que vous saviez comment on composait les comités de
17 sélection pour l'analyse des propositions qu'on
18 recevait?

19 R. Je sais que la greffière de l'arrondissement y
20 participait...

21 Q. **[817]** Oui.

22 R. ... un fonctionnaire des travaux publics. Ça
23 s'arrête là ma connaissance du processus au niveau
24 des appels d'offres.

25 Q. **[818]** Est-ce que vous saviez si ces deux personnes-

1 là y participaient à chaque fois? Toujours les deux
2 mêmes et d'autres personnes qui pouvaient les
3 joindre au comité de sélection?

4 R. Assurément la greffière puisqu'elle était
5 l'assurance juridique que tout se passait dans
6 l'ordre. Pour ce qui est des travaux publics, je
7 pense que ça pouvait changer. Il y avait toujours
8 des personnes différentes soit pour Pointe-aux-
9 Trembles ou soit pour Rivière-des-Prairies. Alors,
10 si c'était un dossier pour Rivière-des-Prairies, il
11 y avait une personne attitrée. Et quand ça arrivait
12 pour des contrats à Pointe-aux-Trembles, il y avait
13 une personne attitrée pour les contrats de Pointe-
14 aux-Trembles.

15 Q. **[819]** Et est-ce que vous avez déjà entendu des gens
16 demander au maire ou au directeur général que ce
17 soit une personne précise qui fasse partie d'un
18 comité? Avez-vous déjà entendu un entretien de ce
19 genre-là?

20 R. Non.

21 Q. **[820]** Non.

22 R. Aucunement.

23 Q. **[821]** C'est beau. Merci.

24 Me DENIS GALLANT :

25 Q. **[822]** Après consultation avec mes collègues,

1 j'aurais deux éclaircissements à vous demander.
2 Vous avez parlé d'une activité de financement pour
3 l'élection partielle de juin deux mille dix (2010).
4 Votre candidate était madame Chantal Rouleau de
5 Vision Montréal. Vous avez parlé de ce cocktail où
6 vous étiez absent, mais vous aviez su que monsieur
7 Domenico Arcuri était présent et avait donné une
8 contribution.

9 R. C'est exact.

10 Q. **[823]** O.K. Juste nous rappeler le montant.

11 R. C'était cinq cents dollars (500 \$) le cocktail.

12 Q. **[824]** Cinq cents dollars (500 \$). Lorsque la
13 mairesse Rouleau a été élue, vous étiez présent?

14 R. Bien sûr.

15 Q. **[825]** O.K. Est-ce qu'il y a eu des activités qui
16 ont suivi son élection pour fêter son élection?

17 R. Oui, la semaine suivante, je pense que l'élection,
18 elle a eu lieu le dimanche six (6) juin, le
19 vendredi suivant, on s'est rassemblé dans un café
20 de Rivière-des-Prairies pour... pour célébrer. On
21 se disait « bien, on va inviter des bénévoles, on
22 va inviter les organisateurs ».

23 Q. **[826]** À quel endroit?

24 R. C'était dans un café à Rivière-des-Prairies qui
25 s'appelle le Café Sambuca.

1 Q. **[827]** O.K. Qui est où exactement, le Café Sambuca?

2 R. Boulevard Maurice-Duplessis coin... je pense, c'est
3 le boulevard Rivière-des-Prairies, là.

4 Q. **[828]** O.K.

5 R. Donc, on était sur la terrasse. Il y avait madame
6 Rouleau qui remerciait, on avait invité l'ensemble
7 des collaborateurs, des bénévoles qui étaient
8 présents. Puis on était sur la terrasse, on était à
9 l'extérieur. Puis à ce moment-là, encore une fois,
10 est arrivé monsieur Arcuri. Il est arrivé à
11 l'événement... bien, on était sur la terrasse. Puis
12 j'ai compris par la suite que c'était un habitué de
13 la place. Alors, lui, il avait été au cocktail de
14 financement, il a vu qu'on était là, alors il est
15 venu prendre un verre avec nous. Il a même fait un
16 toast à l'élection de madame Rouleau.

17 Q. **[829]** O.K. Mais là, est-ce qu'il y a un gros
18 malaise, là, parce que vous avez dit que vous aviez
19 parlé avec votre d.g., avec la d.g. de la Ville.
20 Vous lui aviez même renvoyé son chèque. Ça s'est
21 fait quand, ça, le renvoi de son chèque? Avant ou
22 après cette activité-là sur la terrasse?

23 R. Avant l'élection. Dès mon retour.

24 Q. **[830]** Avant l'élection.

25 R. Dès mon retour. Bien oui, c'est sûr que ça nous a

1 causé un certain malaise, mais en même temps, comme
2 on est dans un lieu public, c'est impossible pour
3 nous de s'assurer que la salle est sécurisée ou
4 qu'on ne pourra pas avoir de ce genre d'individus-
5 là qui vont se présenter. Nous, c'était la... on
6 voulait justement payer un verre aux bénévoles,
7 puis lui est arrivé. Puis nous, c'est sûr que ça
8 nous a un petit peu refroidis. Il y a certains élus
9 qui ont quitté, puis on a quitté pas trop longtemps
10 après, je vous dirais.

11 Q. **[831]** Est-ce que monsieur Arcuri a payé des verres
12 aux bénévoles? Quand vous dites « il a même fait un
13 toast » pour l'élection de madame Rouleau?

14 R. Il avait son verre dans les mains, donc il a fait
15 un toast, mais, non, je n'ai pas connaissance qu'il
16 a payé de verre à qui que ce soit.

17 Q. **[832]** O.K. Vous dites, éventuellement vous allez
18 quitter et vous allez partir à la fin août. Est-ce
19 que vous allez avoir d'autres contacts, vous, avec
20 monsieur Arcuri?

21 R. Non.

22 Q. **[833]** Avec son entourage?

23 R. Non. Par contre, moi aussi parce que le café en
24 question, c'était tout près du bureau
25 d'arrondissement, du bureau où je travaillais

1 auparavant. Donc, moi, j'avais mes habitudes,
2 j'allais prendre un café une fois de temps en temps
3 là. Puis je l'ai vu à une autre occasion après.

4 Q. **[834]** Durant l'été?

5 R. C'était durant... c'était le mois de septembre,
6 octobre deux mille dix (2010), j'avais commencé mon
7 nouvel emploi. J'étais en train de lire le journal,
8 puis il est venu me serrer la main.

9 Q. **[835]** Est-ce que, outre vous serrer la main, il y a
10 eu des discussions avec monsieur Arcuri?

11 R. Aucune discussion.

12 Q. **[836]** Parfait. Je veux juste revenir... je veux
13 juste revenir sur ce que vous avez dit cet après-
14 midi, là, puis je vais terminer avec ça. C'est
15 lorsque monsieur... monsieur Trépanier demande à
16 une dame, une étudiante réceptionniste, là, d'aller
17 l'aider à compter de l'argent. Elle vous a rapporté
18 une somme d'environ... qu'il y avait une somme
19 d'environ huit cent cinquante mille dollars
20 (850 000 \$) plus ou moins, c'est exact?

21 R. C'est exact.

22 Q. **[837]** Est-ce qu'elle vous a... est-ce qu'elle vous
23 a mentionné qu'elle était seule avec monsieur
24 Trépanier ou est-ce qu'il y avait d'autres
25 personnes?

1 R. Elle était seule.

2 Q. **[838]** Elle était seule. Madame Pion, est-ce que
3 vous vous souvenez de son... de son prénom?

4 R. Alexandre, Alex, je ne me rappelle pas, là. Désolé,
5 là. Je...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Pourquoi vous voulez avoir son prénom, Maître?

8 Me DENIS GALLANT :

9 Pardon?

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Pourquoi vous voulez avoir son prénom?

12 Me DENIS GALLANT :

13 Bien, je veux savoir, moi, je veux savoir parce que
14 j'ai une sous-question à ça. Donc, je veux savoir
15 si madame Pion... Je veux faire la différence.

16 Q. **[839]** Est-ce que les deux autres stagiaires
17 étudiantes qui sont venues vous voir pour une autre
18 problématique...

19 R. Là vous faites référence à ma femme, là?

20 Q. **[840]** Oui, bien, c'est ça. Est-ce que... parce
21 qu'effectivement, la question : Est-ce que votre
22 épouse a travaillé pour Union Montréal?

23 R. Bien, oui, mais à cette époque-là on n'était pas
24 ensemble.

25 Q. **[841]** Effectivement. Donc, c'est ça, je voulais

1 juste savoir, madame Pion, est-ce que c'est votre
2 épouse?

3 R. Non.

4 Q. **[842]** Bon. Je voulais cette précision-là.

5 R. D'accord.

6 Q. **[843]** Merci beaucoup. Je n'ai pas d'autres
7 questions.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Est-ce que les parties sont prêtes pour le contre-
10 interrogatoire?

11 Me MICHEL DORVAL :

12 Certainement, Madame la Commissaire.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Parfait.

15 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MICHEL DORVAL :

16 Q. **[844]** Monsieur le Commissaire, Madame la
17 Commissaire. Bonjour, Monsieur Dumont?

18 R. Bonjour, Maître.

19 Q. **[845]** Mon nom est Michel Dorval, je représente
20 Union Montréal. Je vais...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Remarquez qu'il est quatre heures et vingt
23 (4 h 20). Vous pouvez commencer tout de suite si
24 vous voulez ou demain.

25

1 Me MICHEL DORVAL :

2 Juste une question puis...

3 LA PRÉSIDENTE :

4 C'est comme vous voulez, c'est à votre...

5 Me MICHEL DORVAL :

6 Tout à fait, ça va.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Je ne vous oblige pas, en d'autres termes.

9 Me MICHEL DORVAL :

10 Q. **[846]** Vous êtes bien gentille. Parlons de la
11 partielle de Saint-Laurent. Vous avez été
12 organisateur en chef, c'est ça?

13 R. Oui.

14 Q. **[847]** Très bien. Il y avait un ou deux candidats?

15 R. Deux candidats.

16 Q. **[848]** O.K.

17 R. Monsieur Laval Demers et madame Patricia Bittar.

18 Q. **[849]** Très bien. Est-ce que, donc, ça fait... c'est
19 comme deux campagnes électorales?

20 R. Pas du tout, c'était une seule et unique campagne
21 électorale.

22 Q. **[850]** Non, non, je comprends, mais au niveau
23 budgétaire, c'est deux élus, chacun avait leur
24 budget, je présume?

25 R. Non. Mais pour vous donner un exemple bien précis,

1 les deux candidats étaient sur la même affiche
2 électorale.

3 Q. **[851]** Très bien. Et vous avez, dans ce contexte-là
4 essentiellement on sait que... avez-vous une idée à
5 quelle date les... on a, au fédéral on dit les
6 brefs, les brefs, là, à quelle date?

7 R. Si l'élection a eu lieu le dimanche vingt (20)
8 décembre, il faudrait retourner dans le temps entre
9 au moins trente (30), trente-cinq (35) jours, là.

10 Q. **[852]** Très bien. O.K. Vous avez parlé qu'il y a eu
11 une rencontre, selon ce que vous nous avez dit,
12 entre vous, monsieur Deschamps qui était l'agent
13 officiel et le maire Tremblay y assistait, dans
14 laquelle vous auriez vu une liste contenant deux
15 colonnes?

16 R. C'est exact.

17 Q. **[853]** Très bien. Et selon vos dires, monsieur
18 Deschamps aurait mentionné qu'il y avait la colonne
19 des dépenses, ou le terme exact que vous avez
20 employé je ne me rappelle pas c'est quoi, dépenses
21 officielles et officieuses?

22 R. Officielles et officieuses.

23 Q. **[854]** Et officieuses. Très bien. Êtes-vous d'accord
24 avec moi qu'il est d'une certaine importance,
25 lorsqu'une élection est déclarée pour le DGE de

1 savoir où finissent les dépenses courantes, en
2 fait, pas les dépenses, mais les revenus courants,
3 O.K., et aussi les dépenses d'un parti politique
4 pour les séparer de la période de campagne
5 électorale?

6 R. C'est une excellente question que vous posez puis
7 je vais me permettre d'y répondre. Lorsqu'il y a
8 des dépenses pré-électorales, donc avant, vous avez
9 utilisé le terme bref, je pense qu'on peut
10 s'entendre...

11 Q. **[855]** Très bien.

12 R. ... que c'est le terme approprié.

13 Q. **[856]** Hum, hum?

14 R. Le Parti doit remettre au DGE, bien, à Élection
15 Montréal dans ce cas-ci, doit remettre une liste de
16 tous les budgets pré-électoraux. Je vais vous
17 donner un exemple. Si jamais le comité électoral
18 est réservé deux mois à l'avance, on n'appliquera
19 pas l'ensemble du budget rattaché au coût de la
20 location du comité électoral, on va le répertorier
21 sur, mais on va devoir le déclarer par contre, à
22 Élection Montréal comme des dépenses pré-
23 électorales.

24 Q. **[857]** Pré-électorales?

25 R. Exactement.

1 Q. **[858]** Donc, quand on se retrouve à cette époque-là,
2 là on est en période électorale?

3 R. C'est exact.

4 Q. **[859]** Très bien. Et elle n'est pas finie?

5 R. Exactement.

6 Q. **[860]** Très bien. Donc, il y a d'autres dépenses à
7 venir?

8 R. Oui.

9 Q. **[861]** Très bien. Par contre, les dépenses pré-
10 électorales, elles, on sait, c'est un décompte qui
11 est complété, qui est fini?

12 R. Qui est complété, qui est fini, en effet.

13 Q. **[862]** Très bien. Si je vous disais que dans ce
14 contexte-là, si je vous parlais de dépenses
15 officielles qui ont été commises, dans le fond qui
16 ont été dépensées, parce qu'on connaît le total de
17 ces dépenses-là parce que ce sont des dépenses pré-
18 électorales. Donc on a le total, on sait où on s'en
19 va. Et de l'autre côté, il y a les dépenses
20 officieuses, parce qu'on n'a pas un « countdown »
21 final de combien ça va coûter au bout de la ligne.
22 Supposons que monsieur Deschamps vous aurait dit ce
23 que vous nous avez dit qu'il a dit, ne serait-ce
24 pas là l'explication qui ferait qu'on a des
25 dépenses officielles parce qu'on les a

1 comptabilisées, on sait que le chiffre ne changera
2 pas et, de l'autre côté, on a les dépenses
3 officieuses parce qu'on n'est pas encore rendu au
4 décompte final puis on ne sait pas jusqu'où on s'en
5 va?

6 R. Non. Et je vais vous dire pourquoi.

7 Q. **[863]** Allez-y.

8 R. Lorsqu'il y a eu le budget pré-électoral c'est un
9 document d'Élection Montréal qu'il fallait
10 compléter et c'est un montant qui n'était pas sur
11 les deux, sur les deux budgets que monsieur
12 Deschamps a présentés. Alors, il faut faire bien
13 attention, le budget pré-électoral était déjà
14 transmis à Élection Montréal et quand moi j'ai posé
15 mes questions, j'ai posé mes questions dans le
16 cadre de l'élection. J'avais mentionné, on est en
17 campagne électorale, notre limite à dépenser est
18 d'approximativement quarante-six mille dollars
19 (46 000 \$) et c'est à ce moment-là que j'ai vu que
20 dans la colonne de gauche nous étions rendus à
21 quarante-trois mille (43 000) de dépenses
22 électorales, et que sur la colonne de droite,
23 l'autre budget, on était rendu, en dépenses
24 électorales, de quatre-vingt-dix mille dollars
25 (90 000 \$).

1 Q. **[864]** Vous êtes sûr que vous ne pouvez pas vous
2 tromper sur ça?

3 R. Ce n'est pas le même document.

4 Q. **[865]** Mais vous dites les deux colonnes sont une à
5 côté de l'autre?

6 R. Oui, je vous fais référence qu'il y a un troisième
7 document qui s'appelle le document qui doit être
8 remis à Élection Montréal pour les dépenses pré-
9 électorales et ça ne faisait pas partie de ce
10 document que j'ai vu, qui m'a été présenté par
11 monsieur Deschamps.

12 Q. **[866]** Le document que vous avez vu est intitulé
13 comment?

14 R. Il n'y avait pas de titre.

15 Q. **[867]** O.K. C'était quoi les postes, postes
16 comptables?

17 R. Postes comptables, il y avait le local.

18 Q. **[868]** Hum, hum?

19 R. Il y avait les téléphonistes, les téléphones.

20 Q. **[869]** Hum, hum?

21 R. Il y avait la permanence pour les téléphonistes. Il
22 y avait le chauffage, parce que c'était un
23 concessionnaire qui chauffait encore au mazout, et
24 comme l'élection était le vingt (20) décembre, il y
25 avait des frais assez onéreux.

1 Q. [870] Hum, hum?

2 R. De mon souvenir. Il y avait l'électricité. Il y
3 avait des lignes téléphoniques qui, je crois,
4 étaient avec Bell.

5 Q. [871] Hum, hum?

6 R. Il y a de la nourriture. Mais là, la liste
7 exhaustive du budget, je ne l'ai pas, là.

8 Q. [872] Je voudrais revenir sur ça peut-être demain
9 par rapport à certaines autres explications. Je me
10 demande si j'ai le temps de commencer une autre
11 ligne. Je ne penserais pas, étant donné qu'il est
12 et vingt-cinq (25). Alors, je vous suggérerais,
13 avec votre permission, de redébuter, peut-être que
14 je pourrais compléter demain avec les autres choses
15 pour ce sujet-là, j'ai le document qui me manque.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 C'est comme vous voulez, Maître Dorval.

18 Me MICHEL DORVAL :

19 En vous remerciant infiniment. Passez une bonne
20 soirée.

21 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

22

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

Nous, soussignés, DANIELLE BERGERON et JEAN LAROSE, sténographes officiels, certifions sous notre serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement.

Le tout conformément à la loi.

Et nous avons signé,

DANIELLE BERGERON
Sténographe officielle

JEAN LAROSE
Sténographe officiel